



Investir dans les populations rurales

## Niger

---

### Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa

#### Revue à mi-parcours

Dates de mission: 09 Mai 2022 au 12 juillet 2022

Date du document: 01/11/2022

Identifiant du projet 2000001810

Numéro du rapport: 6209-NE

Afrique de l'Ouest et du Centre  
Département de la gestion des programmes



## Sigles et acronymes

<b>AGR</b>	Activités Génératrices de Revenus
<b>AS</b>	Activité Structurante
<b>ASAP</b>	Adaptation for Smallholder Agriculture Programme
<b>AT</b>	Assistant Technique
<b>ATNSE</b>	Assistant Technique National en Suivi-Evaluation
<b>AUE</b>	Associations d'Usagers de l'Eau
<b>AUSPE</b>	Associations d'Usagers de Station de Pompage d'Eau
<b>CC</b>	Centre de Collecte
<b>CENAT</b>	Cellule Nationale d'Assistance Technique
<b>CEP</b>	Champ-Ecole Paysan Pluvial
<b>CEPM</b>	Champ-Ecole Paysan Maraîcher
<b>CES/ DRS</b>	Conservation des Eaux et des Sols / Défense et Restauration des Sols
<b>CGES</b>	Cadre de Gestion Environnemental et Social
<b>CNSEE</b>	Centre National de Surveillance Ecologique et environnemental
<b>COGES</b>	Comité de Gestion
<b>CRA</b>	Chambre Régionale d'Agriculture
<b>CVSE</b>	Comité Villageois de Suivi-Evaluation
<b>DAO</b>	Dossier d'Appel d'Offres
<b>DCP</b>	Document de Conception de Projet
<b>DIPE</b>	Dispositif d'Initiative Paysanne en Elevage
<b>DGGR</b>	Direction Générale du Génie Rural
<b>DANO</b>	Demande d'avis de non objection
<b>DRA</b>	Direction Régionale de l'Agriculture
<b>DRE</b>	Direction Régionale de l'Environnement
<b>DREL</b>	Direction Régionale de l'Elevage
<b>DRF</b>	Demande de Retrait de Fonds
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
<b>DSF</b>	Debt Sustainability Framework
<b>FIDA</b>	Fonds International de Développement Agricole
<b>i3N</b>	Initiative 3N (« Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »)
<b>MAG/EL</b>	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
<b>MDG</b>	Marché de Demi-Gros
<b>MER</b>	Micro-Entreprises Rurales
<b>MP</b>	Maison du Paysan
<b>NORAD</b>	Agence norvégienne de développement
<b>OFID</b>	OPEC Fund for International Development
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PDE</b>	Pôle de Développement Economique
<b>PDES</b>	Programme de Développement Économique et Social
<b>PESEC</b>	Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique
<b>PGES</b>	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
<b>PPM</b>	Plan de Passation des Marchés
<b>ProDAF</b>	Programme de Développement de l'Agriculture Familiale
<b>PTBA</b>	Plan de Travail et Budget Annuel
<b>RC</b>	Responsable de Composante
<b>RECA</b>	Réseau des Chambres d'Agriculture
<b>RNA</b>	Régénération Naturelle Assistée
<b>RRD</b>	Réfugiés/Retournés/Déplacés

<b>SDDCI</b>	Stratégie de Développement Durable et Croissance Inclusive
<b>SE, S&amp;E</b>	Suivi et Evaluation
<b>SIG</b>	Système d'Information Géographique
<b>SPP</b>	Station de Pompage Pastorale
<b>URGP</b>	Unité Régionale de Gestion du Programme
<b>USD</b>	United States Dollars

## A. Aperçu du projet

Région:	Afrique de l'Ouest et du Centre	Niveau de risque du projet:	Pas à risque
Pays:	Niger	Catégorie environnementale et sociale:	High
Nom du projet:	Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa	Classification du risque climatique (PESEC):	High
N° du projet:	2000001810	Institution chargée de l'exécution:	Ministère de l'agriculture
Type de projet:	Irrigation	Institution chargée de la mise en oeuvre:	Ministère de l'agriculture
Chargé de Programme Pays:	Eric Rwabidadi		
Coordonnateur du projet:	M Boubacar Altiné		
Zone du projet:	Pas encore disponible		

Date d'approbation:	29/09/2018	Date de réception du dernier rapport d'audit:	22/06/2022
Date de signature:	25/10/2018	Date de la dernière mission de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	12/07/2022
Date d'entrée en vigueur:	21/03/2019	Nombre de missions de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	6
Date d'éligibilité aux décaissements:	18/07/2019	Nombre de prolongations:	0
Date du premier décaissement:	09/05/2018	Délai d'entrée en vigueur:	6 mois
Date de la revue à mi-parcours:	09/05/2022		
Date d'achèvement prévue:	31/03/2025		
Date d'achèvement actuelle:	31/03/2025		
Clôture financière:	Pas encore disponible		

## Financement total du projet

<b>Répartition du financement FIDA</b>	IFAD	\$32,000,000
	IFAD	\$8,000,000
	Debt Sustainability Framework	\$6,250,000
	IFAD	\$6,250,000
<b>Répartition du financement national</b>	Beneficiaries	\$143,000
	National Government	\$2,473,900
<b>Répartition du cofinancement</b>	ASAP+ 2RP Trust Fund	\$7,000,000
	The Norwegian Agency for Development Cooperation	\$3,604,000
	The Norwegian Agency for Development Cooperation	\$6,761,900
<b>Financement total du projet:</b>		<b>\$72,482,800</b>

## Mission en cours

Dates de mission:	09 Mai 2022 au 12 juillet 2022
Jours sur le terrain:	3 jours ( Compte tenu des contraintes sécuritaire et logistique, la mission a mené les visites de terrain dans la région de Diffa du 13 au 16 Mai 2022)
Composition de la mission:	Eric Rwabidadi, Directeur Pays du FIDA pour le Niger, Chef de Mission Audrey Nepveu, PTL des Programmes du Niger ; Lawan Cherif, Chargé de programme FIDA ; Haingo Rakotondratsima, Coordinateur technique de la mission (FAO/CFIE) ; Arnaud Rouillard, Agronome (FAO/CFIE) ; Guy Essock, Economiste, (FAO/CFIE) ; Guy Augustin KEMTSOP, consultant en infrastructures rurales (Consultant FIDA) ; Alou Abdoukarim, Expert en gestion fiduciaire (Consultant FIDA) ; Ibrahima Sow, Expert en en passation des marchés (Consultant FIDA) ; Saley Sadikou, Spécialiste en Suivi et Evaluation et Gestion des Savoirs (CENRAT) ; Ahmed Oumarou, Spécialiste des aspects environnementaux, changements climatiques (Consultant ProDAF) ; Maman Aminou Amadou Issaka, Spécialiste des aspects nutrition, genre, ciblage, et leadership féminin (Consultant ProDAF). Les membres de la mission de la partie nationale sont composés de: Sanoussi Garba (DSP-EPPD), Ministère en charge du plan ; Dan Narba Boukari (DGGR/AMG) ; Abdou Moussa (DEP/MAG), Ministère en charge de l'Agriculture ; Harouna Niandou Abdel Aziz (DEP/MELCD), Ministère en charge de l'environnement ; Bachir Amadou, Haut-Commissariat de l'Initiative 3N.
Lieux visités:	Chétimari, AHA CBLT/Taiwan, Diffa, Mainé Soroa, Karamba, Barderi, Nguel kolo, Messa, N'gaouri, N'Guel Aduaje, Bitoamaram

## B. Évaluation d'ensemble

Indicateur clé #1	Ø	Note	Indicateur clé #2	Ø	Note
Probabilité d'atteindre l'objectif de développement		4.2	Évaluation de la performance globale de l'exécution		3.92

<b>Efficacité en matière de développement</b>	<b>4</b>	<b>Gestion du projet</b>	<b>4</b>
Efficacité	5	Qualité de la gestion du projet	5
Ciblage et portée	5	Gestion des savoirs	3
Égalité des sexes et participation des femmes	4	Utilisation optimale des ressources	4
Productivité agricole	4	Cohérence entre le PTBA et les activités menées	4
Nutrition	3	Performance du système de suivi-évaluation	4
Adaptation aux changements climatiques	5	Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques	3

<b>Durabilité et transposition à plus grande échelle</b>	<b>4</b>	<b>Gestion et exécution financière</b>	<b>4</b>
Institutions et participation à l'élaboration des politiques	4	Taux de décaissement acceptable	4
Établissement de partenariats	4	Qualité de la gestion financière	4
Capital humain et social et autonomisation	3	Qualité et ponctualité des audits	5
Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet	4	Fonds de contrepartie	2
Adaptabilité des prestataires de services	4	Conformité avec les clauses des prêts	5
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	4	Passation des marchés	4
Stratégie de retrait	4		
Potentiel de reproduction à plus grande échelle	4		

<b>Pertinence</b>	<b>5</b>
-------------------	----------

## C. Objectifs de la mission et principales conclusions

### Contexte et objectif principal de la mission

- Le ProDAF-Diffa est une extension géographique du ProDAF des régions de Maradi, Tahoua, Zinder, dans la région de Diffa. Ses objectifs sont de contribuer à assurer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les capacités de résilience aux crises des ménages ciblés dans la région de Diffa. Ces objectifs demeurent alignés au plan d'action 2021-2025 de l'initiative 3N du Gouvernement du Niger ainsi qu'à la note de stratégie de pays de 2022.
- Une mission conjointe du Gouvernement de la République du Niger et du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), avec l'appui de la FAO (Centre d'Investissement), s'est déroulée du 09 au 24 Mai 2022, pour procéder à la revue à mi-parcours (RMP) du Programme de Développement de l'Agriculture Familiale dans la région de Diffa (ProDAF-Diffa). L'objectif de la mission était de vérifier les hypothèses faites lors de la conception, d'évaluer la performance globale du ProDAF – Diffa et ses effets sur l'amélioration des revenus, l'adaptation aux changements climatiques et l'accès aux marchés des exploitations agricoles familiales, et l'insertion socioéconomique des populations réfugiées, déplacées ou retournées.
- À Niamey, la mission a rencontré les ministères de tutelle, où elle a été reçue par Monsieur Yahya Garba, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, et Monsieur Saadou Bakoye, Secrétaire Général du Ministère du Plan, ainsi que Monsieur Abdoulaye Maisama, Secrétaire Général de l'Initiative 3N : « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens », pour présenter les objectifs de la mission et recueillir leurs attentes.
- La Cellule Nationale de Représentation d'Assistance Technique (CENRAT) a présenté à la mission, le 11 mai 2022, les activités stratégiques, les logiques d'interventions et approches du Programme ProDAF en général. L'Unité Régionale de Gestion du Programme de Diffa (URGP-Diffa) et ses partenaires ont présenté l'état d'avancement du programme lors d'une séance d'échange du 13 Mai 2022. Compte tenu des contraintes sécuritaire et logistique, les visites de terrain ont été conduites les 14 et 15 mai 2022.
- Finalement, cet aide-mémoire a été discuté lors d'une réunion technique, organisée le 23 mai 2022, avec l'équipe du ProDAF-Diffa et les membres de la mission de la partie nationale. La mission a restitué les constats et recommandations de la revue lors de la séance du 25 mai 2022 présidée par Secrétaire Général du Ministère du Plan.
- La mission adresse ses remerciements aux autorités nigériennes et à l'ensemble des partenaires du ProDAF-Diffa à Niamey et dans la région de Diffa pour l'accueil et l'appui dont elle a bénéficié. Elle exprime particulièrement sa gratitude aux équipes de l'URGP-Diffa et à la CENRAT pour leur disponibilité, la bonne organisation des visites de terrain, ainsi que pour la qualité des échanges avec eux.

### Principaux accords de mission et conclusions

1. Afin de mieux prendre en compte le contexte actuel de la région de Diffa aux niveaux des approches de mise en œuvre et l'accélération des résultats, les orientations suivantes seront adoptées pour la période résiduelle de mise en œuvre du ProDAF-Diffa.
2. *Composante A - Renforcement durable de l'agriculture familiale.* L'amélioration de l'accès durable aux ressources en eaux pour les usages humain, agricole et pastoral sera le point d'entrée du programme dans tous ses sites d'intervention. Une meilleure gestion de l'eau permettra de renforcer la résilience des bénéficiaires au changement climatique, visant à court terme à : (i) améliorer la diversification agricole pour renforcer ses contributions à la nutrition et à la sécurité alimentaire des populations bénéficiaires ; (ii) préserver les ressources pastorales, et faciliter la gestion de la mobilité pastorale.
3. Pour éviter la dispersion des activités, un paquet minimal d'interventions par site est proposé. Dans le domaine agricole, il comprendra au moins : (i) l'aménagement hydro-agricole ; (ii) la protection des zones de production, (iii) un champ école agropastoral (CEAP); (iv) un club d'écoute communautaire. Concernant le pastoralisme, les appuis seront articulés autour d'une unité pastorale comprenant : (i) l'hydraulique pastorale couplée avec un parc de vaccination ; (ii) une microentreprise rurale (MER) pour le conseil vétérinaire et l'accès aux intrants; (iii) la production de fourrage mixte; (iv) un comité de gestion des ressources pastorales.
4. Les techniques adoptées seront affinées pour obtenir plus de résultats et de durabilité notamment dans les domaines suivants: fixation des dunes, optimisation des systèmes d'irrigation, réduction de la perte post-récolte, les activités génératrices de revenus « AGR » mieux tenant compte des objectifs des bénéficiaires, le développement des services agricoles à travers les microentreprises rurales. Le ciblage géographique devra aussi assurer la synergie entre les interventions de la composante A avec celles de la composante B.
5. *Composante B - Accès des producteurs aux marchés.* Compte tenu de l'augmentation du déficit en produits vivriers dans plusieurs villages de la région de Diffa à cause du contexte sécuritaire, la composante B renforcera, en premier lieu, la commercialisation intra régional des produits agricoles. Ainsi, les centres de collecte à construire seront localisés dans des marchés existants et pourraient être transformés en réhabilitation de places de marché. L'approche pôle de développement économique (PDE) sera adaptée en fonction de l'évolution du contexte sécuritaire (décrit ci-haut), des besoins de commercialisation, ainsi qu'au renforcement du lien avec la composante A.
6. *Priorisation des interventions pour la période résiduelle de mise en œuvre.* Le budget disponible de 7,5 millions Euro (soit 33%) sera utilisé, de mi-2022 à mi-2025 (2,5 millions Euro/an en moyenne), selon les orientations suivantes: (i) consolidation des certaines interventions réalisées pour la durabilité des résultats ; (ii) réplcation/mise à l'échelle des bons résultats obtenus dans les domaines suivants: protection des bases productives, appui à la petite irrigation, hydraulique pastorale, aménagement des cuvettes oasiennes, AGR, et renforcement de la résilience (adaptation au changement climatique et mitigation des conflits entre agro-pasteurs, etc.) ; (iii) nouvelles activités, pour d'une part, prendre en compte le contexte difficile de mise en œuvre (renforcement des capacités des partenaires locaux et de la logistique), et d'autre part, saisir les opportunités de renforcer la diversification agricole et l'amélioration des revenus ruraux: activités post-récolte et de transformation des produits agricoles, services divers fournis par les microentreprises rurales (MER).

## D. Vue d'ensemble et avancement du projet

7. *Contexte difficile de mise en œuvre.* Les trois années de mise en œuvre du programme se sont déroulées dans un contexte d'État d'urgence

qui est toujours en vigueur jusqu'à présent dans la région de Diffa. Certaines mesures sécuritaires prises dans ce cadre ont engendré des défis et contraintes multiples pour l'exécution du programme, à l'instar de l'interdiction de circuler en moto, de la restriction d'activités des filières principales prévues (poivron, pêche, bois, etc.), de l'augmentation de 45% du nombre des réfugiés depuis 2018, et de l'interdiction des ventes et transports de carburant et engrais chimiques. Les besoins prioritaires des bénéficiaires sont l'accès à l'eau agricole et pastorale ainsi que le traitement des dunes qui continuent de progresser en menaçant aussi bien certains villages que les champs.

8. *Efficacité.* Malgré les défis ci-dessus, les activités du programme ont permis de contribuer à l'amélioration des rendements et productions agro-pastorales (manioc, riz, légumes, petits ruminants, etc.), à l'augmentation de revenus notamment pour les femmes déplacées/retournées à travers les AGR, et au renforcement de la résilience des populations grâce notamment à l'accès à l'eau agricole et pastorale. La mission de RMP estime que le ProDAF Diffa est sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs globaux et certains effets du programme ont pu déjà être appréciés. L'efficacité du Programme est jugée satisfaisante.
9. *Composante A - Renforcement durable de l'agriculture familiale.* La performance de cette composante est satisfaisante par rapport aux résultats attendus à la RMP présentés dans le tableau ci-contre. Les principaux succès de cette composante concernent les thèmes suivants : protection des bases productives, appui à la petite irrigation, hydraulique pastorale, aménagement des cuvettes oasiennes, AGR, et renforcement de la résilience à travers les champs école agropastoral (CEAP).

Activités	Réalisations	Objectif RMP	% execution physique
<b>1.1 Aménagement bassin versant</b>			
Superficies dunes fixées autour des cuvettes (ha)	2 325	1 094	212,6%
Superficies de terres dégradées en amont des bassins versants récupérer (ha)	400	292	137,1%
Couloirs de passage des animaux balisés (km)	99,2	91	109%
Bandes pare-feu dans les enclaves pastoraux (MI)	100	58	171,4%
Haies vive installées (MI)	5 000	14 583	34,3%
<b>1.2 Hydraulique pastorale</b>			
Nombre de puits pastoraux réalisés/réhabilités	11	15	73,3%
Nombre de stations de pompage construites	6	5	120%
<b>1.3 Développement des bassins de production</b>			
Superficie de terre exploitée en petite irrigation (ha)	375	354	106%
<b>1.4 et 1.5 : Adaptation de l'agriculture familiale au changement climatique &amp; Développement des cultures irriguées</b>			
Nombre de dispositifs de vulgarisation agricole en pluviale (CEP) mis en place	290	255	113,7%
Nombre de kits intrants agricoles distribués	260	370	70,3%
Nombre de kits équipements agricoles distribués	120	80	150%
Nombre de dispositifs de multiplication de semence mis en place	30	25	120%
Nombre de dispositifs de vulgarisation agricole en maraicher (CEPM) mis en place	76	85	89,4%

<b>1.6 Amélioration du petit élevage</b>			
Nombre de Dispositifs d'Initiative Paysanne en Élevage (DIPE) mis en place	71	45	157,8%
Nombre de nouveaux kit PR mis en place	1700	1340	126,9%
Nombre de kit asins mis en place	285	270	105,6%
Nombre d'AGR de fabrication de fromage mis en place	300	175	171,4%
Nombre de case de santé vétérinaires identifié pour construction	6	2	300%
Nombre de parcs de vaccination identifié pour construction	12	7	171,4%
Nombre de boutiques d'Aliment de Bétail construite	3	0	
<b>1.7 Appui à l'organisation et leadership des femmes (MMD)</b>			
Nombre de membres de groupements formés sur les Activités Génératrices de Revenus	190	122	155,7%
Nombre de centre d'alphabétisation mis en place	30	50	60%
Nombre de foyer d'animation et réhabilitation nutritionnel (FARN) redynamisé	2	1	200%

10. *Composante B - Accès des producteurs aux marchés.* Le progrès de cette composante est modérément satisfaisant. Par rapport aux résultats attendus à la RMP, les principales réalisations sont: la mise en place de 5 cadres de concertation Hadin Gwiwa pour les centres de collectes et le marché de demi-gros (MDG) de poisson, l'appui à 167 microentreprises rurales, la réception provisoire du lot 2 du marché de demi-gros à Diffa. Ces avancements modérés sont attribuables au contexte sécuritaire très difficile, un positionnement plus proactif d'autres Programmes dans la zone qui financent les mêmes activités commerciales et du retard accusé par la construction des infrastructures de commercialisation (marché de demi-gros). Les principales expériences générées par cette composante sont relatives aux comités de gestion des infrastructures de commercialisation et MER.
11. *Principaux résultats et effets.* À ce jour, plus de 70% des produits du programme sont livrés à 100% par rapport à l'objectif de la revue à mi-parcours (RMP). Le ProDAF a appuyé 17.154 ménages, soit 75% des 23.000 ménages bénéficiaires ciblés, dépassant ainsi les 13.200 ménages ciblés à la RMP. Le Programme a enregistré une amélioration de l'accès à l'eau agricole et pastorale pour près de 4,500 ménages. La dotation en kit « petit ruminant » a permis de renforcer la résilience des bénéficiaires à travers un important capital bétail dont 2.226 têtes ont été vendues pour un montant total de 40 Millions de FCFA. De plus, les 38 Micro-Entreprises Rurales (MER) para-vétérinaires ambulantes ont contribué à étoffer le dispositif de santé animale de la région en apportant des services aux éleveurs sédentaires et transhumants. L'augmentation du nombre d'infrastructures hydrauliques agropastorales a permis de : i) réduire significativement le temps consacré à l'abreuvement du bétail ; ii) diminuer la charge de travail pour les jeunes bergers ; iii) accroître l'offre quantitative et qualitative en eau et ; iv) réduire les conflits agro-pastoraux.
12. La création d'emplois pour l'aménagement des bassins versants à travers le "cash for work" a permis à 6,950 bénéficiaires de réduire la période de soudure de 4 à 3 mois. L'accès en semence de qualité est assuré pour les bénéficiaires grâce à l'émergence de 10 groupements de multiplicateurs de semences dans le cadre des dispositifs de vulgarisation agricole. Grâce à ces dispositifs, l'amélioration de l'état nutritionnel et de la résilience des ménages cibles se traduit par un score de diversification alimentaire qui passe de 5,9 à 6,67.
13. *Aspect environnementaux et sociaux.* Certaines mesures de sauvegarde environnementale et sociale ont pu être intégrées dans les DAO des prestataires de services. En 2020, ProDAF-Diffa a été reclassé catégorie A en matière environnementale et sociale et les instruments et mesures relatifs au « SECAP » ont été développés. Toutefois, leur mise en œuvre, c'est-à-dire des mesures de sauvegarde environnementale et sociale, de l'ingénierie sociale et des investissements y afférents, a été limitée par le manque de dotation budgétaire non prévue dans le budget initial et d'un responsable technique y afférent. Les interventions du programme prévues pour appuyer les déplacés internes et retournés devraient être davantage orientées pour consolider l'amélioration de leur condition de vie par des formations additionnelles, la promotion de l'entrepreneuriat rural, etc.

14. *Aspects nutrition.* La sensibilisation à la diversification alimentaire (notamment pour les enfants de moins de 5 ans) et l'éducation nutritionnelle n'ont pas pu être suffisamment intégrées dans chacune des activités du programme. De plus, des opportunités de synergies avec d'autres partenaires intervenant dans la région restent à exploiter. La réalisation des Foyers d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle (FARN) est à 200% due à une sous-estimation dans la planification de l'approche.
15. *Passation des marchés.* La mission reconnaît que le décaissement du don NORAD1 a été accéléré grâce à une délégation de certaines fonctions de PRMP au niveau de l'URGP de Diffa. La mise en œuvre des activités de passation des marchés est globalement conforme. Toutefois, le suivi et la gestion des marchés, notamment en matière de délais (travaux) sont à améliorer. Certaines dispositions dans le processus de sélection prévue (code national et directives du FIDA) ne sont pas correctement appliquées spécifiquement pour la sélection de consultants. De plus, dans le rapport pour l'acquisition des biens, le tableau de conformité technique de tous les soumissionnaires, ayant réussi à l'examen préliminaire, est à préparer avant de passer à la comparaison des offres financières.
16. *Niveau de décaissement cumulé (30/04/2022).* Le Coût global du PRODAF-DIFFA se chiffre à 26,7 millions USD. Le Programme a mobilisé le reliquat de l'allocation budgétaire 2016- 2018 du FIDA de 12,5 millions de dollars EU (50% en prêt et 50% en don). Dans le cadre de la mise en œuvre du mécanisme dénommé FARMS « Facility for Refugees, Migrants Forced Displacement and Rural Stability», le FIDA a obtenu un don de l'Agence Norvégienne de Coopération au Développement d'un montant de 3,604 millions de dollars EU). En 2021, le Gouvernement Norvégien a exprimé l'intérêt d'accroître sa contribution au financement du ProDAF Diffa pour un montant de 6,761 millions USD pour la période 2019-2021.
17. Le montant des financements extérieurs (Prêt/Don FIDA, Don NORAD 1, Don NORAD 2) mobilisés par le PRODAF-D se chiffre à 22,8 millions USD sur lesquels le Programme a décaissé 15,3 millions USD, soit 67% des financements extérieurs mobilisés. PRODAF-D a réalisé des dépenses d'un montant global de 7,084 milliards FCFA, soit 51% des couts du Programme (13,876 milliards FCFA).
18. A la date de la RMP, trois défis se posent au ProDAF-Diffa: (i) les changements proposés par la RMP nécessitent une réaffectation des ressources par catégorie du Don NORAD 2 tenant compte des engagements effectifs et prévisionnels visualisés jusqu'à la date de clôture du Don NORAD 2, (ii) le reliquat des ressources du Don non engagé au 30.04.2022, estimé à 988 millions FCFA, devra être dépensé avant le 31.12.2022 et, (iii) la performance budgétaire 2022 devra être améliorée, avec la réalisation des engagements budgétaires en cours, évalués à 732 millions FCFA sur le guichet FIDA et 562 millions FCFA sur le guichet NORAD 2. Ces défis nécessitent que le ProDAF-Diffa revoit ses processus opérationnels de mise en œuvre des PTBA en amont des décaissements afin d'optimiser la productivité dans la mise en œuvre et les dépenses effectives du Programme.
19. *Financement additionnel pour la mise à l'échelle des résultats.* Le programme aura besoin des ressources financières additionnelles et de développer davantage de partenariats pour toucher plus de bénéficiaires par la replication et la mise à l'échelle des résultats obtenus (bénéficiaires actuels représentant 16% de la population totale). De plus, l'accroissement de leurs besoins d'appui à cause des différents défis sécuritaire, alimentaire, pastoral, environnemental et social dans la zone du ProDAF-Diffa nécessitera également plus de ressources financières. Ainsi, la mission de revue recommande au Gouvernement du Niger et au FIDA de mettre à l'échelle le ProDAF-Diffa avec des ressources additionnelles à mobiliser par le FIDA et d'autres co-financements.

Titre de la mesure convenue	Responsabilité	Date limite	Statuts
<p><b>Composante A. Renforcement durable de l'agriculture familiale</b></p> <p><b>Aménagement des bassins versants (AS1)</b></p> <p>Renforcer le partenariat existant avec le PAM et d'autres partenaires dans la zone, pour les activités post récupération des terres dégradées et de la fixation des dunes.</p>	RC1 ProDAF-Diffa	Immédiat	Acce-ptée
<p><b>Hydraulique pastorale (AS2)</b></p> <p>Continuer la construction des points d'eau. Développer, autour de ces points d'eau, des activités connexes pertinentes de préservation de l'environnement et de renforcement de la résilience des communautés (case de santé et boutique d'aliments bétail, parc de vaccination, pare-feu, etc.).</p>	RC1 ProDAF-Diffa	Continu	Acce-ptée
<p><b>Développement des bassins de production (AS3)</b></p> <p>Poursuivre/répliquer les aménagements dans les cuvettes oasiennes et les zones inter-dunaires en procédant de manière prioritaire par : i) l'extension des sites aménagés ou en cours d'aménagement et; ii) l'identification de nouveaux sites dont les études sont disponibles (après mise à jour des dites études).</p> <p>Étendre la formation des bénéficiaires de CEAP à la tenue de compte d'exploitation et en éducation financière de base. Explorer des modèles d'épargne et de crédits villageois adaptés aux contextes sécuritaires très difficiles.</p>	RC1 et RC2 ProDAF-Diffa	Continu	Acce-ptée

<p><b>Adaptation de l'agriculture pluviale aux changements climatiques et Développement des cultures irriguées (AS4 et AS5).</b></p> <p>Consolider les interventions y afférentes en programmant un paquet d'activités qui comprendra: (i) aménagement hydroagricole, (ii) protection de la zone de production (fixation de dunes, haies vives d'espèces à haute valeur ajoutée ou écologique, etc.), (iii) un CEAP fonctionnel ; (iv) un club d'écoute communautaire/ radio communautaire.</p> <p>Consolider et répliquer le dispositif de conseil agricole de proximité « groupement d'appui-conseil paysan – GACAP ». Prévoir leur consolidation et leur mise en réseau en tant que MER multi-services.</p>	RC1 ProDAF-Diffa	Déc. 2022	Acce-ptée
--	---------------------	-----------	-----------

Titre de la mesure convenue	Responsabilité	Date limite	Statuts
<p><b>Amélioration du petit élevage (AS6)</b></p> <p>Explorer la possibilité de mettre en œuvre le paquet d'activité d'appuis au pastoralisme autour d'Unités Pastorales, comprenant : (i) une installation hydraulique pastorale couplée à un parc de vaccination ; (ii) une MER pour le conseil vétérinaire et l'accès aux intrants ; (iii) la production de fourrage mixte et un magasin de stockage d'aliment bétail (boutique d'aliment de bétail incluse) ; (iv) un comité de gestion des ressources pastorales opérationnel pour la mise en défend, la préservation du couvert végétal, et la mitigation des conflits entre agro-pasteurs.</p> <p>Promouvoir, à titre pilote, la production de fourrage mixte autour des infrastructures hydrauliques pastorales dans sites spécifiques et des cuvettes oasiennes, en collaboration avec les OPs, la direction régionale de l'Élevage et en partenariat avec SD3C.</p> <p>Développer un modèle d'affaire pour la création de MER services vétérinaire et para-vétérinaire. Explorer la collaboration avec VSF pour l'appui et l'opérationnalisation d'un SVPP à Diffa</p>	RC1 ProDAF-Diffa  RC1 ProDAF-Diffa  RC1&2 ProDAF-Diffa	Octobre 2022  Continu  Continu	Acce-ptée  Acce-ptée  Acce-ptée
<p><b>Appui à l'organisation et au leadership des femmes (AS8)</b></p> <p>Augmenter le nombre et le montant de soutien des AGR des groupements des femmes pour les mettre à niveau en tant que MER et assurer leur formation en gestion d'entreprise.</p>	RC1 ProDAF-Diffa	Octobre 2022	Acce-ptée
<p><b>Composante B. Accès des producteurs aux marchés</b></p> <p><b>Construction des plateformes commerciales dans les PDE (AS9)</b></p> <p>Réévaluer la pertinence de la construction du 2e Marché de Demi-Gros (MDG), et explorer d'autre options commerciales adaptées au contexte.</p> <p>Identifier les sites alternatifs d'implantations de 2 Centres de Collecte Satellitaires (CCS) restants, en fonction de la synergie avec le MDG poisson en cours de construction ou d'autre besoin de commercialisation.</p>	RC2 ProDAF-Diffa	Continu	Acceptée
<p><b>Renforcement des structures de gestion des infrastructures (AS11)</b></p> <p>Poursuivre et intensifier l'ingénierie sociale en faveur de tous les "Hadin Gwiwa" dans la perspective de leurs rôles et responsabilités et de manière à concilier : a) la mise en place actuelle du dispositif et; b) la gestion rentable de l'infrastructure (visites d'échange, formations, etc.) ; c) une gestion inclusive et participative de l'infrastructure (mobilisation et engagement de l'ensemble des groupes d'acteurs du marché)</p>	RC2 ProDAF-Diffa	Continu	Acce-ptée
<p><b>Appui aux Investissements Productifs Inclusifs au sein des PDE (AS12)</b></p> <p>Mettre à jour les critères de ciblage des MER et AGR, en tenant compte de leur finalité commerciale.</p>	RC2 ProDAF-Diffa	Continu	Acce-ptée

<p><b>Intégration régionale des échanges (AS13)</b></p> <p>Explorer les mesures acilitant la commercialisation intra-régionale</p> <p>Conduire les activités d'intégration régionale afin de promouvoir des filières compétitives (poisson, oignons) au niveau régional.</p> <p>Poursuivre et renforcer l'animation des échanges transfrontaliers à travers la CTL et autres cadres de concertations pertinents pour la facilitation du commerce des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques.</p>	CENRAT	Continu	Acce-ptée
---	--------	---------	-----------

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<p><b>audit de la structure de gestion du personnel</b></p> <p>Mener un audit de la structure de gestion du personnel de chaque projet et de la CENRAT pour dégager une visibilité claire sur l'état du personnel et faciliter une prise de décisions par le Ministère de tutelle, le FIDA et les PTF afin d'optimiser l'efficacité du montage actuel de gestion et coordination du Programme.</p>	CENRAT URGP	
<p><b>Renforcement capacité</b></p> <p>Prévoir un plan de renforcement de capacité du personnel des projets et de la CENTAT dans le cadre des PTBAs de 2022.</p>	CENRAT URGP	
<p><b>Complementarité des charges</b></p> <p>Rechercher au maximum un équilibre et une complémentarité de la charge des nouvelles activités à retenir pour les PTBA 2022 entre les différents guichets de financement (non concernés par les plafonds de décaissement).</p>	CENRAT URGP	
<p><b>PTBA SD3C</b></p> <p>Prévoir dans les PTBA 2022 du SD3C, les activités financées sur les guichets du financement néerlandais et de la seconde allocation du FIDA.</p>	CENRAT	
<p><b>M&amp;E</b></p> <p>Actualiser le manuel de S/E du programme pour intégrer les nouveaux projets selon les spécificités de mise en œuvre de chaque bailleur et inclure la cible totale actualisée de la portée de chaque projet et du programme en général</p>	CENRAT	
<p><b>Prestataires temporaire</b></p> <p>Prévoir dans le PTBA de 2022 de la CENRAT, le recrutement de prestataires de services temporaires a des moments clés du système de suivi et évaluation.</p>	CENRAT	
<p><b>Plan de communication</b></p> <p>Préparer une stratégie et un plan de communication et de gestion des savoirs solide sur la base du plan de gestion et capitalisation des connaissances préparés par la CENRAT</p>	CENRAT	

## E. Exécution du projet

### a. Efficacité en matière de développement

#### Efficacité en matière de développement

**Efficacité**

**Note: 5**

**Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

20. Les réalisations physiques du programme ont suffisamment avancé grâce à l'efficacité, à la résilience et à l'engagement de l'équipe de l'URGP basée à Diffa ainsi que de ses partenaires de mise en œuvre. À ce jour, plus de 70% des produits du programme sont livrés à 100% par rapport à l'objectif de la revue à mi-parcours (RMP). Le ProDAF a appuyé 17.154 ménages, soit 75% des 23.000 ménages bénéficiaires ciblés, dépassant ainsi les 13.200 ménages ciblés à la RMP. Néanmoins, les activités de renforcement des capacités des bénéficiaires, à travers les CEAP, OP, AGR et MER, sont aussi à poursuivre pour au moins sur 1,5 an en vue d'assurer la durabilité des résultats.

#### Analyse du cadre logique et principaux problèmes d'efficacité

21. Toutefois, la mission note que d'autres produits indispensables pour générer les effets et impacts attendus sur l'augmentation de la production

et de la productivité (consolidation des CEAP, plus d'accès aux intrants, clarification des objectifs des bénéficiaires des AGR, etc.), la diversification des revenus (entrepreneuriat rural, reprise des activités de certaines filières soumises à restriction auparavant, etc.), et un meilleur accès aux marchés (construction en cours), restent encore à livrer au cours de la période 2022-2025. Par ailleurs, quelques interventions quantifiées dans le cadre logique sont en cours de finalisation.

22. Dans le domaine de l'amélioration de la productivité des cultures irriguées en lien avec la composante 1, la mission a noté plusieurs résultats enregistrés par le programme : (i) 375 ha ont été aménagés pour la petite irrigation (sur les 360 ha ciblé dans le DCP) ; (ii) 2325 ha de dune (sur les 1875 ha prévu dans le DCP) ont été fixés autour des cuvettes et des mares pour la protection des bassins de production. En termes d'effets, ces réalisations augmentent et protègent les superficies exploitables dans les cuvettes et dans les zones interdunaires permettant ainsi d'optimiser les productions maraîchères qui contribuent à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages.
23. En matière d'hydraulique pastorale, 6 stations de pompage et 14 points d'eau (puits construit/réhabilité) ont été réalisés par le programme. Ces réalisations amplifient le maillage hydraulique existant et permettent à la fois aux hommes et à leur cheptel d'accéder plus facilement à une eau salubre dans cette partie de la zone pastorale sujette à un déficit hydrique récurrent. Le programme a également mis en place 12 parcs de vaccination, 6 cases de santé vétérinaires ainsi que 3 boutiques d'aliment bétail pour : (i) mieux conseiller les éleveurs dans la conduite de leur élevage ; (ii) diminuer le taux de mortalité animal ; (iii) améliorer le poids moyen des animaux à la vente/autoconsommation.
24. Concernant l'amélioration de l'accès aux marchés en lien avec la composante 2, le processus de construction du marché du poisson de Diffa et de 4 centres de collecte est en cours ou en cours de démarrage. Ce marché de demi-gros est l'aboutissement d'un processus de synergie entre le ProDAF Diffa et d'autres Programmes oeuvrant à Diffa. En ce qui concerne les MER, la recommandation de la dernière supervision de redimensionner l'enveloppe par appui n'est qu'à son début d'application. Le ciblage des bénéficiaires (appui aux MER) souffre d'influence extérieure pour le choix des bénéficiaires. L'opérateur y affronte une grande demande et n'arrive pas à appliquer des critères transparents de sélection et en cohérence avec la synergie entre interventions du programme
25. Lors de sa conception, le Programme ne prévoyait pas de scénario préalablement défini en fonction de mesures proposées par le plan de contingence régional. Ces différents scénarios sont à développer pour ajuster les modalités de mise en œuvre des activités de manière modulaire en fonction de l'évolution sécuritaire et des flux de personnes déplacées.

Titre de la mesure convenue	Responsabilité	Date limite	Statuts
Prioriser les interventions de diversification agricole favorable à l'amélioration de la nutrition et à l'accroissement de la durabilité des résultats	RC1 ProDAF-Diffa	Juin 2022	Acce-ptée
Identifier les besoins prioritaires des OP en matière de renforcement de capacités organisationnelles et techniques selon les conventions des opérateurs, faciliter la communication et le principe de la subsidiarité entre les OP de différents niveaux (local, union, fédération)	RC1 ProDAF-Diffa	Septembre 2022	Acce-ptée
Renforcer le dialogue permanent avec les opérateurs et les autorités administratives (communes) et avec les différents partenaires du projet (population bénéficiaire, les STD).	URGP ProDAF-Diffa	Juin 2022	Acce-ptée
Conduire un diagnostic des dispositifs fonciers existants au niveau communal pour la gestion et la sécurisation foncière en vue de faciliter l'accès et la régularisation du foncier notamment pour les personnes déplacées internes (PDI) et les jeunes retournés.	RC1 ProDAF-Diffa	Octobre 2022	Acce-ptée
Sur la base du plan de contingence régional, développer des scénarios de modalité de mise en œuvre des activités de manière modulaire en fonction de l'évolution du niveau sécuritaire et des flux de personnes déplacées.	RSE ProDAF-Diffa	Continue	Acce-ptée

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<p><b>Prioriser les interventions de diversification agricole favorable à l'amélioration de la nutrition et à l'accroissement de la durabilité des résultats</b></p> <p>Prioriser les interventions de diversification agricole favorable à l'amélioration de la nutrition et à l'accroissement de la durabilité des résultats</p>	RC1 ProDAF-Diffa	06/2022
<p><b>Renforcer le dialogue permanent avec les opérateurs et les autorités administratives (communes) et avec les différents partenaires du projet (population bénéficiaire, les STD).</b></p> <p>Renforcer le dialogue permanent avec les opérateurs et les autorités administratives (communes) et avec les différents partenaires du projet (population bénéficiaire, les STD).</p>	URGP	06/2022
<p><b>Sur la base du plan de contingence régional, développer des scénarios de modalité de mise en œuvre des activités de manière modulaire en fonction de l'évolution du niveau sécuritaire et des flux de personnes déplacées.</b></p> <p>Sur la base du plan de contingence régional, développer des scénarios de modalité de mise en œuvre des activités de manière modulaire en fonction de l'évolution du niveau sécuritaire et des flux de personnes déplacées.</p>	ProDAF DIFA	10/2022
<p><b>Sur la base du plan de contingence régional, développer des scénarios de modalité de mise en œuvre des activités de manière modulaire en fonction de l'évolution du niveau sécuritaire et des flux de personnes déplacées.</b></p> <p>Sur la base du plan de contingence régional, développer des scénarios de modalité de mise en œuvre des activités de manière modulaire en fonction de l'évolution du niveau sécuritaire et des flux de personnes déplacées.</p>	RSE ProDAF-Diffa	

## Axe de développement

**Ciblage et portée**

**Note: 5**

**Notation précédente: 5**

### Justification de la note

26. Le ciblage du ProDAF-Diffa a été jugé modérément satisfaisant. Les actions ont permis de toucher 108.070 bénéficiaires issus de divers groupes cibles du programme (dont déplacées et retournées) dont 59.758 jeunes et 35.840 femmes. Le programme a mis l'accent sur les enjeux technique et géographique en ciblant son intervention dans cinq PDE où les conditions sécuritaires restent acceptables. Toutefois, le ciblage géographique n'a pas favorisé la synergie entre les interventions des composantes A et B. De plus, les enjeux sociaux ont été insuffisamment pris en compte notamment dans le ciblage des groupes vulnérables spécifiquement pour les déplacés/retournés.

### Principaux problèmes

#### 27. Points saillants

28. L'évolution constante de la situation sécuritaire engendre d'importants mouvements de personnes déplacées et retournées. Un besoin d'augmentation de la couverture en termes de nombre de bénéficiaires s'est fait sentir à cause de flux massif de réfugiés non attendus. Deux problématiques se posent à ce niveau: rester limités au nombre réduit de bénéficiaires dans le groupe vulnérable des réfugiés au risque de minimiser l'effet attendu ou réduire les bénéficiaires parmi les populations locales au détriment des personnes déplacées au risque de créer un déséquilibre voir une tension entre les deux groupes.

29. Les échanges avec les bénéficiaires ont fait émerger que plusieurs activités d'appuis ciblent principalement les populations déplacées parfois au détriment des populations d'accueil. Cette situation renforce les causes de tension entre communautés, particulièrement dans les zones de conflits soutenus. Afin de pallier à cette situation, le ciblage devra intégrer l'approche Do-No-Harm. La prise en compte de ce principe implique donc, tout au cours du programme, d'analyser continuellement l'évolution du contexte sur terrain et des réactions des populations locales et d'adapter le ciblage des bénéficiaires. Enfin, certaines activités prévues pour les déplacés/réfugiés devraient être adaptées afin de faciliter le retour volontaire des déplacés internes dans leurs villages.

30. Avec la mise en valeur du périmètre réhabilité, le programme en collaboration avec l'ONAHA a mis en place un dispositif de ciblage des ménages vulnérables de manière à mieux les intégrer dans l'accès aux services (parcelles aménagées, intrants, formations, etc.). En l'absence de ce type de dispositif de ciblage, il y a un risque de marginaliser les ménages vulnérables et d'avoir un faible impact sur la pauvreté rurale. La mission recommande de capitaliser les acquis de cette démarche de partenariat avec ONAHA.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Renforcer la synergie entre composantes A et B, entre autres, à travers le ciblage</b>	RSE ProDAF Diffa	

**Égalité des sexes et participation des femmes**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

### Justification de la note

31. L'égalité des sexes et la participation des femmes aux activités et autres instances de décisions ont été jugées modérément satisfaisantes. Bien que la stratégie adoptée par programme en matière d'autonomisation des femmes et des jeunes ne fasse pas l'objet d'évaluation spécifique. La mission constate que l'équipe du programme et ses partenaires d'exécution intègrent bien la dimension genre dans la planification et la mise en œuvre des activités du programme. La mission a constaté que le ProDAF-Diffa appuie les femmes et les jeunes d'une part, à travers certaines activités spécifiques à ces deux groupes et, d'autre part, en veillant à leur bonne représentativité dans les instances communautaires. Toutefois des efforts supplémentaires sont à faire pour la prise en charge de manière spécifique et appropriée les jeunes retournés dans zone d'implantation.

#### Principaux problèmes

##### 32. Points saillants

33. À la suite d'entretiens avec les bénéficiaires, la mission note que des efforts sont faits pour faciliter la participation des femmes aux instances communautaires, et leur autonomisation à travers la mise en œuvre d'activités spécifiques (kits caprins, kits asins, MMD) et des activités transversales (CEPM, DIPE, alphabétisation) au même titre que les hommes. Dans toutes ces activités aussi bien spécifiques que transversales, la présence des jeunes est importante même si des demandes de plus d'implication des jeunes ressortent des certains entretiens avec les bénéficiaires.
34. La mission note et encourage la prise en compte des quotas de participation des femmes et jeunes et recommande cependant de renforcer la sensibilisation afin d'aller au-delà du quantitatif et de se rassurer que les femmes et jeunes soient bien représentés dans les comités de gestion et participent activement aux prises de décisions. Le suivi-évaluation met l'accent sur la collecte des données désagrégées en genre (âge et sexe). Il devra intégrer aussi l'analyse de la qualité de la participation des femmes et des jeunes.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<p><b>Répliquer le modèle de greniers de soudures féminins (expérience de ProDAF-MTZ et PARM-I3N), avec une double vocation non spéculative mais plutôt orienté pour la sécurité alimentaire : stockage de semence et stockage d'aliment.</b></p> <p>Répliquer le modèle de greniers de soudures féminins (expérience de ProDAF-MTZ et PARM-I3N), avec une double vocation non spéculative mais plutôt orienté pour la sécurité alimentaire : stockage de semence et stockage d'aliment.</p>	CENRAT	06/2023
<p><b>Mettre à l'échelle la dotation en kit caprin pour les femmes et identifier (lorsque les conditions le permettent) les synergies possibles avec les « jardins de case » mise en œuvre pour les réfugiés (avec FAO et PAM).</b></p> <p>Mettre à l'échelle la dotation en kit caprin pour les femmes et identifier (lorsque les conditions le permettent) les synergies possibles avec les « jardins de case » mise en œuvre pour les réfugiés (avec FAO et PAM).</p>	RC1 ProDAF-Diffa	12/2023

**Productivité agricole**

**Note: 4**

**Notation précédente: 3**

#### Justification de la note

35. Sur la base des données partielles des comptes d'exploitations CEP, une analyse condensée montre que la rentabilité est forte et que les rendements obtenus sur les principales cultures sont 2,4 fois supérieurs à la moyenne régionale. Sur les sites aménagés et mis en exhaure par le Programme, seuls 11% des surfaces ne sont pas exploités. L'accès en semence de qualité est assuré pour les bénéficiaires grâce à l'émergence de 10 GACAP multiplicateurs de semences améliorées dans le cadre des dispositifs de conseil agricole. Les techniques délivrés à travers les 290 CEP et 80 DIPE sont bien adoptés et on permit à 20,550 de renforcer leur capacité. Selon la DREL, la campagne de vaccination couplée au conseil de proximité du Programme a permis de réduire de 90% le taux de contamination chez les bovins et petits ruminants.

#### Principaux problèmes

##### 36. Points saillants

37. Les aménagements autour des bassins de productions (cuvettes oasiennes et inter-dunaires) ont un fort potentiel de production et d'extension. Les activités du Programme autour de ces bassins doivent être davantage menées de manière holistique, en promouvant des systèmes de productions de polyculture-élevage. Pour ce faire, la mission recommande d'harmoniser les curriculas de formation autour de Champs Ecoles Agro-Pastoraux (CEAP) et de promouvoir les pratiques agro-écologiques.
38. Aussi, pour éviter la dispersion des interventions ou une activité isolée ne facilitant pas la contribution aux effets escomptés, un paquet minimal d'interventions par site est proposé pour la mise en œuvre directe de ProDAF-Diffa ou en partenariat avec d'autres acteurs. Pour les activités agricoles, il comprendra au moins : (i) l'aménagement hydroagricole ; (ii) la protection des zones de production (fixation de dunes, haies vives d'espèces à haute valeur ajoutée ou écologique, etc.) ; (iii) un CEAP fonctionnel ; (iv) un club d'écoute communautaire. Concernant le pastoralisme, les appuis seront articulés autour d'unité pastorale comprenant : (i) l'hydraulique pastorale couplée avec un parc de vaccination ; (ii) une MER pour le conseil vétérinaire et l'accès aux intrants ; (iii) la production de fourrage mixte et un magasin de stockage d'aliment bétail ; (iv) un comité de gestion des ressources pastorales.
39. Lors des visites terrain au niveau des cuvettes oasiennes aménagées, la mission a noté que les groupements de producteurs ont besoin d'être renforcé pour la planification de leurs activités, particulièrement sur : (i) une réflexion à moyen terme sur le choix d'assolement (ii) l'entretien et le financement par les communautés des aménagements de protection environnementale et, (iii) la valorisation économique durable des haies-vives implantées en bordure de périmètre.

40. **Concernant les recommandations, voir le tableau des recommandations relatives à la vue d'ensemble (AS1, 2, 3, 4, 5 et 6) ci-dessus.**

<b>Nutrition</b>	<b>Note: 3</b>	<b>Notation précédente: 4</b>
------------------	----------------	-------------------------------

**Justification de la note**

41. La sensibilisation à la diversification alimentaire (notamment pour les enfants de moins de 5 ans) et l'éducation nutritionnelle n'ont pas pu être suffisamment intégrées dans les activités du programme. De plus, des opportunités de synergies avec d'autres partenaires intervenant dans la région restent à exploiter. La réalisation des Foyers d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle (FARN) dépasse le cible du DCP due à une sous-estimation dans la planification de l'approche. Au niveau des CEP, 140 séances d'animation des sujets spéciaux sur la nutrition, la réduction des maladies diarrhéiques et la valorisation des produits de l'agriculture et des sous-produits de l'élevage dans l'alimentation des ménages ont été animées.

**Principaux problèmes**

**42. Points saillants**

43. L'approche FARN privilégiée pour la diffusion des messages liés à la nutrition n'est pas bien optimisée et sous-estimée. Les activités de prise en charge de la malnutrition même modérée ne devaient pas être mises en œuvre dans le cadre de ce Programme. Celles-ci devaient être considérées et capitalisées dans le cadre de la synergie avec les autres intervenants dans ce domaine (notamment avec PAM et UNHCR).

44. L'approche FARN telle que mise en œuvre présente des insuffisances dont : i) la couverture géographique n'est pas définie, ii) les enfants dont le périmètre brachial (PB) est dans la catégorie verte du MUAC ne sont pas pris en compte dans l'animation du foyer, iii) les démonstrations culinaires participatives et éducatives valorisant les aliments locaux issus de la petite irrigation et favorisant la diversification alimentaire des jeunes enfants ne sont pas instituées.

45. L'absence d'un chargé du volet nutrition pour le suivi des activités, aussi bien au niveau de l'URGP qu'au niveau des partenaires de mise en œuvre, pénalise la bonne intégration de manière transversale de la dimension nutrition.

46. La mission note également des lacunes dans la définition et le suivi des indicateurs d'effets en lien avec l'augmentation de la disponibilité alimentaire des ménages et l'amélioration de la consommation alimentaire des ménages (fréquence des repas, types d'aliments consommés, etc.). Aussi, l'indicateur du Programme visant à mesurer la réduction de la prévalence de la malnutrition chronique au niveau régional doit être révisé et intégrer une échelle (ici régional) plus adaptée à la zone de couverture du Programme.

47. À la suite des visites au niveau des cuvettes oasiennes, la mission a noté une opportunité d'accompagner l'essor des micro entreprises rurales (MER) agroalimentaires, qui promeuvent la transformation des productions à haute valeur nutritive pour la conservation et possiblement la vente. De plus, la mission recommande de mettre en place des outils de promotion d'une alimentation saine<sup>[1]</sup> au niveau des clubs d'écoute communautaire ou CEAP.

48. <sup>[1]</sup> Diversité alimentaire minimale chez l'enfant de 6 à 23 mois ; Diversité alimentaire minimale chez la femme en âge de procréer ; Cartes de disponibilité saisonnières des aliments.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
<b>Renforcer l'éducation nutritionnelle et la promotion des légumineuses au niveau des CEAP. Promouvoir la transformation des produits en vue d'améliorer leur conservation, notamment à travers des MER pour groupement féminin.</b>	ProDAF Diffa	

<b>Adaptation aux changements climatiques</b>	<b>Note: 5</b>	<b>Notation précédente: 4</b>
---	----------------	-------------------------------

**Justification de la note**

49. Les interventions d'adaptation aux changements climatiques sont jugées plutôt satisfaisantes. L'augmentation du nombre d'infrastructures hydrauliques agropastorales a permis à 4,540 ménages d'améliorer leur accès à l'eau agricole et pastorale. Les actions vulgarisées via les champs école paysan (CEP et CEPM) et Groupement d'appui conseil agricole paysan agricole (GACAP) concourent en grande partie à l'adaptation au changement climatique. Les activités de 400 ha récupérations des terres, la plantation de 5.000 m de haies vives, et les 100 km de bandes par feu, devraient aussi permettre d'augmenter la séquestration du carbone. Toutefois, le Programme devrait renforcer le partenariat existant avec le PAM et d'autres partenaires dans la zone pour les activités post-récupération des terres dégradées et se focaliser sur la fixation des dunes à partir des zones d'emprunt.

**Principaux problèmes**

**50. Points saillants**

51. Le Programme contribue à l'adaptation au changement climatique au regard de ses interventions dans la mobilisation efficiente de l'eau à des fins agricoles et pastorales. L'augmentation du nombre d'infrastructures hydrauliques agropastorales a permis de : i) réduire significativement le temps consacré à l'abreuvement du bétail ; ii) diminuer la charge de travail pour les jeunes bergers ; iii) accroître l'offre quantitative et qualitative en eau et ; iv) réduire les conflits agro-pastoraux.

52. La mission note toutefois que le Programme devrait renforcer les capacités des comités de gestion dans le respect du plan d'aménagement

(intégrant les extensions initiées par les bénéficiaires) et le suivi régulier du niveau des nappes. Bien que les bénéficiaires du Programme aient une bonne appréciation de certaines interventions matière d'adaptation au changement climatique, beaucoup d'efforts restent à faire pour l'élaboration, mise à jour, et mise en œuvre de leur plan d'action clair et l'amortissement des aménagements environnementaux et des équipements.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<p><b>Pour les travaux de fixation de dunes terminées, évaluer les besoins d'aménagement pour compléter leur traitement à partir des zones d'emprunt.</b></p> <p>Pour les travaux de fixation de dunes terminées, évaluer les besoins d'aménagement pour compléter leur traitement à partir des zones d'emprunt.</p>	RC1 ProDAF-Diffa	
<p><b>Gestion de la ressource en eau.</b></p> <p>Promouvoir une gestion durable de la ressource en eau à travers : (i) la mise à jour du plan d'aménagement des périmètres irrigués en intégrant l'extension initiée par les bénéficiaires eux-mêmes, ainsi que l'amortissement des équipements, (ii) la vulgarisation du suivi du niveau des nappes, (iii) adoption des systèmes d'irrigation économes en eau agricole (ex : irrigation par aspersion + renforcement des capacités).</p>	RC1 ProDAF-Diffa	

## b. Durabilité et transposition à plus grande échelle

**Institutions et participation à l'élaboration des politiques**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

### Justification de la note

53. Le Programme bénéficie d'une forte mobilisation des autorités nationales et régionales pour l'orientation et le suivi des interventions ainsi que la sensibilisation des bénéficiaires. La mise en œuvre du Programme s'appuie également sur des structures pérennes (entités publiques décentralisées, organisations locales et communautaires). De plus, les comités de gestion mis en place pour les infrastructures agricoles et pastorales assurent le suivi et l'entretien quotidien des points d'eau, des stations de pompage, des puits pastoraux, etc. L'opérationnalisation des cadres de concertation Hadin Guiwa permet une gestion concertée et durable des ressources agropastorales, diminuant ainsi les conflits entre producteurs.

### Principaux problèmes

54. Le Programme bénéficie d'une forte mobilisation des autorités nationales et régionales pour l'orientation et le suivi des interventions ainsi que la sensibilisation des bénéficiaires. La mise en œuvre du Programme s'appuie également sur des structures pérennes (entités publiques décentralisées, organisations locales et communautaires). De plus, les comités de gestion mis en place pour les infrastructures agricoles et pastorales assurent le suivi et l'entretien quotidien des points d'eau, des stations de pompage, des puits pastoraux, etc. L'opérationnalisation des cadres de concertation Hadin Guiwa permet une gestion concertée et durable des ressources agropastorales, diminuant ainsi les conflits entre producteurs.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<p><b>Impliquer le Conseil régional</b></p> <p>Impliquer le Conseil régional à travers une convention et participation à des missions de supervision et aussi des caravanes de sensibilisation sur la pérennisation des investissements</p>	CENRAT	
<p><b>Vulgarisation Text</b></p> <p>Vulgariser les textes régissant les organisations (la loi OHADA, les guides fonciers, le code de l'eau et la stratégie nationale de promotion de l'irrigation etc) aux profits des organisations paysannes/producteurs.</p>	CENRAT	
<p><b>Appuyer la région de Diffa</b></p> <p>Appuyer la région de Diffa dans son processus de préparation de schéma d'aménagement foncier incluant la cartographie SIG (convention avec le secrétariat permanent régional du code rural et ses démembrements à tous les niveaux).</p>	URGP	

**Établissement de partenariats**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

### Justification de la note

55. Le ProDAF-Diffa aspire à renforcer les partenariats existants, créer plus de synergies et de complémentarités, et voir des cofinancements. Dans cet esprit, les discussions tenues avec certaines institutions telles que la FAO et le PAM permettent d'envisager positivement des collaborations et des complémentarités lors de la mise en œuvre du ProDAF-Diffa ainsi que des cofinancements éventuels.

### Principaux problèmes

56. Le ProDAF-Diffa aspire à renforcer les partenariats existants, créer plus de synergies et de complémentarités, et voir des cofinancements. Dans cet esprit, les discussions tenues avec certaines institutions telles que la FAO et le PAM permettent d'envisager positivement des

collaborations et des complémentarités lors de la mise en œuvre du ProDAF-Diffa ainsi que des cofinancements éventuels.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Renforcer partenariat ONAHA</b>  Renforcer le partenariat avec l'Office Nationale des Aménagements Hydro-agricoles (ONAHA) : (i) l'exécution en régie des travaux d'aménagement en souffrance pour les dispositifs d'aménagement de petite irrigation, (ii) la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux d'aménagement ou réhabilitation de grande taille (+15ha)	URGP	08/2022
<b>Renforcer le partenariat</b>  Renforcer le partenariat existant avec le PAM et d'autres partenaires dans la zone, pour les activités post récupération des terres dégradées et de la fixation des dunes	URGP Diffa	

**Capital humain et social et autonomisation**

**Note: 3**

**Notation précédente: 3**

#### Justification de la note

57. Le Programme a apporté des appuis spécifiques aux groupements féminins et des jeunes pour leur autonomisation et le renforcement de la résilience de leurs ménages à travers le développement de 190 activités génératrices de revenus (AGR) et l'opérationnalisation de 30 centres d'alphabétisation. Ces appuis ont eu un impact significatif sur le renforcement de la cohésion et la solidarité, l'autonomisation financière, et le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ainsi, 167 microentreprises rurales ont été financées pour des adultes, des jeunes professionnels et des groupements dans la production (irrigation, embouche, volaille, mini ferme vache laitière, etc.), la transformation des produits agricoles (extraction d'huile d'arachide, décorticage de riz, transformation du poivron, etc.), et autres activités professionnelles (menuiserie métallique, couture, maçonnerie, etc.).

#### Principaux problèmes

##### 58. Points saillants

59. Le renforcement de capacité sur l'index de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture n'est pas encore réalisé.

60. Un retard dans l'émission des ANO sur les conventions n'a pas permis la poursuite de l'animation des centres d'alphabétisation en 2021, car la période indiquée était dépassée.

61. Il est remarquée une inadéquation entre des activités individuelles appuyées et la vocation des bénéficiaires qui met en danger la rentabilité du financement des AGR et MER. Une rencontre avec des bénéficiaires a fait ressortir une faiblesse dans la vision des bénéficiaires (absence de plan d'affaire) et aussi dans l'analyse de la viabilité des activités.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Augmenter les kits « petits ruminants » en y incluant une dotation en complément aliment bétail.</b>  Augmenter les kits « petits ruminants » en y incluant une dotation en complément aliment bétail.	RC1 - ProDAF-Diffa	12/2022
<b>renforcement capacité Hadin Gwiwa</b>  Renforcer les capacités des comités et associations existants (AUE, AUSPE, COGES, etc.) afin d'assurer les fonctions suivantes : (i) élaboration, mise à jour, et mise en œuvre de leur plan d'action, (ii) promotion de la représentativité des femmes et de jeunes, (iii) voyages d'études et d'échanges au profit des membres des cadres de concertation « Hadin Gwiwa ».	RC1&2 ProDAF-Diffa	
<b>Rencorcement capacité</b>  Professionnaliser les coopératives rizicoles intervenant dans la zone de la Komadougou, et rétablir le partenariat avec l'Université de Diffa dans les domaines de préservation de l'environnement, l'aménagement agricole, etc. Renforcer les OP dans le montage et le suivi des dossiers de microprojets. Les appuyer à préparer un bilan et un rapport d'activités périodiques.	ProDAF Diffa	

**Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

62. La participation des bénéficiaires a été jugée modérément satisfaisante. La réalisation des activités structurantes financées par le Programme a été possible grâce à l'ingénierie sociale, aux conventions avec les partenaires, et à l'engagement des populations matérialisées par une mobilisation communautaire importante. Les bénéficiaires ont démontré des gages d'autonomisation et de pérennisation des activités notamment à travers: (i) leur reconnaissance du caractère communautaire de l'investissement ; (ii) leur engagement à poursuivre les activités après la clôture du Programme ; (iii) la mise en place de comité de gestion ; (iv) l'engagement à respecter les dispositions et réglementations

de gestion élaborées par la communauté pour chaque activité.

#### Principaux problèmes

##### 63. Points saillants

64. La mise en œuvre des activités structurantes du Programme a facilité par le développement d'une ingénierie sociale dans les différents PDE d'intervention. Cette participation s'est traduite par : i) la participation physique aux travaux d'aménagement des cuvettes par la confection des haies vives et la fixation des dunes, ii) la mise en valeur des sites; iii) la main d'œuvre pour la construction des puits pastoraux; iv) la participation à la planification annuelle des activités pour les PTBA à la collecte des menées par le service suivi-évaluation.

65. Tel qu'initialement prévu, les populations bénéficiaires des aménagements doivent contribuer à l'entretien des différents ouvrages à travers une cotisation par ménage ou exploitant, marquant ainsi leur engagement à la pérennité des investissements. Cette participation devra s'accroître avec la poursuite des activités et la mise en place de dispositifs fonctionnels de gestion des investissements. Les différentes structures de gestion et de gouvernance mises en place ne peuvent pas à elles seules assurer la durabilité des investissements réalisés dans un contexte d'insécurité comme celui de la région de Diffa

**Adaptabilité des prestataires de services** **Note: 4** **Notation précédente: 3**

#### Justification de la note

66. Le recours à des ONG basées dans la région de Diffa est une bonne option tenant compte du contexte territorial. Toutefois, la réactivité des prestataires et partenaires institutionnels était modeste compte tenu des retards dans le démarrage de certaines activités structurantes notamment celles de la composante relative à l'accès des producteurs aux marchés. En outre, le temps mis dans la préparation et la signature des différentes conventions avec les partenaires et dans la sélection des entreprises des travaux et bureaux de contrôle ne sont pas encore entrés pleinement en action - traduit aussi le niveau de réactivité des prestataires. Leurs renforcements des capacités sont à prévoir en continu.

#### Principaux problèmes

##### 67. Points saillants

68. Le contexte sécuritaire couplé à la multitude de partenaires présents dans la zone amène certains prestataires à conduire les activités du Programme suivant une logique d'intervention humanitaire et d'urgence. La mission a soulevé l'importance d'harmoniser l'ingénierie sociale développée par les prestataires de mise en œuvre (ONG, etc.). La communication délivrée auprès des bénéficiaires ainsi que leurs interventions devraient davantage appliquer l'approche de développement du ProDAF-Diffa.

69. Les prestations des bureaux de contrôle devraient, dans un fonctionnement normal, permettre de relever le niveau de la qualité et des délais des travaux, ce qui n'a pas toujours été le cas, compte tenu des livrables observés. Aussi, le Programme a attribué plus d'un site à chaque contrôleur permanent, ne facilitant pas ainsi un contrôle de qualité, suivant les règles de l'art.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
<b>Harmonisation Ing enierie sociale</b> Harmoniser l'ingénierie sociale développée par les prestataires de mise en œuvre (ONG, etc.) qui devraient appliquer l'approche de développement du ProDAF-Diffa	URGP Diffa	06/2022
<b>Convention ONG</b> Les conventions annuelles des ONG de terrain sont à transformer en conventions « biannuelles », à reconduire après une évaluation satisfaisante des résultats, afin d'éviter le retard de démarrage à chaque début de l'année et de ne pas alourdir non plus la passation des marchés.	Coordo-RAF-RSE PRODF-Diffa	09/2022

**Gestion de l'environnement et des ressources naturelles** **Note: 4** **Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

70. Les interventions dans le domaine de la protection de l'environnement sont jugées modérément satisfaisantes. Le ProDAF - Diffa appuie à travers sa composante 1 la mise en œuvre des activités protection et d'amélioration des ressources naturelles notamment les ouvrages de conservation des eaux et des sols et de défense et restauration des sols, la réhabilitation des couloirs et les haies-vives.

#### Principaux problèmes

##### 71. Points saillants

72. Les activités prévues ont été réalisées à des taux très satisfaisants pour leur ensemble. A mi-parcours le Programme a atteint de bons niveaux de réalisation,. Les taux de réalisation sont de 124% pour les fixations de dunes (2025 ha réalisés sur une cible de 1875 ha), 80% pour les opérations de CES – DRS (400 ha réalisés sur une cible de 500 ha), 63,6% pour le balisage des couloirs de passage (107 kml sur une cible de 156 kml), 100% des bandes pare-feu (100 kml sur une cible de 100 kml) et enfin 20% de haies - vives (5.000 ml pour une cible de 25000 ml).

73. Cette performance pour les opérations de fixation de dune s'explique en grande partie par le partenariat avec le PAM, qui a permis de mobiliser plus de ressources que prévues. Aussi l'opération a permis d'injecter d'importantes ressources financières auprès des ménages les

plus vulnérables. Cette diversification de sources de revenu à renforcer un temps soit peu la résilience des bénéficiaires, en particulier les femmes et les personnes pauvres les plus exposées, limitant ainsi la ponction sur la production agricole et la décapitalisation des troupeaux.

74. Par ailleurs, le caractère participatif de la mise en œuvre des activités de protection de l'environnement, travaux en HIMO (Haute Intensité de main d'œuvre), le choix des espèces tant ligneuses qu'herbacées, l'accent mis sur leur valeur fourragère est un facteur de durabilité technique et pourra être répliqué par les bénéficiaires eux-mêmes. Les choix des techniques n'est pas une contraintes (techniques bien maîtrisées). Cependant il y a lieu de retenir que les actions de protection de l'environnement sont fortement dépendantes des aléas climatiques. Aussi ces actions dont les effets portent sur le long terme, leur durabilité environnementale reste intimement liée au choix des techniques et des produits attendus (protection des terres contre l'érosion, augmentation de la fertilité des sols, renforcement de la biodiversité).
75. Enfin, la durabilité des actions mises en œuvre se fonde sur : i) le transfert de la maîtrise d'ouvrage aux communes ; ii) les structures locales de gestion structurées et renforcées ;
76. La mission note cependant que la pérennisation de ces terres récupérées reste un défi à relever notamment pour ce qui est de la protection des sites et de la valorisation des produits qui en découlent. Un transfert formel des sites aux communes par le Programme s'avère plus que nécessaire pour permettre aux COGES de disposer d'un cadre « légal » pour organiser les activités de valorisation autour des produits susceptibles d'être exploités sous forme d'AGR notamment les produits ligneux et non ligneux des espaces aménagés (vente de la paille, des fruits...).
77. La gestion des périmètres restaurés des terres reste une préoccupation avec la divagation des animaux, malgré les efforts de surveillance par les COGES et les gardiens, l'utilisation rationnelle des matériaux de fixation de dunes (rachis des doumiers et *Leptadenia pyrotechnica*) et l'ampleur du phénomène. Dans certains cas la mission a relevé que le rétrécissement des cuvettes du fait de l'ensablement est toujours une préoccupation des bénéficiaires. Ainsi donc, outre l'ampleur de la menace que constitue la dégradation des terres (érosion éolienne par le mouvement des dunes et l'érosion hydrique par le ruissèlement), la consolidation des actions réalisées reste une préoccupation à laquelle il faut apporter des solutions.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Concentration appui</b> Concentrer les appuis du programme sur la valorisation économique de ces terres restaurées, sur le reboisement (bois villageois) et la plantation des haies-vives.	URGP	
<b>Etablir Plan d'Actions</b> Établir un plan d'actions et budgétaire clair pour la mise en œuvre effective des mesures environnementale et sociale préalablement recommandées	URGP	

**Stratégie de retrait**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

78. La stratégie de retrait du programme est en cours de développement. Elle s'appuie sur les efforts actuels du programme en (i) renforcement des capacités des bénéficiaires en production agropastorales et métiers connexes, (ii) professionnalisation et autonomisation de leur organisation, (iii) accès durable aux services de base, (iv) gestion économe de l'eau, (v) l'appropriation de l'approche PDE et de la collaboration entre acteurs à favoriser par le ciblage (géographique, social et thématique), et (vi) consolidation des partenariats avec les services public et non étatique.

#### Principaux problèmes

79. La stratégie de retrait du programme est en cours de développement. Elle s'appuie sur les efforts actuels du programme en (i) renforcement des capacités des bénéficiaires en production agropastorales et métiers connexes, (ii) professionnalisation et autonomisation de leur organisation, (iii) accès durable aux services de base, (iv) gestion économe de l'eau, (v) l'appropriation de l'approche PDE et de la collaboration entre acteurs à favoriser par le ciblage (géographique, social et thématique), et (vi) consolidation des partenariats avec les services public et non étatique.
80. A terme, le ProDAF-Diffa se désengagera systématiquement des sites d'intervention en s'assurant de la viabilité technique, financière, organisationnelle et environnementale des résultats. La mise en place d'une stratégie concertée de pérennisation des acquis du Programme devra être faite en collaboration avec l'ensemble des partenaires de mise en oeuvre de ProDAF-Diffa qui doivent être responsabilisés dans l'exécution et le suivi de ladite stratégie.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Mettre en place une stratégie concertée de pérennisation des acquis du Programme</b> Mettre en place une stratégie concertée de pérennisation des acquis du Programme	Coordo – Rse URGD-Diffa CENRAT	12/2022

**Potentiel de reproduction à plus grande échelle**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

81. Plusieurs résultats sont prêts à être répliqués : fixation des dunes, construction des points d'eau, aménagements des cuvettes oasiennes, AGR, groupement d'appui-conseil paysan – GACAP. Ce dernier dispositif GACAP qui est une innovation initiée par le programme est à

répliquer pour pérenniser l'accès aux conseils agricoles, gage de durabilité de l'amélioration de la productivité.

### Principaux problèmes

#### 82. Points saillants

83. À ce niveau d'avancement du Programme, des études de cas sur les thèmes d'interventions à répliquer seront nécessaires pour affiner les techniques à adopter et les modalités de réplification. De plus, lors des échanges avec les partenaires de mise en œuvre, ainsi que les bénéficiaires, il est apparu nécessaire d'impliquer davantage le Conseil régional de la région de Diffa dans des missions de supervision du Programme ainsi que dans les caravanes de sensibilisation qui visent à pérenniser les investissements structurants opérationnels et faciliter la médiation et le dialogue social entre les agro-pasteurs.

84. La mission souligne la nécessité de collecter des données fiables et de qualité pour établir comment évolue la situation de référence dans la zone actuelle d'intervention. Ceci facilitera la capitalisation, la mise à l'échelle et la réplification.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
<b>Mener des études de cas sur les thèmes d'interventions à répliquer pour affiner les techniques à adopter et les modalités de réplification</b>  Mener des études de cas sur les thèmes d'interventions à répliquer pour affiner les techniques à adopter et les modalités de réplification	RSE ProDAF Diffa	12/2022
<b>Implication conseil regional</b>  Impliquer le Conseil régional à travers une convention et participation à des missions de supervision et aussi des caravanes de sensibilisation sur la pérennisation des investissements	ProDAF Diffa	

### c. Gestion du projet

**Qualité de la gestion du projet**

**Note: 5**

**Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

85. L'efficacité, la résilience et l'engagement de l'équipe de l'URGP-Diffa ont permis d'obtenir un progrès satisfaisant concernant les réalisations physiques. Aussi, compte tenu des conditions difficiles de mise en œuvre (mobilité limitée et pénibilité) liées au contexte sécuritaire, la mission recommande de réévaluer à la hausse, dans le respect de la grille nationale, la grille de salaire du personnel de Diffa. De plus, la comptabilité du Programme SD3C étant assurée par le ProDAF-Diffa, la mission recommande de procéder au recrutement d'un assistant comptable y afférent.

### Principaux problèmes

#### 86. Points saillants

87. Les partenaires de mise en œuvre se sont aussi adaptés au contexte en recourant à des agents villageois qu'elles forment et encadrent. La CENRAT fournit des appuis à la demande à l'URGP-Diffa qui sont à renforcer et à mieux programmer par les deux parties. La rotation fréquente des directeurs pays du FIDA a affecté les appuis de mise en œuvre de l'URGP-Diffa.

88. Les modalités de mise en œuvre sont aussi à ajustées : (i) renforcement des capacités à tous les niveaux (régional au local) pour que les capacités requises pour mettre en œuvre le programme soient disponibles dans la région de Diffa. Cela inclut un renforcement de l'URGP-Diffa, des services techniques déconcentrés, des partenaires de mise en œuvre, des associations et groupements des bénéficiaires, etc. ; (ii) plus grande flexibilité des choix des filières à appuyer et de la localisation des infrastructures de production et de commercialisation ; (iii) adoption à l'avance des scénarii à suivre concernant les modalités de mise en œuvre sur la base du plan de contingence régional<sup>[1]</sup>.

89. <sup>[1]</sup> Intégrer l'approche « do not harm/ ne pas nuire »

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
<b>Renforcer l'URGP-Diffa par le recrutement de personnel additionnel et l'acquisition de matériels roulants et d'équipements informatiques.</b>  Renforcer l'URGP-Diffa par le recrutement de personnel additionnel et l'acquisition de matériels roulants et d'équipements informatiques.	Coordo-RAF PRODF-Diffa	09/2022

**Gestion des savoirs**

**Note: 3**

**Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

90. À travers le dispositif existant de gestion et partage des savoirs, le ProDAF Diffa fait connaître graduellement les expériences documentées et valorisées de son URG. Les activités en matière de gestion des connaissances se concentrent plutôt sur la communication: i) la production et diffusion d'un bulletin trimestriel d'information «PNF Info » ; ii) la gestion du centre de documentation à l'intention des agents et

partenaires du Programme ; iii) la formation des agents en capitalisation. Six études de cas sont en cours de réalisation et permettront d'avoir une analyse qualitative plus fine sur les impacts du Programme.

### Principaux problèmes

91. La mission note que le niveau de capitalisation des expériences du Programme est relativement faible dans la zone d'intervention du ProDAF Diffa. Les activités porteuses, novatrices et rentables doivent être systématiquement documentées, analysées et diffusées à travers un plan annuel de gestion des savoirs clair et budgétisé. La mission recommande de se rapprocher des centres de recherches et de l'Université de Diffa pour faciliter la collecte de données et la capitalisation. Les produits de connaissances basés des études de cas standardisées et des « success stories » sur les différents modèles et innovations issus des activités structurantes et promus à travers le Programme, devront être disponible et vulgarisé au public sous différents formats (podcast, vidéos, tutos, infographie, etc.).
92. En vue de mieux produire et gérer les savoirs issus ou inspirés de la mise en œuvre du Programme, l'URGP de ProDAF/Diffa a intégré cette dimension, comme un des résultats attendus dans les conventions avec les partenaires notamment les ONG qui opèrent directement sur le terrain. La mission encourage cette initiative qui permet de repérer le plus souvent des initiatives et innovations pertinentes endogènes, développées par les paysans et qui peuvent être répliquées ailleurs à moindre coût.
93. La mission note que dans le domaine de communication et de la visibilité du Programme, les actions concrètes réalisées tournent autour de la diffusion des publi reportages, l'organisation d'un forum sur la GDT et la sécurité en relation avec l'Université de Diffa; le placement des plaques de visibilité et d'identification des réalisations du Programme (sites de fixation de dunes, centres d'alphabétisation, aménagement des cuvettes, etc.).
94. Le l'unité de Suivi Evaluation a informé la mission que des films documentaires sur les réalisations du programme sont produits et diffusé au grand public national et international pour partage sous forme d'un publi- reportage par la télévision nationale et autres télévisions internationales. D'autres couvertures médiatique de plusieurs activités du Programme (Journée mondiale de l'Alimentation, FESTIMIL, SAHEL) ont bénéficié de la prise en charge par le Programme.
95. En ce qui concerne les documents notamment les rapports d'activités produits par le Programme et ses partenaires, les versions « softs » ou électroniques sont stockées sur des disques externes exploitables à la demande. Les versions « hards » ou physiques des rapports d'activités sont diffusées auprès des différentes directions du ministère de tutelle du Programme et d'autres partenaires.
96. La mission constate toutefois que le programme n'a pas encore entamé la production des notes de capitalisation ni sur les activités techniques ni sur les leçons afin de renforcer les bases d'évidence pour mieux apprécier les résultats du Programme en termes de succès ou d'échecs notamment par les missions de supervision ou de revue (mi-parcours, achèvement, évaluation d'impact).

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
<p><b>Instaurer une culture de capitalisation des leçons apprises sur les succès et les échecs du Programme en vue d'améliorer la mise en œuvre du Programme et les interventions futures.</b></p> <p>Instaurer une culture de capitalisation des leçons apprises sur les succès et les échecs du Programme en vue d'améliorer la mise en œuvre du Programme et les interventions futures.</p>	RSE, RC1&2 CENRAT	

**Utilisation optimale des ressources** **Note: 4** **Notation précédente: 4**

### Justification de la note

97. Après près de trois ans de mise en oeuvre du ProDAF Diffa, le coût d'exécution par bénéficiaire est estimé par le Programme à 105 USD contre une prévision de 134 USD dans le DCP et le coût par ménage de 659 USD contre 936 USD dans le DCP. Cette analyse comparative, effectuée pendant la période sous revue, montre que les coûts unitaires de mise en oeuvre du ProDAF Diffa sont assez bas par rapport aux prévisions du DCP.

### Principaux problèmes

98. **Points saillants**
99. Malgré les risques liés à l'insécurité persistante dans la zone d'intervention du ProDAF Diffa, l'équipe de mise en œuvre manifeste une grande expérience professionnelle et une capacité d'adaptation considérable à ce contexte sécuritaire. Les coûts de fonctionnement pour la coordination du Programme et pour le suivi-évaluation sont assez maîtrisés et sont très en dessous des plafonds FIDA de 10% du montant de l'exécution financière. En effet, de 2018 à 2020, les charges de fonctionnement étaient les suivantes : 3,1% du montant total de l'exécution financière en 2018 ; 4,5% en 2019 et 8,8% en 2020.

**Cohérence entre le PTBA et les activités menées** **Note: 4** **Notation précédente: 4**

### Justification de la note

100. La cohérence entre les PTBA et l'exécution est jugée modérément satisfaisante. La mise en œuvre du Programme est opérationnalisée

annuellement à travers un PTBA qui est soumis à l'approbation du comité de pilotage et à la demande d'avis de non objection du FIDA. A cette revue, le ProDAF/Diffa, a à son actif que quatre PTBA élaborés et mis en œuvre avec des taux de décaissement important. Le cinquième qui est en cours pour l'exercice 2022 est en avancement normal par rapport aux années antérieures.

## Évaluation du PTBA

### 101. Principaux points saillants

102. Le PTBA constitue l'outil principal de programmation des activités du programme et l'un des principaux outils permettant d'évaluer sa performance non seulement en termes de progrès vers les objectifs assignés mais aussi en termes de décaissement des fonds alloués au Programme. Globalement, la mission constate que les taux d'exécution physique sont pour l'essentiel en cohérence avec les taux de réalisations financières dans les trois années exécutées. En effet, en fin 2019, le taux d'exécution physique du PTBA était de 82%, avec un taux de réalisation financière de 77%. Pour 2020, 2021, ces taux sont respectivement de 76% et 77%

Toutefois, les analyses des réalisations financières par activité révèlent souvent des dépassements importants sur certaines lignes budgétaires des activités des PTBA. Ces dépassements sont le plus généralement dus à des erreurs d'imputation analytique des dépenses sur les codes d'activités. Afin de remédier à ce problème et d'assurer les affectations correctes des dépenses liées aux activités réalisées dans un souci de comparaison avec les prévisions budgétaires inscrites dans les PTBA, la mission recommande d'impliquer davantage le responsable S&E dans la validation des imputations analytiques des dépenses avec l'équipe de la gestion financière.

**Performance du système de suivi-évaluation**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

103. La performance du système de S/E est jugée modérément satisfaisante. Les indicateurs liés aux résultats de 1er niveau c'est-à-dire les produits sont bien suivis par le système S&E mis en place en synergie et en cohérence avec le Système de suivi Évaluation global du programme ProDAF. Le système bénéficie des appuis de la CENRAT et d'une assistance technique internationale sur la gestion de la base de données en ligne. Par ailleurs, un nouveau logiciel de suivi-évaluation, « la Ruche », vient d'être mis en place, mais les données de 2019 à 2021 n'y sont pas encore importées et/ou saisies.

#### Évaluation du système de suivi-évaluation

104. *Dispositif de S/E.* En termes de ressources humaines, le système de S&E du ProDAF/Diffa qui intègre aussi le SD3C est géré par un Service de Suivi et Evaluation (SSE) composée d'une équipe de 2 personnes dont: (i) un Responsable S&E et (ii) un Assistant S&E pour le SD3C. Cette équipe et par extension tout le Programme, bénéficie une assistance technique de la CENRAT sur les aspects de planification de suivi et les enquêtes d'effet/impacts. Un consultant international appui l'URGP Diffa au même titre que les autres Programmes du portefeuille à la mise en place et l'opérationnalisation de la base de données en ligne pour le Suivi Evaluation. Dans chaque domaine d'intervention le Programme, dispose des partenaires qui s'occupent de la mise en œuvre des activités y compris celles du S&E.

105. Opérationnalité du dispositif S/E. Sans être totalement autonome, puisque encore dépendant d'une expertise internationale au moins sur gestion de la base de données, le dispositif S&E du ProDAF/Diffa assure la fonction de planification, à travers le pilotage du processus d'élaboration participative des PTBA et le suivi des plans d'action semestriel, trimestriel et mensuel des partenaires. Il assure également sa fonction de suivi et d'évaluation de l'exécution du Programme et de ses résultats par la collecte régulière des données.

106. La mission confirme que le système souffre de quelques dysfonctionnements causés par les problèmes de connexions internet pour la mise à jour de la base de données en ligne, mais aussi lié au faible renforcement des capacités des acteurs notamment les ONG partenaires qui ne disposent pas des outils standardisés fournis par le Programme. Par ailleurs, la maîtrise de la base données par les acteurs et les techniciens reste un défi à relever afin de mieux exploiter le potentiel de cette application sans une assistance permanente du consultant RUCHE.

107. Dans une perspective d'amélioration et de renforcement du dispositif S/E, la mission propose d'étudier avec la CENRAT, la possibilité de renforcer la cellule Suivi-Evaluation en personnel et en ressources financières pour remplir toutes ces fonctions notamment les aspects de capitalisation des savoirs.

108. *Coomunication.* La sous composante assure la visibilité de l'intervention du ProDAF-Diffa. Ainsi pendant cette période sous revue, l'URGP a réalisé deux documents audio-visuels de capitalisation des effets de certaines interventions sur les bénéficiaires. Ces documents ont fait l'objet de diffusion sur les médias nationaux et internationaux. De même plusieurs activités ont été couvertes au lancement ou lors des réceptions des travaux. Des panneaux de visibilité et autres affiches de communication sont installés un peu partout.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<b>Suivi Evaluation</b> Suivi des indicateurs d'effets : finaliser les analyses qualitatives manquante pour mieux apprécier la portée et la pertinence des réalisations Importer/compléter les données dans « la Ruche » et l'utiliser en tant que seul outil de SE	RSE PRODF-Diffa	07/2022

**Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques**

**Note: 3**

**Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

109. Certaines mesures de sauvegarde environnementale et sociale ont pu être intégrées dans les DAO des prestataires de services. Étant donné

que ProDAF-Diffa a été reclassé catégorie A en matière environnemental et social, les instruments et mesures relatives au « SECAP » ont été développés, mais leur mise en œuvre a été limitée par le manque de ressource humaine et financière, non prévue dans le budget initial. La mission recommande la création d'un poste de technicien en charge des volets, environnement, inclusion sociale, changement climatique, et OP ainsi que les lignes budgétaires pour l'exécution de mesures environnementales et sociales. La mission recommande également de concentrer les appuis du Programme sur la valorisation économique de ces terres restaurées, sur le reboisement (bois villageois) et la plantation des haies-vives.

#### Évaluation des PESEC

110. La mission note que la réalisation des études d'impact environnemental et social a été systématique pour les infrastructures structurantes (seuils, pistes, marchés). En outre la mise en œuvre des mesures préconisées n'est cependant pas effective et le suivi n'est pas systématique et rapporté. En effet la mise en œuvre des mesures prévues n'est planifiée ni dans le PPM, le PTBA et encore mieux dans les DAO. Enfin la mission note que les préoccupations environnementales et sociales ne sont pas suffisamment intégrées dans les activités du Programme et des parties prenantes. L'unique mission de suivi environnemental effectuée par le BNEE a relevé que les chantiers ne disposent pas de PGES chantier et la mise en œuvre des mesures d'atténuation nécessite beaucoup d'améliorations.
111. La mission relève que malgré l'élaboration des documents de sauvegarde environnementale et sociale, le mécanisme de suivi des mesures de sauvegarde et de leur mise en œuvre est encore insuffisamment pris en compte et documenté dans les activités financées.
112. De plus, les interventions du programme prévues pour appuyer les déplacés internes et retournés devraient être davantage orientées pour consolider l'amélioration de leur condition de vie par des formations additionnelles, la promotion de l'entrepreneuriat rural, etc.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<b>Mesures SECAP convenue</b> Créer un poste de technicien en charge des volets, environnement, inclusion sociale, changement climatique, et OP	CENRAT URGP	09/2022
<b>Mesures SECAP convenue</b> Procéder à un suivi périodique environnemental et social des activités du Programme ; prévoir une ligne budgétaire de suivi de SECAP	Coordo URGP-Diffa	

#### d. Gestion et exécution financière

**Taux de décaissement acceptable** **Note: 4.0** **Notation précédente: 4**

##### Justification de la note

113. Automated rating based on IFAD disbursement data

##### Principaux problèmes

- Sur le guichet NORAD 2, si à date, certaines catégories de dépenses sont « sous consommées » comme les catégories Génie Civil (47%), Consultant (58%), les décaissements sur la catégorie Don et Subventions (138%) sont au-dessus de la limite de 130% autorisée. Une tension de trésorerie est perceptible sur la catégorie Biens, Services, Intrants (84%). Sur la catégorie Don et Subventions, le dépassement de l'allocation est dû à l'augmentation du coût des Micro-entreprises Rurales (MER) financées. Les changements proposés par la RMP nécessitent une réaffectation des ressources par catégorie, tenant compte des engagements effectifs et provisionnels visualisés jusqu'à la date de clôture du Don.
- Au 30.04.2022, la trésorerie disponible sur les 3 guichets se chiffre à 1,8 milliards FCFA. Dans les livres du FIDA, le montant des avances non encore justifiées se chiffre à 2,114 millions FCFA (3,551 millions USD). Sur le financement NORAD 1, la DRF 14 de justification d'un montant de 105 872 712 FCFA n'a pas été encore traitée et le paiement de l'avance de la DRF 18 effectué le 29.04.2022 n'a pas été reçu par le Projet[1].
- Au 30/04/2022, l'exécution financière par année : (a) 2018, 50,81%%; (b) 2019, 48,77%%; (c) 2020, 80,30%% ; (d) 2021, 84,65%% ; et (e) 2022 (au 30/04/2022), 9,04%%. Une bonne performance financière est à relever à partir de 2020. La performance budgétaire n'a pas été pénalisée par le plafonnement des décaissements sur le guichet FIDA initié à partir de 2020 par le Fonds.
- PRODAF-D a réalisé des dépenses d'un montant global de 7,084 milliards FCFA, soit 51% des coûts du Projet (13,876 milliards FCFA). La performance par composante se présente comme suit: (i) « Renforcement de l'Agriculture Familiale Durable » 65,5% ; (ii) « Accès aux marchés » 22,2% ; (iii) « Coordination, Suivi-Evaluation et Gestion des Savoirs » 52,8%.
- La répartition des dépenses suit le profil à la formulation du Projet : sur les composantes 1 (68%) et 3 (19%), avec même un dépassement des projections sur la composante 1 (surcoûts sur les infrastructures structurantes). La performance sur la composante 2 (12%) est moins bonne par rapport aux projections de la formulation.
- Le profil des dépenses par catégorie se présente comme suit: Travaux, 26% (1 817 395 229 FCFA), Equipements/Matériels, 1% (74 082 659 FCFA), Consultation, 23% (1 655 839 049 FCFA), Biens, Services, Intrants 38% (2 692 245 136 FCFA), Dons, Subventions, 3% (245 348 968 FCFA) ; salaires et fonctionnement 8% (599 103 746 FCFA) . Le taux de réalisation financière sur les prévisions budgétaires par bailleur: (a) Prêt/Don FIDA/ 41,89%, (b) NORAD 1/ 112,49%% ; (c) NORAD 2/ 61,86% ; Gouvernement/ 3,25% ; (d) Bénéficiaires/ 17,64%. **Le Don NORAD 1 a bénéficié d'un taux de change favorable du dollar qui a permis d'obtenir des ressources financières supplémentaires en monnaie locale d'un montant de 231 millions FCFA.**
- Le montant non justifiées des avances accordées aux Partenaires d'exécution au 30.04.2022 se chiffre à 30,224 millions FCFA. Il s'agit d'avances à justifier décaissées en fin avril 2022.
- Au 30.04.2022, le taux d'engagement sur les ressources du Prêt/Don FIDA et le Don NORAD 2 est respectivement de 48% (5,2 millions EUR, soit 3,411 milliards FCFA) et 75% (5,042 millions USD, soit 2,920 milliards FCFA).
- Les ressources disponibles pour de nouveaux engagements se chiffrent respectivement à 3,6 milliards FCFA sur le Prêt/Don FIDA et 1,6

millions USD (environ 988 millions FCFA) sur le Don NORAD 2. La proposition de réallocation sur le financement NORAD 2 transmise au FIDA en décembre 2021 a été actualisée sur la base des ressources disponibles pour de nouveaux engagements au 30/04/2022.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Réallocation des fonds NORAD 2</b>	RAF CENART	06/2022
Transmettre au FIDA la proposition actualisée de réallocation sur le financement NORAD 2		

## Aspects fiduciaires

Qualité de la gestion financière

Note: 4

Notation précédente: 4

### Justification de la note

114. La qualité de la gestion financière ne souffre pas de manquements majeurs. Le risque fiduciaire inhérent a été évalué comme SUBSTANTIEL et le risque résiduel, MOYEN. Bien que le risque de gestion des ressources financières soit faible, une charge de travail de travail forte sur le SAF a été relevée et affecte l'efficacité organisationnelle. Par ailleurs, le système d'informations financière ne prend pas compte les transactions financières par DPD et la gestion prévisionnelle de la trésorerie souffre de faiblesses dans la planification des besoins en trésorerie et enfin, un écart entre les décaissements effectifs du FIDA (dépenses réalisées) et les réalisations financières du Projet est à situer et à corriger.

### Principaux problèmes

115.

1. La recommandation de juillet 2021 de renforcer la capacité de l'équipe de gestion du PRODAF-DIFFA avec le recrutement des assistants aux responsables de composante afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle n'a pas été suivie d'effet. L'équipe de gestion financière a une forte charge de travail avec un guichet de financement additionnel (SD3C-G5 Sahel) venu se greffer à la gestion fiduciaire du Projet. Une Grille de salaire définie par Décret n° 2019-115/PRN/MFP/RA/MF du 15 février 2019 a été établie et son examen est prévu afin d'évaluer les incidences sur les salaires des Projets FIDA. Le PTBA 2022 prévoit un plan de formation qui n'est pas encore actif.
2. La trésorerie disponible au moment de l'élaboration des DRF de renouvellement correspond en moyenne à moins de 10% du montant de l'avance demandée sur le Don NORAD 2 (DRF 3 et 8) et moins de 20% sur le Prêt/Don FIDA (DRF 6, 13, 18). Sur le guichet FIDA, le délai moyen entre la date de soumission et la date de paiement par le FIDA est 15 jours. Sur le guichet NORAD 2, le délai moyen est de 52 jours. Afin de maîtriser les tensions de trésorerie, la planification des besoins en trésorerie doit tenir compte des délais de traitement des DRF de renouvellement au FIDA. Par ailleurs, la transmission à la CENRAT d'une DRF mensuelle de justification, faciliterait à son niveau, la programmation de la mobilisation des fonds.
3. Le cahier de charge du Chef Comptable a été allégé ; l'ajustement répond aussi à une préoccupation de la mission de l'auditeur interne de mars 2022 qui a relevé un cumul des tâches. Jusqu'en fin 2020, le Cabinet Audit Afrique et Conseil a été en charge de l'audit interne du Programme Pays sur la base de prestations trimestrielles (3 missions sur Diffa). A partir de 2020, la fonction d'auditeur interne n'est plus externalisée. La mission de mars 2022 a relevé quelques améliorations à effectuer dans la gestion interne sans remettre en question le processus d'engagement et de liquidation des dépenses. L'indépendance de la fonction d'audit interne (dépend de la coordination CENRAT) amène à proposer son rattachement au Comité de Pilotage. Le service financier du PRODAF-DIFFA bénéficie de mission d'assistance de la CENART sous forme de confrontation des bases des données comptables.
4. Sur le contrôle de gestion des ressources, la CENRAT contrôle et valide les transactions financières de l'URGP sur les comptes d'opérations. Les rapprochements bancaires des mois de mars et d'avril 2022 ne présentent pas d'anomalie. Un arrêté de caisse est réalisé à la fin de chaque mois et les procès-verbaux sont disponibles. Il importe toutefois, de réaliser les analyses de comptes de Gestion et de Bilan afin d'assurer la cohérence des données financières de l'exécution financière, suivant l'angle analytique, catégoriel et bailleur. Un inventaire physique des immobilisations a été réalisé au 31/12/2021.
5. La Revue des ECD de la DRF 14 sur le Don NORAD 1 n'a pas montré de dépenses inéligibles et/ou faiblement justifiées. Les factures de Pause-Café consultées dépassent le nombre de participants sur les listes de présence. Il importe d'ajouter les chauffeurs et les Autorités ayant effectuées les ouvertures de ses Ateliers de formation afin de « matcher » les deux pièces justificatives. L'élément manquant dans les liasses archivées est la fiche de suivi des paiements sur les contrats.
6. La conciliation des décaissements du FIDA sur les 3 guichets de financement avec les réalisations financières montre un écart à situer dans la comptabilité. Il faut plus d'inter-actions avec l'équipe financière de la CENART notamment dans l'information sur le paiement des DPD, afin que le système d'information financière de DIFFA reflète l'ensemble des transactions financière du Projet.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Fixer un délai maximum de 12 mois pour la justification des frais de mission.</b>  Apporter plus de précisions aux mesures disciplinaires encourues par le personnel du projet en cas de justification tardive des avances sur mission. La principale mesure disciplinaire à préconiser et à intégrer au manuel de procédures est la retenue sur salaires des avances non justifiées par le personnel	Coordonnateur/RAF/ATN CF	08/2021
<b>Fixer un délai maximum de 90 jours aux partenaires aux fins de justification de l'intégralité des fonds mis à leur disposition et procéder à la mise à jour du manuel de procédures du ProDAF DIFFA en conséquence.</b>	Coordonnateur/RAF/ATN CF	08/2021
<b>N'accorder le quitus de démarrage des travaux que lorsque les moyens matériels et humains mobilisés sur les sites, constatés par inspection physique, correspondent aux termes du contrat.</b>	Coordonnateur/ATN CF	08/2021
<b>Gestion de la trésorerie</b>  Etablir un plan de trésorerie en sus du listing de dépenses	ATNCF/RAF/Comptable	08/2021
<b>Contribution des bénéficiaires</b>  Assurer la remonter des pièces comptables au niveau des équipes Techniques	RC/RSE/RAF	09/2021
<b>Archivage des Données</b>  Nommer un responsable de l'archivage et effectuer des scans en ligne et au niveau du Serveur	Coordonnateur/RAF	09/2021
<b>Audit Externe</b>  Obtenir l'ANO du FIDA pour les d'un montant total de 293 906 631 F CFA	Coordonnateur/RAF/Auditeur Interne/ATNCF	09/2021
<b>Comptabilité Analytique</b>  Revoir la répartition Analytique	RAF/Auditeur interne/ATCNF	09/2021
<b>Avances non justifiées</b>  procéder au recouvrement des pièces justificatives	RAF/Coordonnateur	09/2021
<b>Contrôle Interne</b>  Assurer les analyses de comptes de Gestion et de Bilan suivant la périodicité retenue dans le manuel afin d'assurer la cohérence des données financières	RAF	07/2022
<b>Système d'information Financière</b>  Concilier les décaissements sur les guichets de financement extérieurs avec les réalisations financières du Projet afin de situer l'écart constaté	RAF	07/2022

**Qualité et ponctualité des audits**

**Note: 5**

**Notation précédente: 5**

#### **Justification de la note**

116. Un rapport d'audit clair et informatif

#### **Principaux problèmes**

117. La revue du FIDA a jugé la qualité et la ponctualité du travail d'audit comme étant « Satisfaisantes » avec un score de 5 sur 6, en considérant que, bien que le rapport d'audit ait été reçu dans les délais prescrits, quelques observations ont été relevées sur la qualité du travail d'audit par rapport aux exigences d'audit du FIDA.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<p><b>Archivage des contrats</b></p> <p>Nous avons relevé que le système d'archivage des contrats au niveau du service financier n'est pas approprié. En effet, certains contrats n'étant pas par moment classés dans les documents de paiement et il n'a pas été mis en place un chrono dédié au classement des différents contrats. Cette situation n'est pas de nature à faciliter certains contrôles de cohérence à l'interne. Ce qui ne fournit pas la preuve que le service financier s'est assuré du respect des clauses contractuelles avant le paiement. Nos recommandations iront dans le sens de la mise en place d'un système d'archivage au niveau du service administratif et financier permettant de collecter un exemplaire de chaque contrat enregistré et l'archivé dans un chrono dédié à cet effet.</p>	RAF	12/2022
<p><b>Conformité des factures</b></p> <p>Le contrôle effectué sur certaines pièces de dépenses nous a permis de relever que quelques factures ne portent pas certaines mentions essentielles telles que la TVA, le numéro d'immatriculation fiscale (NIF), ... Cet état de fait n'est pas de nature à fournir une assurance que les prestataires sont en règles vis à vis de l'administration fiscale (NIF). Nous recommandons de veiller à ce que toutes les factures portent les mentions essentielles conformément aux exigences légales. 8 I ProDAE.DHH Rapport sur le Contrôle interne 01.01.2021- 31.12.2021</p>	RAF	12/2022
<p><b>Gestion des missions</b></p> <p>Nous avons relevé des cas où certains agents de Diffa en mission à Niamey ou Konni ont continué exceptionnellement sur une autre mission sur la base de l'ordre de mission d'origine. Cet état de fait ne donne pas une meilleure visibilité quant à l'autorisation de la seconde mission. Nous recommandons d'établir un autre ordre de mission lorsque l'Agent a continué sur une autre mission n'ayant pas le même objet que la mission initiale.</p>	RAF/Coordonnateur	12/2022
<p><b>Prélèvement du précompte ISB</b></p> <p>Nous avons relevé que certains partenaires d'exécution du programme n'ont pas procédé au prélèvement de la retenue ISB (Impôt Sur les Bénéfices) sur certains règlements. Le non prélèvement de la retenue ISB pourrait exposer le programme à un risque de redressement fiscal. En outre, en cas du contrôle de l'administration fiscale, l'entité encourrait également le paiement des pénalités. Nous recommandons à l'URGP de continuer à sensibiliser ces partenaires d'exécution du programme par rapport au respect des textes en matière du prélèvement des retenues ISB.</p>	RAF	12/2022
<p><b>Retard dans l'exécution de certains contrats</b></p> <p>Nous avons constaté des cas de retard dans l'exécution des travaux confiés à l'Entreprise BULA TURA pour la DC n161 sans la preuve de l'application des pénalités. Cet état de fait n'est pas de nature à garantir le livrable dans les délais et pourrait pénaliser les bénéficiaires. Nous recommandons à l'URGP de prendre les dispositions nécessaires afin que les délais contractuels puissent être respectés par les entrepreneurs et veiller à l'application des pénalités de retard le cas échéant.</p>	RAF/ Expert en Passation de Marché	12/2022
<p><b>Gestion du personnel {paiement des retenues ITS}</b></p> <p>Il a été relevé que les retenues de l'Impôt sur les Traitements et Salaires (TTS) du mois de juillet n'ont pas été reversées dans le délai. En effet, ces retenues sont payées le 10 novembre 2021. Cet état de fait constitue un cas de non-respect des dispositions de la législation fiscale en vigueur au Niger qui expose le programme à des sanctions de la part de l'Administration Fiscale en cas de contrôle. Nous recommandons de veiller au reversement dans le délai de l'impôt (ITS) retenu sur les salaires du personnel en conformité aux dispositions fiscales en vigueur (au plus tard le 15 du mois suivant la période de la retenue).</p>	RAF	12/2022

Fonds de contrepartie

Note: 2

Notation précédente: 2

#### Justification de la note

118. La participation financière du gouvernement au financement du PRODAF-Diffa a été évaluée à 3,6 millions USD (environ 1,900 milliards FCFA). Le montant total de la contrepartie nationale à la date du 30/04/2022 s'élève à 67 041 439 FCFA, soit un taux de réalisation financière est de 3,67% par rapport aux prévisions du COSTAB révisé.

#### Principaux problèmes

119. En ce qui concerne la participation de l'Etat du Niger, elle est comptabilisée sous forme de d'exonération de taxes et droits d'enregistrement sur les marchés, les impôts et taxes sur les biens, travaux et services acquis par le Projet. L'URGP collecte sous formes d'imprimés les formulaires de demande d'enregistrement ou de demande d'exonération ainsi que les timbres fiscaux puis soumettre aux impôts via la CENRAT. Cette faible mobilisation de la contribution de l'Etat en exonération s'explique par la lenteur administrative et la lourdeur des procédures dans l'obtention des exonérations (Envoi à la CENRAT, Visa du Ministère de tutelle, centralisation des demandes à la DGI). S'il arrive que les ARF et les factures concernées par la demande d'exonération expirent dans ce circuit, le droit à l'exonération n'est plus recevable

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Exonération</b> Alléger les procédures d'obtention des attestations d'exonérations	Coordonnateur/Ministère de Tutelle	10/2021
<b>Comptabilisation de la contrepartie de l'Etat</b> Demander à la partie Nigérienne de faire preuve de plus de diligence dans l'octroi des exonérations, afin de reléger l'effort du Gouvernement dans le co-financement du PRODAF-DIFFA	Représentation Pays FIDA CENART	09/2022

**Conformité avec les clauses des prêts**

**Note: 5**

**Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

120. La mission n'a pas relevé de manquements susceptibles de compromettre la mise en œuvre du Programme.

#### Principaux problèmes

##### 121. Points saillants

- L'envoi officiel au FIDA des RFI de toutes les URGP est assuré par la CENRAT après consolidation. Au 30/04/2022, PRODF-DIFFA a élaboré 12 RFI, transmis à la CENRAT pour consolidation La CENRAT à travers l'ATN/CF a toujours envoyé au FIDA les RFI dans les délais requis. Le RFI du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 a été élaboré suivant le nouveau canevas transmis par le FIDA et, envoyé à FMD.
- Le guichet NORAD 1 fait l'objet d'une réallocation des fonds en 2020 ; l'allocation des catégories « Equipements/Matériels » et « Coût de Fonctionnement » a été rehaussée respectivement de 38% et 97%, soit au-dessus du plafond de 10% de la disposition relative à la « Réallocation Autorisée » par l'Accord de Don
- Le PTBA de l'exercice 2022 a été transmis au FIDA le 04/02/2022. L'ANO du FIDA a été obtenu le 04/02/2022.
- Les assurances des véhicules sont effectives. Les assurances véhicules sont renouvelées systématiquement sans retard.
- Assurance pour le Bâtiment et équipements effective
- Dans les clauses des DAO, il est prévu une assurance pour les travaux de Génie Civil. Mais pas effectif au niveau de l'Entrepreneur
- Les EF 2021 de PRODAF-DIFFA ont été transmis à la CENART le 7/03/2022

#### Évaluation de la passation des marchés

**Passation des marchés**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

122. La mise en œuvre des activités de passation des marchés au ProDAF-Diffa est globalement conforme pour l'essentiel. Il faut noter toutefois, quelques améliorations à apporter dans les rapports dont : (i) la méthode de sélection des consultants individuels suppose une simple comparaison d'au moins 3 CV et seulement l'expert le mieux qualifié est contacté pour soumettre une proposition technique et financière qui sera négociée avant la signature du contrat. S'assurer à l'avenir du respect de cette disposition du code national et des Directives du FIDA; (ii) pour l'achat de biens, s'assurer de l'établissement formel du tableau de conformité technique de tous les soumissionnaires ayant réussi à l'examen préliminaire avant de passer à la comparaison des offres financières; (iii) améliorer le suivi et la gestion des marchés notamment en matière de délais (travaux).

#### Évaluation de la passation des marchés

##### 123. Points saillants

124. La Planification de la Passation des Marchés du Programme est établie sur la base du nouveau canevas du FIDA. Le niveau d'exécution du PPM 2022 à la date de fin 31 mai 2022 est de 10% sur un total de 23 marchés planifiés toutes catégories confondues.

125.

126. En matière de processus et procédures de présélection à l'appel d'offres, pour les activités planifiées et les marchés passés en revue il n'y avait pas de Pré-qualification.

127. La mission a passé en revue un échantillon représentatif de (nombre) dossiers tirés des registres des contrats de 2020, 2021 et 2022 dont la liste est jointe en annexe et a formulé les commentaires et recommandations suivants : (voir annexe pour les détails).

128. La qualité des dossiers passés en revue est de façon générale conforme pour l'essentiel, toutefois, la mission recommande des améliorations sur : (i) les rapports d'évaluation pour les fournitures en établissement formellement le tableau de conformité technique de tous les soumissionnaires ayant réussi à l'examen préliminaire avant de passer à la comparaison des offres financières; (ii) au niveau recrutement des experts individuels, la méthode de sélection suppose une simple comparaison d'au moins 3 CV et c'est uniquement l'expert le mieux qualifié qui est contacté pour soumettre une proposition technique et financière. S'assurer à l'avenir du respect de cette disposition du code national et des Directives du FIDA.

129. En matière de gestion et administration des contrats, les types des contrats utilisés sont conformes pour l'essentiel aux standards du FIDA

avec indication des obligations en matière de garantie (de paiement anticipé et de bonne exécution) et les contrats sont signés par les personnes autorisées. Cependant, le programme doit améliorer la gestion des contrats de biens et de travaux afin de s'assurer du respect des engagements contractuels en matière de délai.

130. L'analyse des dossiers montre que les paiements effectués par le Programme sont conformes aux modalités indiquées dans les contrats.
131. La mission note que le registre des contrats fourni est plus ou moins conforme au formulaire C10 les ajustements nécessaires ont été opérés et les informations sur les marchés sont encodées de façon correctes.
132. Pour l'archivage, la mission note que l'archivage des documents de passation est satisfaisant mais recommande des améliorations de façon à permettre non seulement la traçabilité complète des processus engagés au sein du programme mais aussi d'évaluer le respect des procédures. Cette remarque est surtout valable pour les documents liés aux services de consultants (PV de réception & copies rapports des missions).

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Mesures convenues passation marchés</b> Réduction des délais de traitement des dossiers et amélioration de la performance des équipes de passation des marchés du programme pays Introduire une lettre de demande de mise en place d'une commission spéciale pour les Programmes FIDA au Ministère de tutelle sous la responsabilité de la PRMP sur financement des Programmes (recrutement d'un expert sénior par la PRMP)	Coordo- CENRAT / MAG/ FIDA	06/2022
<b>Mesures convenues passation marchés</b> Finalisation des Travaux de construction du marché de demi-gros de poisson avec la société IBAT-Sarl, lot 1.  1- Écrire à l'ARMP pour l'inscrire dans la liste rouge, récupérer la caution de bonne exécution, résilier le contrat et se rapprocher de l'Office Nationale des Aménagements Hydro-Agricoles (ONAHA) pour la finalisation urgente des travaux.  2- Soumettre à la Banque Agricole du Niger pour paiement à ProDAF-Diffa, les deux garanties (Remboursement d'avance et bonne exécution) souscrites dans le cadre de la réalisation des travaux de construction du marché de demi-gros dans la région de Diffa.	Coordo/ RPM/ ONAHA/ FIDA	06/2022
<b>Mesures convenues passation de marchés</b> Finalisation des travaux de réhabilitation d'un puit cimenté et de 2 puits forage dans la commune de Chetimari :  1- Écrire à l'ARMP pour l'inscrire dans la liste rouge, du moment que la récupération des deux cautions est impossible car les délais de validité sont dépassés ;  2- Passer à la résiliation du contrat et se rapprocher de l'Office Nationale des Aménagements Hydro-Agricoles (ONAHA) pour la finalisation urgentes des travaux.	Coordo/ RPM/ ONAHA/ FIDA	06/2022
<b>Mesures convenues passation de marchés</b> Renforcement des capacités des équipes en passation des marchés selon les nouvelles directives plus les outils de planification et gestion des contrats Organiser un atelier en présentiel de renforcement des capacités des staffs des Programmes FIDA au Niger	Coordo/ RPM/ ONAHA/ FIDA	06/2022

## e. Indicateurs clés en matière de supervision et d'appui à l'exécution

<b>Probabilité d'atteindre l'objectif de développement</b>	<b>Note: 4.2</b>	<b>Notation précédente: 3.93</b>
<b>Évaluation de la performance globale de l'exécution</b>	<b>Note: 3.92</b>	<b>Notation précédente: 3.92</b>

## F. Pertinence

<b>Pertinence</b>	<b>Note: 5</b>	<b>Notation précédente: 5</b>
-------------------	----------------	-------------------------------

### Justification de la note

133. Les objectifs de ProDAF-Diffa sont de contribuer à assurer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les capacités de résilience aux crises des ménages ciblés dans la région de Diffa. Ces objectifs demeurent alignés au plan d'action 2021-2025 de l'initiative 3N du gouvernement du Niger et de la Note de stratégie pays de 2022. Les activités du programme répondent bien aux aspirations des populations rurales à améliorer leur résilience aux crises sécuritaires et changement climatique, à avoir un meilleur accès à l'eau agricole et pastorale, à augmenter les rendements et productions agro-pastorales (manioc, riz, légumes, petits ruminants, etc.), et à augmenter leur revenu

notamment pour les femmes déplacées/retournées

## G. Modification du projet

Responsabilité	Type de modification	Description																																											
PMU/Niger Government IFAD.	Réallocation	<p>Depuis avril 2021, un processus de réallocation des fonds du don Supplémentaire de l'Agence de Coopération Internationale pour le Développement (NORAD), <b>d'un montant de Six millions Sept Cent Soixante Un mille Neuf cent dollars (6 701 900) US</b> sous l'instrument financier N°2000002895, a été initié et a abouti à la signature de la correspondance N° 000167/MP/DGPD/DFI du 26 avril 2021 ci-joint.</p> <p>La présente demande est une mise à jour de celle déjà transmise le 26 Avril 2021, suite à la mission de Revue à Mi-parcours (RMP) du ProDAF Diffa tenue en juin 2022.</p> <p>En effet, la RMP a procédé à une analyse exhaustive de la gestion du projet et a formulé des ajustements significatifs, nécessitant une réaffectation des ressources par catégorie du Don supplémentaire NORAD2. Aussi, le présent dossier de réallocation budgétaire du Don NORAD 2 tient compte des engagements effectifs et prévisionnels visualisés jusqu'à la date de clôture de ce financement.</p> <p>Elle permettra notamment de répartir les ressources disponibles de la catégorie « non alloué » ainsi que les reliquats disponibles de certaines catégories. Elle vise au plan opérationnel à garantir une mise en œuvre efficace et efficiente du Projet sur la base des constats et conclusions de la Revue à Mi-Parcours.</p>																																											
PMU/Niger Government and IFAD	Cadre logique	<p><b>les nouveaux indicateurs en plus des existants.</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Résumé descriptif</th> <th colspan="4">Indicateur objectivement vérifiable <a href="#">11</a></th> <th colspan="3">Moyens de vérification</th> <th rowspan="2">Commentaire</th> </tr> <tr> <th>Intitulé</th> <th>Référence</th> <th>Mi-parcours</th> <th>Cible Finale</th> <th>Source</th> <th>Fréquence</th> <th>Responsabilité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Effet 1: L'émergence d'exploitations agricoles familiales durables permet aux producteurs ruraux (femmes, jeunes, réfugiés) de diversifier leurs productions, d'augmenter leurs rendements et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes</td> <td>% Diminution des conflits autour des espaces agro-pastoraux restaurés</td> <td>0</td> <td>18%</td> <td>30%</td> <td>Enquête projet</td> <td>Année 1, RMP, et fin</td> <td>URGP</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Produit 1.2:</b> L'accès aux points d'eau dans les zones pastorales est facilité</td> <td>% Diminution moyenne de la distance parcourue et du temps mis pour l'abreuvement des animaux</td> <td>0</td> <td>15%</td> <td>25%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Produit 1.3:</b> Les surfaces irriguées ont augmenté</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Résumé descriptif	Indicateur objectivement vérifiable <a href="#">11</a>				Moyens de vérification			Commentaire	Intitulé	Référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité	Effet 1: L'émergence d'exploitations agricoles familiales durables permet aux producteurs ruraux (femmes, jeunes, réfugiés) de diversifier leurs productions, d'augmenter leurs rendements et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes	% Diminution des conflits autour des espaces agro-pastoraux restaurés	0	18%	30%	Enquête projet	Année 1, RMP, et fin	URGP		<b>Produit 1.2:</b> L'accès aux points d'eau dans les zones pastorales est facilité	% Diminution moyenne de la distance parcourue et du temps mis pour l'abreuvement des animaux	0	15%	25%					<b>Produit 1.3:</b> Les surfaces irriguées ont augmenté								
Résumé descriptif	Indicateur objectivement vérifiable <a href="#">11</a>				Moyens de vérification			Commentaire																																					
	Intitulé	Référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité																																						
Effet 1: L'émergence d'exploitations agricoles familiales durables permet aux producteurs ruraux (femmes, jeunes, réfugiés) de diversifier leurs productions, d'augmenter leurs rendements et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes	% Diminution des conflits autour des espaces agro-pastoraux restaurés	0	18%	30%	Enquête projet	Année 1, RMP, et fin	URGP																																						
<b>Produit 1.2:</b> L'accès aux points d'eau dans les zones pastorales est facilité	% Diminution moyenne de la distance parcourue et du temps mis pour l'abreuvement des animaux	0	15%	25%																																									
<b>Produit 1.3:</b> Les surfaces irriguées ont augmenté																																													

Responsabilité	Type de modification	Résumé descriptif	Indicateur objectivement vérifiable				Moyens de vérification			Commentaire
			Description	Intitulé	Référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	
			Nombre additionnel de ml de haie à haute valeur économique ou écologique valorisé par les bénéficiaires	0	12 000	37 000				
			% de réduction des pertes d'eau lors des irrigations	ad	ad	-40%	Rapports du Project	Annuelle	URGP	
		<b>Produit 1.4:</b> Les productions agro-pastorales sont accrues	Nombre DIPE fonctionnel	0	45	245				
			Nombre de CEAP fonctionnel	0	366	450				
			Nombre de Club d'écoute / Radio communautaire fonctionnel	0	0	80				
			Nombre d'OP délivrant des services à leur membre	0	ad	+14				
		<b>Produit 1.5:</b> Le leadership féminin et l'autonomisation économique des femmes sont renforcés	Nombre de centre d'alphabétisation fonctionnel	0	30	70				
			Nombre d'AGR féminin opérationnel	0	190	362				
			Nombre d'unité de transformation de produit alimentaire fonctionnel	0	300	460				

## H. Actions convenues

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<b>Vue d'ensemble et avancement du projet</b>		
<b>audit de la structure de gestion du personnel</b>  Mener un audit de la structure de gestion du personnel de chaque projet et de la CENRAT pour dégager une visibilité claire sur l'état du personnel et faciliter une prise de décisions par le Ministère de tutelle, le FIDA et les PTF afin d'optimiser l'efficacité du montage actuel de gestion et coordination du Programme.	CENRAT URG	

<p><b>Renforcement capacité</b></p> <p>Prévoir un plan de renforcement de capacité du personnel des projets et de la CENTAT dans le cadre des PTBAs de 2022.</p>	CENRAT URGP	
<p><b>Complémentarité des charges</b></p> <p>Rechercher au maximum un équilibre et une complémentarité de la charge des nouvelles activités à retenir pour les PTBA 2022 entre les différents guichets de financement (non concernés par les plafonds de décaissement).</p>	CENRAT URGP	
<p><b>PTBA SD3C</b></p> <p>Prévoir dans les PTBA 2022 du SD3C, les activités financées sur les guichets du financement néerlandais et de la seconde allocation du FIDA.</p>	CENRAT	
<p><b>M&amp;E</b></p> <p>Actualiser le manuel de S/E du programme pour intégrer les nouveaux projets selon les spécificités de mise en œuvre de chaque bailleur et inclure la cible totale actualisée de la portée de chaque projet et du programme en général</p>	CENRAT	
<p><b>Prestataires temporaire</b></p> <p>Prévoir dans le PTBA de 2022 de la CENRAT, le recrutement de prestataires de services temporaires a des moments clés du système de suivi et évaluation.</p>	CENRAT	
<p><b>Plan de communication</b></p> <p>Préparer une stratégie et un plan de communication et de gestion des savoirs solide sur la base du plan de gestion et capitalisation des connaissances préparés par la CENRAT</p>	CENRAT	
<b>Efficacité en matière de développement</b>		
<p><b>Prioriser les interventions de diversification agricole favorable à l'amélioration de la nutrition et à l'accroissement de la durabilité des résultats</b></p> <p>Prioriser les interventions de diversification agricole favorable à l'amélioration de la nutrition et à l'accroissement de la durabilité des résultats</p>	RC1 ProDAF-Diffa	06/2022
<p><b>Renforcer le dialogue permanent avec les opérateurs et les autorités administratives (communes) et avec les différents partenaires du projet (population bénéficiaire, les STD).</b></p> <p>Renforcer le dialogue permanent avec les opérateurs et les autorités administratives (communes) et avec les différents partenaires du projet (population bénéficiaire, les STD).</p>	URGP	06/2022
<p><b>Sur la base du plan de contingence régional, développer des scénarios de modalité de mise en œuvre des activités de manière modulaire en fonction de l'évolution du niveau sécuritaire et des flux de personnes déplacées.</b></p> <p>Sur la base du plan de contingence régional, développer des scénarios de modalité de mise en œuvre des activités de manière modulaire en fonction de l'évolution du niveau sécuritaire et des flux de personnes déplacées.</p>	ProDAF DIFA	10/2022
<p><b>Répliquer le modèle de greniers de soudures féminins (expérience de ProDAF-MTZ et PARM-I3N), avec une double vocation non spéculative mais plutôt orienté pour la sécurité alimentaire : stockage de semence et stockage d'aliment.</b></p> <p>Répliquer le modèle de greniers de soudures féminins (expérience de ProDAF-MTZ et PARM-I3N), avec une double vocation non spéculative mais plutôt orienté pour la sécurité alimentaire : stockage de semence et stockage d'aliment.</p>	CENRAT	06/2023

<p><b>Mettre à l'échelle la dotation en kit caprin pour les femmes et identifier (lorsque les conditions le permettent) les synergies possibles avec les « jardins de case » mise en œuvre pour les réfugiés (avec FAO et PAM).</b></p> <p>Mettre à l'échelle la dotation en kit caprin pour les femmes et identifier (lorsque les conditions le permettent) les synergies possibles avec les « jardins de case » mise en œuvre pour les réfugiés (avec FAO et PAM).</p>	RC1 ProDAF-Diffa	12/2023
<p><b>Sur la base du plan de contingence régional, développer des scénarios de modalité de mise en œuvre des activités de manière modulaire en fonction de l'évolution du niveau sécuritaire et des flux de personnes déplacées.</b></p> <p>Sur la base du plan de contingence régional, développer des scénarios de modalité de mise en œuvre des activités de manière modulaire en fonction de l'évolution du niveau sécuritaire et des flux de personnes déplacées.</p>	RSE ProDAF-Diffa	
<p><b>Renforcer la synergie entre composantes A et B, entre autres, à travers le ciblage</b></p>	RSE ProDAF Diffa	
<p><b>Renforcer l'éducation nutritionnelle et la promotion des légumineuses au niveau des CEAP. Promouvoir la transformation des produits en vue d'améliorer leur conservation, notamment à travers des MER pour groupement féminin.</b></p>	ProDAF Diffa	
<p><b>Pour les travaux de fixation de dunes terminées, évaluer les besoins d'aménagement pour compléter leur traitement à partir des zones d'emprunt.</b></p> <p>Pour les travaux de fixation de dunes terminées, évaluer les besoins d'aménagement pour compléter leur traitement à partir des zones d'emprunt.</p>	RC1 ProDAF-Diffa	
<p><b>Gestion de la ressource en eau.</b></p> <p>Promouvoir une gestion durable de la ressource en eau à travers : (i) la mise à jour du plan d'aménagement des périmètres irrigués en intégrant l'extension initiée par les bénéficiaires eux-mêmes, ainsi que l'amortissement des équipements, (ii) la vulgarisation du suivi du niveau des nappes, (iii) adoption des systèmes d'irrigation économes en eau agricole (ex : irrigation par aspersion + renforcement des capacités).</p>	RC1 ProDAF-Diffa	
<b>Durabilité et transposition à plus grande échelle</b>		
<p><b>Harmonisation Ingénierie sociale</b></p> <p>Harmoniser l'ingénierie sociale développée par les prestataires de mise en œuvre (ONG, etc.) qui devraient appliquer l'approche de développement du ProDAF-Diffa</p>	URGP Diffa	06/2022
<p><b>Renforcer partenariat ONAHA</b></p> <p>Renforcer le partenariat avec l'Office Nationale des Aménagements Hydro-agricoles (ONAHA) : (i) l'exécution en régie des travaux d'aménagement en souffrance pour les dispositifs d'aménagement de petite irrigation, (ii) la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux d'aménagement ou réhabilitation de grande taille (+15ha)</p>	URGP	08/2022
<p><b>Convention ONG</b></p> <p>Les conventions annuelles des ONG de terrain sont à transformer en conventions « biannuelles », à reconduire après une évaluation satisfaisante des résultats, afin d'éviter le retard de démarrage à chaque début de l'année et de ne pas alourdir non plus la passation des marchés.</p>	Coordo-RAF-RSE PRODF-Diffa	09/2022
<p><b>Augmenter les kits « petits ruminants » en y incluant une dotation en complément aliment bétail.</b></p> <p>Augmenter les kits « petits ruminants » en y incluant une dotation en complément aliment bétail.</p>	RC1 - ProDAF-Diffa	12/2022

<p><b>Mettre en place une stratégie concertée de pérennisation des acquis du Programme</b></p> <p>Mettre en place une stratégie concertée de pérennisation des acquis du Programme</p>	<p>Coordo – Rse URGP-Diffa CENRAT</p>	<p>12/2022</p>
<p><b>Mener des études de cas sur les thèmes d'interventions à répliquer pour affiner les techniques à adopter et les modalités de réplication</b></p> <p>Mener des études de cas sur les thèmes d'interventions à répliquer pour affiner les techniques à adopter et les modalités de réplication</p>	<p>RSE ProDAF Diffa</p>	<p>12/2022</p>
<p><b>Concentration appui</b></p> <p>Concentrer les appuis du programme sur la valorisation économique de ces terres restaurées, sur le reboisement (bois villageois) et la plantation des haies-vives.</p>	<p>URGP</p>	
<p><b>Etablir Plan d'Actions</b></p> <p>Établir un plan d'actions et budgétaire clair pour la mise en œuvre effective des mesures environnementale et sociale préalablement recommandées</p>	<p>URGP</p>	
<p><b>Impliquer le Conseil régional</b></p> <p>Impliquer le Conseil régional à travers une convention et participation à des missions de supervision et aussi des caravanes de sensibilisation sur la pérennisation des investissements</p>	<p>CENRAT</p>	
<p><b>Vulgarisation Text</b></p> <p>Vulgariser les textes régissant les organisations (la loi OHADA, les guides fonciers, le code de l'eau et la stratégie nationale de promotion de l'irrigation etc) aux profits des organisations paysannes/producteurs.</p>	<p>CENRAT</p>	
<p><b>Appuyer la région de Diffa</b></p> <p>Appuyer la région de Diffa dans son processus de préparation de schéma d'aménagement foncier incluant la cartographie SIG (convention avec le secrétariat permanent régional du code rural et ses démembrements à tous les niveaux).</p>	<p>URGP</p>	
<p><b>Renforcer le partenariat</b></p> <p>Renforcer le partenariat existant avec le PAM et d'autres partenaires dans la zone, pour les activités post récupération des terres dégradées et de la fixation des dunes</p>	<p>URGP Diffa</p>	
<p><b>renforcement capacité Hadin Gwiwa</b></p> <p>Renforcer les capacités des comités et associations existants (AUE, AUSPE, COGES, etc.) afin d'assurer les fonctions suivantes : (i) élaboration, mise à jour, et mise en œuvre de leur plan d'action, (ii) promotion de la représentativité des femmes et de jeunes, (iii) voyages d'études et d'échanges au profit des membres des cadres de concertation « Hadin Gwiwa ».</p>	<p>RC1&amp;2 ProDAF-Diffa</p>	
<p><b>Rencorcement capacité</b></p> <p>Professionaliser les coopératives rizicoles intervenant dans la zone de la Komadougou, et rétablir le partenariat avec l'Université de Diffa dans les domaines de préservation de l'environnement, l'aménagement agricole, etc. Renforcer les OP dans le montage et le suivi des dossiers de microprojets. Les appuyer à préparer un bilan et un rapport d'activités périodiques.</p>	<p>ProDAF Diffa</p>	
<p><b>Implication conseil regional</b></p> <p>Impliquer le Conseil régional à travers une convention et participation à des missions de supervision et aussi des caravanes de sensibilisation sur la pérennisation des investissements</p>	<p>ProDAF Diffa</p>	
<b>Gestion du projet</b>		

<b>Suivi Evaluation</b> Suivi des indicateurs d'effets : finaliser les analyses qualitatives manquante pour mieux apprécier la portée et la pertinence des réalisations Importer/compléter les données dans « la Ruche » et l'utiliser en tant que seul outil de SE	RSE PRODF-Diffa	07/2022
<b>Renforcer l'URGP-Diffa par le recrutement de personnel additionnel et l'acquisition de matériels roulants et d'équipements informatiques.</b> Renforcer l'URGP-Diffa par le recrutement de personnel additionnel et l'acquisition de matériels roulants et d'équipements informatiques.	Coordo-RAF PRODF-Diffa	09/2022
<b>Mesures SECAP convenue</b> Créer un poste de technicien en charge des volets, environnement, inclusion sociale, changement climatique, et OP	CENRAT URGP	09/2022
<b>Instaurer une culture de capitalisation des leçons apprises sur les succès et les échecs du Programme en vue d'améliorer la mise en œuvre du Programme et les interventions futures.</b> Instaurer une culture de capitalisation des leçons apprises sur les succès et les échecs du Programme en vue d'améliorer la mise en œuvre du Programme et les interventions futures.	RSE, RC1&2 CENRAT	
<b>Mesures SECAP convenue</b> Procéder à un suivi périodique environnemental et social des activités du Programme ; prévoir une ligne budgétaire de suivi de SECAP	Coordo URGD-Diffa	
<b>Gestion et exécution financière</b>		
<b>Fixer un délai maximum de 12 mois pour la justification des frais de mission.</b> Apporter plus de précisions aux mesures disciplinaires encourues par le personnel du projet en cas de justification tardive des avances sur mission. La principale mesure disciplinaire à préconiser et à intégrer au manuel de procédures est la retenue sur salaires des avances non justifiées par le personnel	Coordonnateur/RAF/ATN CF	08/2021
<b>Fixer un délai maximum de 90 jours aux partenaires aux fins de justification de l'intégralité des fonds mis à leur disposition et procéder à la mise à jour du manuel de procédures du ProDAF DIFFA en conséquence.</b>	Coordonnateur/RAF/ATN CF	08/2021
<b>N'accorder le quitus de démarrage des travaux que lorsque les moyens matériels et humains mobilisés sur les sites, constatés par inspection physique, correspondent aux termes du contrat.</b>	Coordonnateur/ATN CF	08/2021
<b>Gestion de la trésorerie</b> Etablir un plan de trésorerie en sus du listing de dépenses	ATNCF/RAF/Comptable	08/2021
<b>Contribution des bénéficiaires</b> Assurer la remonter des pièces comptables au niveau des équipes Techniques	RC/RSE/RAF	09/2021
<b>Archivage des Données</b> Nommer un responsable de l'archivage et effectuer des scans en ligne et au niveau du Serveur	Coordonnateur/RAF	09/2021
<b>Audit Externe</b> Obtenir l'ANO du FIDA pour les d'un montant total de 293 906 631 F CFA	Coordonnateur/RAF/Auditeur Interne/ATNCF	09/2021
<b>Comptabilité Analytique</b> Revoir la répartition Analytique	RAF/Auditeur interne/ATCNF	09/2021

<b>Avances non justifiées</b> procéder au recouvrement des pièces justificatives	RAF/Coordonnateur	09/2021
<b>Exonération</b> Alléger les procédures d'obtention des attestations d'exonérations	Coordonnateur/Ministère de Tutelle	10/2021
<b>Mesures convenues passation marchés</b> Réduction des délais de traitement des dossiers et amélioration de la performance des équipes de passation des marchés du programme pays Introduire une lettre de demande de mise en place d'une commission spéciale pour les Programmes FIDA au Ministère de tutelle sous la responsabilité de la PRMP sur financement des Programmes (recrutement d'un expert sénior par la PRMP)	Coordo-CENRAT / MAG/ FIDA	06/2022
<b>Mesures convenues passation marchés</b> Finalisation des Travaux de construction du marché de demi-gros de poisson avec la société IBAT-Sarl, lot 1.  1- Écrire à l'ARMP pour l'inscrire dans la liste rouge, récupérer la caution de bonne exécution, résilier le contrat et se rapprocher de l'Office Nationale des Aménagements Hydro-Agricoles (ONAHA) pour la finalisation urgente des travaux.  2- Soumettre à la Banque Agricole du Niger pour paiement à ProDAF-Diffa, les deux garanties (Remboursement d'avance et bonne exécution) souscrites dans le cadre de la réalisation des travaux de construction du marché de demi-gros dans la région de Diffa.	Coordo/ RPM/ ONAHA/ FIDA	06/2022
<b>Mesures convenues passation de marchés</b> Finalisation des travaux de réhabilitation d'un puit cimenté et de 2 puits forage dans la commune de Chetimari :  1- Écrire à l'ARMP pour l'inscrire dans la liste rouge, du moment que la récupération des deux cautions est impossible car les délais de validité sont dépassés ;  2- Passer à la résiliation du contrat et se rapprocher de l'Office Nationale des Aménagements Hydro-Agricoles (ONAHA) pour la finalisation urgentes des travaux.	Coordo/ RPM/ ONAHA/ FIDA	06/2022
<b>Mesures convenues passation de marchés</b> Renforcement des capacités des équipes en passation des marchés selon les nouvelles du Directives plus les outils de planification et gestion des contrats Organiser un atelier en présentiel de renforcement des capacités des staffs des Programmes FIDA au Niger	Coordo/ RPM/ ONAHA/ FIDA	06/2022
<b>Réallocation des fonds NORAD 2</b> Transmettre au FIDA la proposition actualisée de réallocation sur le financement NORAD 2	RAF CENART	06/2022
<b>Contrôle Interne</b> Assurer les analyses de comptes de Gestion et de Bilan suivant la périodicité retenue dans le manuel afin d'assurer la cohérence des données financières	RAF	07/2022
<b>Système d'information Financière</b> Concilier les décaissements sur les guichets de financement extérieurs avec les réalisations financières du Projet afin de situer l'écart constaté	RAF	07/2022
<b>Comptabilisation de la contrepartie de l'Etat</b> Demander à la partie Nigérienne de faire preuve de plus de diligence dans l'octroi des exonérations, afin de relâcher l'effort du Gouvernement dans le co-financement du PRODAF-DIFFA	Représentation Pays FIDA CENART	09/2022

<p><b>Archivage des contrats</b></p> <p>Nous avons relevé que le système d'archivage des contrats au niveau du service financier n'est pas approprié. En effet, certains contrats n'étant pas par moment classés dans les documents de paiement et il n'a pas été mis en place un chrono dédié au classement des différents contrats. Cette situation n'est pas de nature à faciliter certains contrôles de cohérence à l'interne. Ce qui ne fournit pas la preuve que le service financier s'est assuré du respect des clauses contractuelles avant le paiement.</p> <p>Nos recommandations iront dans le sens de la mise en place d'un système d'archivage au niveau du service administratif et financier permettant de collecter un exemplaire de chaque contrat enregistré et l'archivé dans un chrono dédié à cet effet.</p>	RAF	12/2022
<p><b>Conformité des factures</b></p> <p>Le contrôle effectué sur certaines pièces de dépenses nous a permis de relever que quelques factures ne portent pas certaines mentions essentielles telles que la TVA, le numéro d'immatriculation fiscale (NIF), ... Cet état de fait n'est pas de nature à fournir une assurance que les prestataires sont en règles vis à vis de l'administration fiscale (NIF).</p> <p>Nous recommandons de veiller à ce que toutes les factures portent les mentions essentielles conformément aux exigences légales. 8   ProDAE.DHH Rapport sur le Contrôle interne 01.01.2021- 31.12.2021</p>	RAF	12/2022
<p><b>Gestion des missions</b></p> <p>Nous avons relevé des cas où certains agents de Diffa en mission à Niamey ou Konni ont continué exceptionnellement sur une autre mission sur la base de l'ordre de mission d'origine. Cet état de fait ne donne pas une meilleure visibilité quant à l'autorisation de la seconde mission.</p> <p>Nous recommandons d'établir un autre ordre de mission lorsque l'Agent a continué sur une autre mission n'ayant pas le même objet que la mission initiale.</p>	RAF/Coordonnateur	12/2022
<p><b>Prélèvement du précompte ISB</b></p> <p>Nous avons relevé que certains partenaires d'exécution du programme n'ont pas procédé au prélèvement de la retenue ISB (Impôt Sur les Bénéfices) sur certains règlements. Le non prélèvement de la retenue ISB pourrait exposer le programme à un risque de redressement fiscal. En outre, en cas du contrôle de l'administration fiscale, l'entité encourrait également le paiement des pénalités.</p> <p>Nous recommandons à l'URGP de continuer à sensibiliser ces partenaires d'exécution du programme par rapport au respect des textes en matière du prélèvement des retenues ISB.</p>	RAF	12/2022
<p><b>Retard dans l'exécution de certains contrats</b></p> <p>Nous avons constaté des cas de retard dans l'exécution des travaux confiés à l'Entreprise BULA TURA pour la DC n161 sans la preuve de l'application des pénalités. Cet état de fait n'est pas de nature à garantir le livrable dans les délais et pourrait pénaliser les bénéficiaires.</p> <p>Nous recommandons à l'URGP de prendre les dispositions nécessaires afin que les délais contractuels puissent être respectés par les entrepreneurs et veiller à l'application des pénalités de retard le cas échéant.</p>	RAF/ Expert en Passation de Marché	12/2022
<p><b>Gestion du personnel {paiement des retenues ITS}</b></p> <p>Il a été relevé que les retenues de l'Impôt sur les Traitements et Salaires (TTS) du mois de juillet n'ont pas été reversées dans le délai. En effet, ces retenues sont payées le 10 novembre 2021. Cet état de fait constitue un cas de non-respect des dispositions de la législation fiscale en vigueur au Niger qui expose le programme à des sanctions de la part de l'Administration Fiscale en cas de contrôle.</p> <p>Nous recommandons de veiller au reversement dans le délai de l'impôt (ITS) retenu sur les salaires du personnel en conformité aux dispositions fiscales en vigueur (au plus tard le 15 du mois suivant la période de la retenue).</p>	RAF	12/2022



Investir dans les populations rurales

## **Niger**

---

### **Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa**

#### **Revue à mi-parcours**

#### **: Cadre logique du projet**

Dates de mission: 09 Mai 2022 au 12 juillet 2022

Date du document: 01/11/2022

Identifiant du projet 2000001810

Numéro du rapport: 6209-NE

Afrique de l'Ouest et du Centre  
Département de la gestion des programmes



Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa

Cadre logique

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	
Portée	1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages									
	Membres des ménages		108 071	160 000	0	108 071	67.544			
	1.a Nombre correspondant de ménages touchés									
	Ménages dirigés par une femme		5 394	8 750	0	5 394	61.6			
	Ménages autres que ceux ayant une femme pour chef		11 760	14 250	0	11 760	82.5			
	Ménages		17 154	23 000	0	17 154	74.6			
	1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet									
	Hommes		70 000	112 000		77 711	69.4			
	Femmes		30 000	48 000		35 838	74.7			
	Jeunes		30 000	48 000		59 758	124.5			
	Personnes autochtones			96 000		93 022	96.9			
	Nombre total de personnes bénéficiant de services		100 000	160 000		113 549	71			

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Ménages Réfugiés-retournés-déplacés bénéficiant des services programme							" <input type="checkbox"/> Rapport INS, i3N <input type="checkbox"/> Enquêtes d'impact SYGRI et complémentaire Effets/impact <input type="checkbox"/> Rapports partenaires et études spécifiques "			
	Households		6 800	8 000	3 546						
<b>Objectif du projet</b> Contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la résilience face aux crises des ménages ruraux de la région de Diffa (hors zone militarisée)	Réduction du taux de malnutrition chronique chez les enfants de 0 à 59 mois							Rapports UNICEF et PAM			
	Réduction malnutrition chronique	49.5	47	45	47						
	Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ciblés							Enquêtes d'impact SYGRI			
	Amélioration (pourcentage)	21	19	17	19						
<b>Objectif de développement</b> Restaurer et renforcer les capacités de 23 000 ménages à développer les productions agropastorales et halieutiques ou de micro-entreprises rurales dans la bande sud de la région de Diffa (hors zone militarisée)	Nombre de ménages ayant une augmentation de 30% du volume de production							" <input type="checkbox"/> Rapport INS, i3N <input type="checkbox"/> Enquêtes d'impact SYGRI et complémentaire Effets/impact <input type="checkbox"/> Rapports partenaires et études spécifiques "			
	Nombre de ménages		10 000	17 250	10 000						
	Nombre de ménages Réfugiés-retournés-déplacés ayant une augmentation de 30% du volume de production							" <input type="checkbox"/> Rapport INS, i3N <input type="checkbox"/> Enquêtes d'impact SYGRI et complémentaire Effets/impact <input type="checkbox"/> Rapports partenaires et études spécifiques "			
	Nombre de ménages		3 000	5 175	3 000						

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses		
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence		Responsabilité	
	Nombre de ménages ayant une augmentation de 20% du niveau de leur revenu							" <input type="checkbox"/> Rapport INS, i3N <input type="checkbox"/> Enquêtes d'impact SYGRI et complémentaire Effets/impact <input type="checkbox"/> Rapports partenaires et études spécifiques "				
	Nombre de ménages		10 000	17 250	<b>10 000</b>							
	Nombre de ménages Réfugiés-retournés-déplacés ayant une augmentation de 20% du niveau de leur revenu							" <input type="checkbox"/> Rapport INS, i3N <input type="checkbox"/> Enquêtes d'impact SYGRI et complémentaire Effets/impact <input type="checkbox"/> Rapports partenaires et études spécifiques "				
	Nombre de ménages		3 000	5 175	<b>3 000</b>							
<b>Effet direct</b> Effet 1: L'émergence d'exploitations agricoles familiales durables permet aux producteurs ruraux (femmes, jeunes, réfugiés) de diversifier leurs productions, d'augmenter leurs rendements et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes	1.2.4 Ménages faisant état d'une augmentation de la production							Enquêtes d'impact SYGRI et complémentaire Effets/impact			Conditions climatiques favorables; Conditions zoo-phyto-sanitaires favorables; Partenariat effectif des différents projets et PTF pour un développement rationnel de la petite irrigation; Le système d'alerte précoce au niveau décentralisé est fonctionnel	
	Membres des ménages											
	Ménages											
	Ménages dirigés par une femme											
	Ménages		4 776	16 000	<b>4 776</b>							
	Nombre de personnes déclarant une production excédentaire (cultures et le bétail) dont les RRD							Dispositif analyse économique et financière				
	Nombre de personnes											
	Pourcentage de migrants déclarant une intégration positive avec les communauté d'accueil											
Pourcentage de migrants		70	90	<b>70</b>								

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	1.2.8 Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)							COI, MDDW methodology	baseline, mid term, completion	UGP, prestataire	
	Femmes (%)		25	50							
	Femmes (nombre)		7 500	15 000							
	Ménages (%)		7.5	15							
	Ménages (nombre)		1 725	3 450							
	Membres des ménages		11 213	22 425							
<b>Produit</b> Produit 1.1: Les aménagements productifs structurants ont accru la gestion rationnelle de l'eau et la fertilité des sols, et ainsi la résilience des exploitations familiales	3.1.4 Hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat							☐ Rapports prestataires			Sécurisation foncière préalable aux aménagements et modes de gestion négociés des sites; Capacité d'appliquer les mesures recommandées suite à l'analyse du suivi piézométrique
	Superficie en hectares		2 825	3 325	0	2 825	84.962				
	Nombre de cadres de concertation mis en place et fonctionnels pour la gestion communautaire des ressources comprenant (i) les familles d'accueil, les populations réfugiées, (ii) les femmes et (iii) les jeunes										
	Nombre de cadres de concertation		14	20	0						
	1.1.8 Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition							M&E system	annually	UGP	
	Nombre de personnes qui participent		11 876	23 750	8 494	11 876	50				
	Hommes		8 313	16 625	5 957	8 313	50				
	Femmes		3 563	7 125	2 537	3 563	50				
	Ménages		3 313	2 590	213	3 313	127.9				
	Membres des ménages bénéficiaires		12 025	24 050		21 984	91.4				
	ASAP+ 1. Membres des ménages de petits exploitants pauvres ayant reçu un appui pour faire face aux effets du changement climatique										
	Total household members										
	Households										

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Males										
	Females										
	Young										
	Indigenous people										
	Personnes handicapés										
<b>Produit</b> Produit 1.2: L'accès aux points d'eau dans les zones pastorales est facilité	Nombre de points d'eau aménagés dans le cadre de l'hydraulique pastorale										
	Nombre de points d'eau		16	35	4						
<b>Produit</b> Produit 1.3: Les surfaces irriguées ont augmenté	1.1.2 Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état										
	Superficie en hectares		354	564	204	354	62.766				
<b>Produit</b> Produit 1.4: Les usagers de l'eau agricole et pastorale utilisent et gèrent de manière concertée la ressource disponible	Nombre de personnes signalant un meilleur accès à l'eau à des fins de production (Agricole et pastoral)										
	Nombre de personnes	759	84 000	136 000	84 000						
<b>Produit</b> Produit 1.5: Les productions agro-pastorales sont accrues	1.1.4 Personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production										Les GFS sont gérés sans ingérence des communes en charge de la supervision
	Nombre total de personnes formées par le projet				0	18 185					
	Hommes formés à la production végétale				0	5 992					
	Femmes formées à la production végétale				0	2 113					
	Jeunes formés à la production végétale				0	4 225					
	Personnes autochtones formées à la production végétale				0	6 440					

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses			
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité				
	Hommes formés à la production animale				0	1 645								
	Femmes formées à la production animale				0	1 213								
	Jeunes formés à la production animale				0	1 408								
	Personnes autochtones formées à la production animale				0	1 844								
	Personnes formées à la production végétale				0	8 105								
	Personnes formées à la production animale				0	2 858								
	Personnes formées à la production halieutique					2 327								
	Hommes formés au moins une fois par le projet				0	12 069								
	Femmes formées au moins une fois par le projet				0	6 116								
	Nombre de producteurs ayant accès à des intrants de production améliorés et / ou à des ensembles technologiques											Rapports des prestataires et des STD partenaires		
	Nombre total		15 000	30 000	2 831									
	Femmes jeunes													
	Males													
Females														
Hommes jeunes														

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>Effet direct</b> Effet 2: Les producteurs valorisent mieux leurs surplus de production agro-sylvo-pastorale en les commercialisant sur des marchés de demi-gros qui approvisionnent les centres de consommation nationaux et marchés transfrontaliers	2.2.6 Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés et aux installations de transformation et de stockage							SIG			Echanges commerciaux stables avec les pays de la sous-région dont le Nigéria; Les institutions financières (SFD, BAGRI, banques commerciales) financent les groupes cibles
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés		10 000	17 250	10 000						
	Taille des ménages										
	Ménages dirigés par une femme										
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de transformation										
	Taille des ménages										
	Ménages dirigés par une femme										
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de stockage										
	Taille des ménages										
	Ménages dirigés par une femme										
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés										

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de transformation										
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de stockage										
<b>Produit</b> Produit 2.1: Les plateformes de commercialisation des produits agricoles sont construites dans les zones de concentration des productions	2.1.6 Installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état							<input type="checkbox"/> SIG <input type="checkbox"/> Rapports des prestataires de services <input type="checkbox"/> Cartes des risques climatiques <input type="checkbox"/> PDC/PIA des communes			Partenariat Public-Privé soutenu par les communes
	Nombre total d'installations		0	12	0	0	0				
	Installations de commercialisation construites ou remises en état		0	6	0	0	0				
	Installations de transformation construites ou remises en état				0	0					
	Installations de stockage construites ou remises en état		0	6	0	0	0				
<b>Produit</b> Produit 2.2: Les microentreprises sont financées	Nombre de Micro Entreprises Rurales financées							<input type="checkbox"/> Rapports des prestataires de services et des STD (DRA/GR) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> SIG <input type="checkbox"/> Cartes des risques climatiques			Fonds d'entretien routier opérationnel
	Nbre de MERs		377	549	211						

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>Produit</b> Produit 2.3: Un dispositif de réduction des entraves commerciales est fonctionnel le long du corridor Diffa-Zinder-Kano	Nombre de cadres de concertation locales mises en place et soutenues par les autorités gouvernementales le long du corridor							<input type="checkbox"/> Rapports/cartes du CILSS, SIG			Stabilité socio-politique au Nigéria; Absence de crise alimentaire majeure
	Nombre de cadres de concertation		1	1	1						



Investir dans les populations rurales

## Niger

---

### Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa

#### Revue à mi-parcours

#### Appendice 1: Performance financière réelle par source de financement et par composante; décaissements par catégorie

Dates de mission: 09 Mai 2022 au 12 juillet 2022

Date du document: 01/11/2022

Identifiant du projet 2000001810

Numéro du rapport: 6209-NE

Afrique de l'Ouest et du Centre  
Département de la gestion des programmes



## Appendice 1: Performance financière réelle par source de financement et par composante; décaissements par catégorie

Tableau 1A: Décaissement par source de financement au 30/04/2022 (en milliers de USD)

Bailleurs	Montants prévus (en milliers d'USD)	Décaissements (en milliers d'USD)	Proportion des fonds décaissés
Prêt/FIDA	6.250	3 091	49%
Don/FIDA	6.250	3 091	49%
Don NORAD 1	3.604	3 601	99,92%
Don NORAD 2	6.761,9	5 528	82%
Gouvernement	3.651	134	4%
Bénéficiaires	217,4	29	14%
<b>TOTAL</b>	<b>26.734,4</b>	<b>15 475</b>	<b>58%</b>

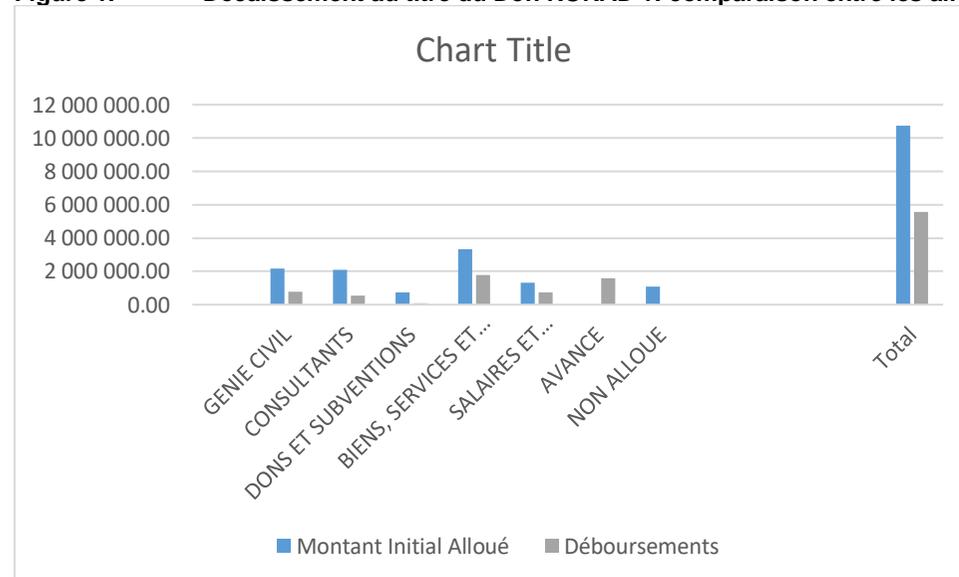
Tableau 1B: Réalisation Financière par composante au 31/12/2014 (en milliers de USD)

Composante	Prêt du FIDA			Don du FIDA			Dons NORAD 1 et 2			Gouvernement			Entité nationale 1			Total		
	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%
Comp 1	2 848	1 278	45%	2 848	1 278	45%	6 449	5 801	90%	1 966	94	5%	168	0	0%	14279	8451	59%
Comp 2	2 031	177	9%	2 031	177	9%	2 357	1 127	48%	949	3	0%	50	29	59%	7418	1514	20%
Comp 3	1 371	760	55%	1 371	760	55%	1 560	803	51%	736	37	5%				5037	2360	47%
Trésorerie		876			876			1 399								0	3150	
<b>TOTAL</b>	<b>6 250</b>	<b>3 091</b>	<b>49%</b>	<b>6 250</b>	<b>3 091</b>	<b>49%</b>	<b>10 366</b>	<b>9 129</b>	<b>88%</b>	<b>3 651</b>	<b>134</b>	<b>4%</b>	<b>217</b>	<b>29</b>	<b>14%</b>	<b>26 734</b>	<b>15 475</b>	<b>58%</b>

**Tableau 1C: Décaissements du Don NORAD 1 (en USD, au 30/04/2022)**

Catégorie/Description	Montant Initial Alloué	Montant révisé	Décaissements	Solde	Décaissements en %
Génie Civil	960 000	970 812	1 139 720,51	-168 908,51	117,40%
Equipements et matériels	904 800	995 280	923 745,98	71 534,02	92,81%
Services	57 500	79 500	78 353,78	1 146,22	98,56%
Fonds d'Appui	1 276 974	1 356 924	1 082 844,54	274 079,46	79,80%
Salaires et indemnités	36 000	71 000	57 622,87	13 377,13	81,16%
Fonctionnement	118 800	130 558	112 257,54	18 300,46	85,98%
Non alloués	250 000	0		0,00	
<b>AVANCE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>206 677,51</b>	<b>-206 677,51</b>	
<b>Total</b>	<b>3 604 074,00</b>	<b>3 604 074,00</b>	<b>3 601 222,73</b>	<b>2 851,27</b>	<b>99,92%</b>

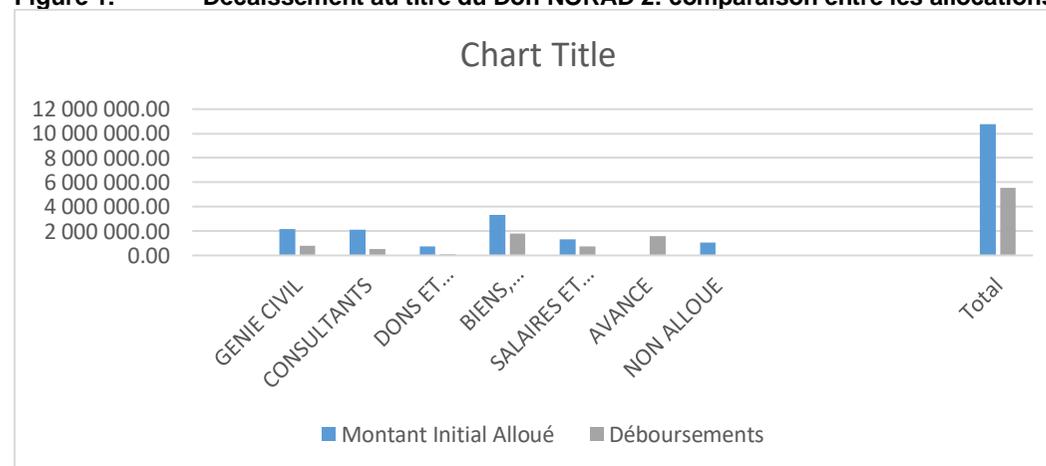
**Figure 1: Décaissement au titre du Don NORAD 1: comparaison entre les allocations initiales et révisées et les décaissements effectifs**



**Tableau 1C: Décaissements du Don NORAD 2 (en USD, au 30/04/2022)**

Catégorie/Description	Montant Initial Alloué	Décaissements	Solde	Décaissements en % (*) au 30/09/2020
GENIE CIVIL	2 097 430,00	977 471	1 119 959	46,60%
CONSULTANTS	2 166 940,00	1 255 516	911 424	57,94%
DONS ET SUBVENTIONS	231 600,00	320 639	-89 039	138,45%
BIENS, SERVICES ET INTRANTS	1 589 740,00	1 330 712	259 028	83,71%
NON ALLOUE	676 190,00	-	676 190	0,00%
<b>AVANCE</b>		<b>1 643 345</b>	<b>-1 643 345</b>	
<b>Total</b>	<b>6 761 900,00</b>	<b>5 527 683,08</b>	<b>1 234 216,92</b>	<b>81,75%</b>

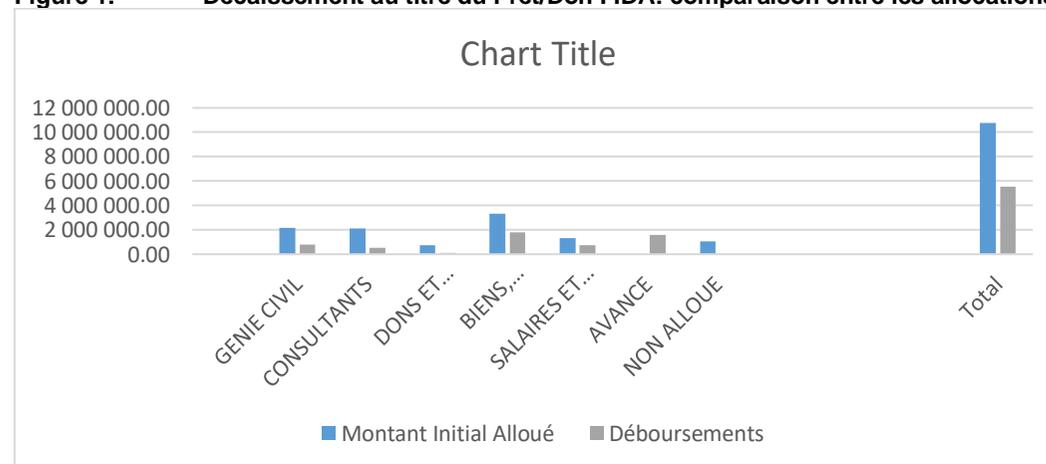
**Figure 1: Décaissement au titre du Don NORAD 2: comparaison entre les allocations initiales et révisées et les décaissements effectifs**



**Tableau 1C: Décaissements du Prêt/Don FIDA (en EUR, au 30/04/2022)**

Catégorie/Description	Montant Initial Alloué	Décaissements	Solde	Décaissements en % (*) au 30/09/2020
GENIE CIVIL	2 180 000,00	776 401,36	1 403 599	35,61%
CONSULTANTS	2 100 000,00	550 791,84	1 549 208	26,23%
DONS ET SUBVENTIONS	740 000,00	87 740,44	652 260	11,86%
BIENS, SERVICES ET INTRANTS	3 320 000,00	1 793 125,76	1 526 874	54,01%
SALAIRES ET INDEMNITES	1 330 000,00	748 686,56	581 313	56,29%
AVANCE	0,00	1 601 645,76	-1 601 646	
NON ALLOUE	1 070 000,00	0,00		
<b>Total</b>	<b>10 740 000,00</b>	<b>5 558 391,72</b>	<b>4 111 608,28</b>	<b>51,75%</b>

**Figure 1: Décaissement au titre du Prêt/Don FIDA: comparaison entre les allocations initiales et révisées et les décaissements effectifs**







Investir dans les populations rurales

## **Niger**

---

### **Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa**

#### **Revue à mi-parcours**

#### **Appendice 2: Avancement des activités du PTBA**

Dates de mission: 09 Mai 2022 au 12 juillet 2022

Date du document: 01/11/2022

Identifiant du projet 2000001810

Numéro du rapport: 6209-NE

Afrique de l'Ouest et du Centre  
Département de la gestion des programmes



## Vue d'ensemble et avancement du Programme

*Contexte difficile de mise en œuvre.* Les trois années de mise en œuvre du programme se sont déroulées dans un contexte d'État d'urgence qui est toujours en vigueur jusqu'à présent dans la région de Diffa. Certaines mesures sécuritaires prises dans ce cadre ont engendré des défis et contraintes multiples pour l'exécution du programme, à l'instar de l'interdiction de circuler en moto, de la restriction d'activités des filières principales prévues (poivron, pêche, bois, etc.), de l'augmentation de 45% du nombre des réfugiés depuis 2018, et de l'interdiction des ventes et transports de carburant et engrais chimiques. Les besoins prioritaires des bénéficiaires sont l'accès à l'eau agricole et pastorale ainsi que le traitement des dunes qui continuent de progresser en menaçant aussi bien certains villages que les champs.

*Efficacité.* Malgré les défis ci-dessus, les activités du programme ont permis de contribuer à l'amélioration des rendements et productions agro-pastorales (manioc, riz, légumes, petits ruminants, etc.), à l'augmentation des revenus notamment pour les femmes déplacées/retournées à travers les AGR, et au renforcement de la résilience des populations grâce notamment à l'accès à l'eau agricole et pastorale. La mission de RMP estime que le ProDAF Diffa est sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs globaux et certains effets du programme ont pu déjà être appréciés. L'efficacité du Programme est jugée satisfaisante.

*Composante A - Renforcement durable de l'agriculture familiale.* La performance de cette composante est satisfaisante par rapport aux résultats attendus à la RMP présentés dans le tableau ci-contre. Les principaux succès de cette composante concernent les thèmes suivants : protection des bases productives, appui à la petite irrigation, hydraulique pastorale, aménagement des cuvettes oasiennes, AGR, et renforcement de la résilience à travers les champs école agropastoral (CEAP).

Activités	Réalisations	Objectif RMP	% execution physique
<b>1.1 Aménagement bassin versant</b>			
Superficies dunes fixées autour des cuvettes (ha)	2 325	1 094	212,6%
Superficies de terres dégradées en amont des bassins versants récupérer (ha)	400	292	137,1%
Couloirs de passage des animaux balisés (km)	99,2	91	109%
Bandes pare-feu dans les enclaves pastorales (MI)	100	58	171,4%
Haies vives installées (MI)	5 000	14 583	34,3%
<b>1.2 Hydraulique pastorale</b>			
Nombre de puits pastoraux réalisés/réhabilités	11	15	73,3%
Nombre de stations de pompage construites	6	5	120%
<b>1.3 Développement des bassins de production</b>			
Superficie de terre exploitée en petite irrigation (ha)	375	354	106%
<b>1.4 et 1.5 : Adaptation de l'agriculture familiale au changement climatique &amp; Développement des cultures irriguées</b>			
Nombre de dispositifs de vulgarisation agricole en pluviale (CEP) mis en place	290	255	113,7%
Nombre de kits intrants agricoles distribués	260	370	70,3%
Nombre de kits équipements agricoles distribués	120	80	150%
Nombre de dispositifs de multiplication de semence mis en place	30	25	120%
Nombre de dispositifs de vulgarisation agricole en maraicher (CEPM) mis en place	76	85	89,4%
<b>1.6 Amélioration du petit élevage</b>			
Nombre de Dispositifs d'Initiative Paysanne en Élevage (DIPE) mis en place	71	45	157,8%
Nombre de nouveaux kit PR mis en place	1700	1340	126,9%
Nombre de kit asins mis en place	285	270	105,6%
Nombre d'AGR de fabrication de fromage mis en place	300	175	171,4%
Nombre de case de santé vétérinaires identifiées pour construction	6	2	300%
Nombre de parcs de vaccination identifiées pour construction	12	7	171,4%
Nombre de boutiques d'Aliment de Bétail construites	3	0	
<b>1.7 Appui à l'organisation et leadership des femmes (MMD)</b>			
Nombre de membres de groupements formés sur les Activités Génératrices de Revenus	190	122	155,7%
Nombre de centres d'alphabétisation mis en place	30	50	60%

Nombre de foyer d'animation et réhabilitation nutritionnel (FARN) redynamisé	2	1	200%
--	---	---	------

*Composante B - Accès des producteurs aux marchés.* Le progrès de cette composante est modérément satisfaisant. Par rapport aux résultats attendus à la RMP, les principales réalisations sont: la mise en place de 5 cadres de concertation Hadin Gwiwa pour les centres de collectes et le marché de demi-gros (MDG) de poisson, l'appui à 167 microentreprises rurales, la réception provisoire du lot 2 du marché de demi-gros à Diffa. Ces avancements modérés sont attribuables au contexte sécuritaire très difficile, un positionnement plus proactif d'autres Programmes dans la zone qui financent les mêmes activités commerciales et du retard accusé par la construction des infrastructures de commercialisation (marché de demi-gros). Les principales expériences générées par cette composante sont relatives aux comités de gestion des infrastructures de commercialisation et MER.

*Principaux résultats et effets.* À ce jour, plus de 70% des produits du programme sont livrés à 100% par rapport à l'objectif de la revue à mi-parcours (RMP). Le ProDAF a appuyé 17.154 ménages, soit 75% des 23.000 ménages bénéficiaires ciblés, dépassant ainsi les 13.200 ménages ciblés à la RMP. Le Programme a enregistré une amélioration de l'accès à l'eau agricole et pastorale pour près de 4,500 ménages. La dotation en kit « petit ruminant » a permis de renforcer la résilience des bénéficiaires à travers un important capital bétail dont 2.226 têtes ont été vendues pour un montant total de 40 Millions de FCFA. De plus, les 38 Micro-Entreprises Rurales (MER) para-vétérinaires ambulantes ont contribué à étoffer le dispositif de santé animale de la région en apportant des services aux éleveurs sédentaires et transhumants. L'augmentation du nombre d'infrastructures hydrauliques agropastorales a permis de : i) réduire significativement le temps consacré à l'abreuvement du bétail ; ii) diminuer la charge de travail pour les jeunes bergers ; iii) accroître l'offre quantitative et qualitative en eau et ; iv) réduire les conflits agro-pastoraux.

La création d'emplois pour l'aménagement des bassins versants à travers le "cash for work" a permis à 6,950 bénéficiaires de réduire la période de soudure de 4 à 3 mois. L'accès en semence de qualité est assuré pour les bénéficiaires grâce à l'émergence de 10 groupements de multiplicateurs de semences dans le cadre des dispositifs de vulgarisation agricole. Grâce à ces dispositifs, l'amélioration de l'état nutritionnel et de la résilience des ménages cibles se traduit par un score de diversification alimentaire qui passe de 5,9 à 6,67.

*Aspect environnementaux et sociaux.* Certaines mesures de sauvegarde environnementale et sociale ont pu être intégrées dans les DAO des prestataires de services. En 2020, ProDAF-Diffa a été reclassé catégorie A en matière environnementale et sociale et les instruments et mesures relatifs au « SECAP » ont été développés. Toutefois, leur mise en œuvre, c'est-à-dire des mesures de sauvegarde environnementale et sociale, de l'ingénierie sociale et des investissements y afférents, a été limitée par le manque de dotation budgétaire non prévue dans le budget initial et d'un responsable technique y afférent. Les interventions du programme prévues pour appuyer les déplacés internes et retournés devraient être davantage orientées pour consolider l'amélioration de leur condition de vie par des formations additionnelles, la promotion de l'entrepreneuriat rural, etc.

*Aspects nutrition.* La sensibilisation à la diversification alimentaire (notamment pour les enfants de moins de 5 ans) et l'éducation nutritionnelle n'ont pas pu être suffisamment intégrées dans chacune des activités du programme. De plus, des opportunités de synergies avec d'autres partenaires intervenant dans la région restent à exploiter. La réalisation des Foyers d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle (FARN) est à 200% due à une sous-estimation dans la planification de l'approche.

*Passation des marchés.* La mission reconnaît que le décaissement du don NORAD1 a été accéléré grâce à une délégation de certaines fonctions de PRMP au niveau de l'URGP de Diffa. La mise en œuvre des activités de passation des marchés est globalement conforme. Toutefois, le suivi et la gestion des marchés, notamment en matière de délais (travaux) sont à améliorer. Certaines dispositions dans le processus de sélection prévue (code national et directives du FIDA) ne sont pas correctement appliquées spécifiquement pour la sélection de consultants. De plus, dans le rapport pour l'acquisition des biens, le tableau de conformité technique de tous les soumissionnaires, ayant réussi à l'examen préliminaire, est à préparer avant de passer à la comparaison des offres financières.

*Niveau de décaissement cumulé (30/04/2022).* Le Coût global du PRODAF-DIFFA se chiffre à 26,7 millions USD. Le Programme a mobilisé le reliquat de l'allocation budgétaire 2016- 2018 du FIDA de 12,5 millions de dollars EU (50% en prêt et 50% en don). Dans le cadre de la mise en œuvre du mécanisme dénommé FARMS « Facility for Refugees, Migrants Forced Displacement and Rural Stability», le FIDA a obtenu un don de l'Agence Norvégienne de Coopération au Développement d'un montant de 3,604 millions de dollars EU). En 2021, le Gouvernement Norvégien a exprimé l'intérêt d'accroître sa contribution au financement du ProDAF Diffa pour un montant de 6,761 millions USD pour la période 2019-2021.

Le montant des financements extérieurs (Prêt/Don FIDA, Don NORAD 1, Don NORAD 2) mobilisés par le PRODAF-D se chiffre à 22,8 millions USD sur lesquels le Programme a décaissé 15,3 millions USD, soit 67% des financements extérieurs mobilisés. PRODAF-D a réalisé des dépenses d'un montant global de 7,084 milliards FCFA, soit 51% des coûts du Programme (13,876 milliards FCFA).

A la date de la RMP, trois défis se posent au ProDAF-Diffa: (i) les changements proposés par la RMP nécessitent une réaffectation des ressources par catégorie du Don NORAD 2 tenant compte des engagements effectifs et prévisionnels visualisés jusqu'à la date de clôture du Don NORAD 2, (ii) le reliquat des ressources du Don non engagé au 30.04.2022, estimé à 988 millions FCFA, devra être dépensé avant le 31.12.2022 et, (iii) la performance budgétaire 2022 devra être améliorée, avec la réalisation des engagements budgétaires en cours, évalués à 732 millions FCFA sur le guichet FIDA et 562 millions FCFA sur le guichet NORAD 2. Ces défis nécessitent que le ProDAF-Diffa revoit ses processus opérationnels de mise en œuvre des PTBA en amont des décaissements afin d'optimiser la productivité dans la mise en œuvre et les dépenses effectives du Programme.

*Financement additionnel pour la mise à l'échelle des résultats.* Le programme aura besoin des ressources financières additionnelles et de développer davantage de partenariats pour toucher plus de bénéficiaires par la replication et la mise à l'échelle des résultats obtenus (bénéficiaires actuels représentant 16% de la population totale). De plus, l'accroissement de leurs besoins d'appui à cause des différents défis sécuritaire, alimentaire, pastoral, environnemental et social dans la zone du ProDAF-Diffa nécessitera également plus de ressources financières. Ainsi, la mission de revue recommande au Gouvernement du Niger et au FIDA de mettre à l'échelle le ProDAF-Diffa avec des ressources additionnelles à mobiliser par le FIDA et d'autres co-financements.

Titre de la mesure convenue	Responsabilité	Date limite	Statuts
<b>Composante A. Renforcement durable de l'agriculture familiale</b>			
<p><b>Aménagement des bassins versants (AS1)</b> Renforcer le partenariat existant avec le PAM et d'autres partenaires dans la zone, pour les activités post récupération des terres dégradées et de la fixation des dunes.</p>	RC1 ProDAF-Diffa	Immédiat	Acceptée
<p><b>Hydraulique pastorale (AS2)</b> Continuer la construction des points d'eau. Développer, autour de ces points d'eau, des activités connexes pertinentes de préservation de l'environnement et de renforcement de la résilience des communautés (case de santé et boutique d'aliments bétail, parc de vaccination, pare-feu, etc.).</p>	RC1 ProDAF-Diffa	Continu	Acceptée
<p><b>Développement des bassins de production (AS3)</b> Poursuivre/répliquer les aménagements dans les cuvettes oasiennes et les zones interdunaires en procédant de manière prioritaire par : i) l'extension des sites aménagés ou en cours d'aménagement et; ii) l'identification de nouveaux sites dont les études sont disponibles (après mise à jour des dites études). Étendre la formation des bénéficiaires de CEAP à la tenue de compte d'exploitation et en éducation financière de base. Explorer des modèles d'épargne et de crédits villageois adaptés aux contextes sécuritaires très difficiles.</p>	RC1 et RC2 ProDAF-Diffa	Continu	Acceptée
<p><b>Adaptation de l'agriculture pluviale aux changements climatiques et Développement des cultures irriguées (AS4 et AS5).</b> Consolider les interventions y afférentes en programmant un paquet d'activités qui comprendra: (i) aménagement hydroagricole, (ii) protection de la zone de production (fixation de dunes, haies vives d'espèces à haute valeur ajoutée ou écologique, etc.), (iii) un CEAP fonctionnel ; (iv) un club d'écoute communautaire/ radio communautaire. Consolider et répliquer le dispositif de conseil agricole de proximité « groupement d'appui-conseil paysan – GACAP ». Prévoir leur consolidation et leur mise en réseau en tant que MER multi-services.</p>	RC1 ProDAF-Diffa	Déc. 2022	Acceptée

Titre de la mesure convenue	Responsabilité	Date limite	Statuts
<p><b>Amélioration du petit élevage (AS6)</b>  Explorer la possibilité de mettre en œuvre le paquet d'activité d'appui au pastoralisme autour d'Unités Pastorales, comprenant : (i) une installation hydraulique pastorale couplée à un parc de vaccination ; (ii) une MER pour le conseil vétérinaire et l'accès aux intrants ; (iii) la production de fourrage mixte et un magasin de stockage d'aliment bétail (boutique d'aliment de bétail incluse) ; (iv) un comité de gestion des ressources pastorales opérationnel pour la mise en défend, la préservation du couvert végétal, et la mitigation des conflits entre agro-pasteurs.  Promouvoir, à titre pilote, la production de fourrage mixte autour des infrastructures hydrauliques pastorales dans sites spécifiques et des cuvettes oasiennes, en collaboration avec les OPs, la direction régionale de l'Élevage et en partenariat avec SD3C.  Développer un modèle d'affaire pour la création de MER services vétérinaire et para-vétérinaire. Explorer la collaboration avec VSF pour l'appui et l'opérationnalisation d'un SVPP à Diffa</p>	RC1 ProDAF-Diffa	Octobre 2022	Acceptée
	RC1 ProDAF-Diffa	Continu	Acceptée
	RC1&2 ProDAF-Diffa	Continu	Acceptée
<p><b>Appui à l'organisation et au leadership des femmes (AS8)</b>  Augmenter le nombre et le montant de soutien des AGR des groupements des femmes pour les mettre à niveau en tant que MER et assurer leur formation en gestion d'entreprise.</p>	RC1 ProDAF-Diffa	Octobre 2022	Acceptée
<b>Composante B. Accès des producteurs aux marchés</b>			
<p><b>Construction des plateformes commerciales dans les PDE (AS9)</b>  Réévaluer la pertinence de la construction du 2e Marché de Demi-Gros (MDG), et explorer d'autres options commerciales adaptées au contexte.  Identifier les sites alternatifs d'implantations de 2 Centres de Collecte Satellitaires (CCS) restants, en fonction de la synergie avec le MDG poisson en cours de construction ou d'autre besoin de commercialisation.</p>	RC2 ProDAF-Diffa	Continu	Acceptée
<p><b>Renforcement des structures de gestion des infrastructures (AS11)</b>  Poursuivre et intensifier l'ingénierie sociale en faveur de tous les "Hadin Gwiwa" dans la perspective de leurs rôles et responsabilités et de manière à concilier : a) la mise en place actuelle du dispositif et ; b) la gestion rentable de l'infrastructure (visites d'échange, formations, etc.) ; c) une gestion inclusive et participative de l'infrastructure (mobilisation et engagement de l'ensemble des groupes d'acteurs du marché)</p>	RC2 ProDAF-Diffa	Continu	Acceptée
<p><b>Appui aux Investissements Productifs Inclusifs au sein des PDE (AS12)</b>  Mettre à jour les critères de ciblage des MER et AGR, en tenant compte de leur finalité commerciale.</p>	RC2 ProDAF-Diffa	Continu	Acceptée
<p><b>Intégration régionale des échanges (AS13)</b>  Explorer les mesures facilitant la commercialisation intra-régionale  Conduire les activités d'intégration régionale afin de promouvoir des filières compétitives (poisson, oignons) au niveau régional.  Poursuivre et renforcer l'animation des échanges transfrontaliers à travers la CTL et autres cadres de concertations pertinents pour la facilitation du commerce des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques.</p>	CENRAT	Continu	Acceptée



Investir dans les populations rurales

## Niger

---

### Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa

#### Revue à mi-parcours

#### Appendice 3: Respect des dispositions juridiques: état de l'exécution

Dates de mission: 09 Mai 2022 au 12 juillet 2022

Date du document: 01/11/2022

Identifiant du projet 2000001810

Numéro du rapport: 6209-NE

Afrique de l'Ouest et du Centre  
Département de la gestion des programmes



## Respect des dispositions juridiques: état de l'exécution

Sections	Dispositions	Objectifs/ Dates prévues	Degré de conformité/Date	Observations
Section B, point 6 de l'Accord de Financement FIDA du 14 décembre 2018 « Compte Désigné »	«Un compte désigné libellé en Franc de la Communauté financière africaine (FCFA) destiné à recevoir les fonds provenant respectivement du prêt et du don sera ouvert au nom du Programme auprès d'une banque commerciale au Niger».	Respecté	Conforme	Ouvert ----- à la Banque la BIA
Section B, point 7 de l'Accord de Financement FIDA du 14 décembre 2018 « Compte d'Opération »	«Un compte d'opérations en FCFA sera ouvert au bénéfice de l'Unité Régionale de Gestion du Programme (URGP) afin de recevoir les fonds du compte désigné».	Respecté	conforme	Ouvert en juillet 2019 à la BIA
Section B, point 8 de l'Accord de Financement FIDA du 14 décembre 2018 « Participation Financière du Gouvernement »	L'Emprunteur/Bénéficiaire fournira des fonds de contrepartie pour un montant équivalent à environ deux millions cent vingt-deux mille Euros (2 122 000 Euros) aux fins de financement de l'ensemble des droits, impôts, taxes et redevances diverses grevant les travaux, les biens et services du Programme, selon les procédures en vigueur sur le territoire de l'Emprunteur/Bénéficiaire	Respecté	Partiellement Respecté	Au 30/04/2022, le taux de réalisation financière de la participation financière du Gouvernement au financement du ProDAF Diffa est de 3,67% (3 651 055 USD) par rapport aux prévisions des Coûts Initiaux du Programme avec la programmation de NORAD 2 (3,6 millions USD)
AF: Section E.1 i) conditions préalables au premier décaissement	Les organes nécessaires à la mise en œuvre du Programme ont été mis en place par l'Agent principal et le personnel de l'URGP a été recruté;	respecté	conforme	Le personnel a été recruté progressivement. Un premier recrutement en Mars 2018 puis le personnel complémentaire en mai 2019.
AF: Section E.1 ii) conditions préalables au premier décaissement	Le premier programme de travail et budget annuel (PTBA) accompagné d'un plan de passation des marchés a été approuvé par le Fonds	Respecté	A actualiser	Le CP s'est tenu 9 novembre 2018 ; le 1er PTBA de l'exercice 2019 a été transmis et L'ANO du FIDA a été obtenu le 9/ 01/2019.
AF: Section E.1 iii) conditions préalables au premier décaissement	Le compte désigné a été ouvert et les spécimens de signatures envoyés au FIDA;	respecté	conforme	Oui. Spécimen transmis au FIDA
AF: Section E.1 iv) conditions préalables au premier décaissement	Le logiciel comptable a été paramétré en fonction des besoins spécifiques du Programme	respecté	conforme	Le programme est doté d'un Logiciel comptable TOM <sup>2</sup> PRO en 2018 qui régénère automatiquement les données financières selon le besoin
Section 7.01, b), ii) des conditions générales « PTBA », Avril 2014	« ..... l'agent principal du programme soumet au Fonds, pour observations, la version provisoire du PTBA, au plus tard soixante (60) jours avant le début de l'année du Programme considérée..... ».	respecté	conforme	Le PTBA de l'exercice 2022 a été transmis au FIDA le 04/02/2022. L'ANO du FIDA a été obtenu le 04/02/2022
Section 7.05 des conditions générales d'Avril 2014 « Passation de Marchés »	Les marchés biens, travaux et services financés par le financement seront passés conformément aux dispositions de la réglementation de l'Emprunteur/bénéficiaires »	respecté	conforme	effectif
Section 7.08 des conditions générales d'Avril 2014	L'assurance des véhicules, du matériel et des travaux de génie civil financés à partir du prêt est conforme aux bonnes pratiques commerciales	Pour mémoire	Respecté	Les assurances des véhicules sont effectives. Les assurances véhicules sont renouvelées systématiquement sans retard. Assurance pour le Bâtiment et équipements effective Dans les clauses des DAO, il est prévu une assurance pour les travaux de Genie Civil. Mais pas effectif au niveau de l'Entrepreneur
Section 7.11 des conditions générales d'Avril 2014	L'Emprunteur assure le Personnel clé du Programme contre les risques de maladies et d'accident suivant de saines pratiques commerciales	Pour mémoire	Respecté	Le personnel est également souscrit à l'assurance maladie chaque année
Section 8.03 b) : des conditions générales d'Avril 2014 : RMP	Un examen à mi-parcours est réalisé conjointement par l'emprunteur et le FIDA au plus tard à la moitié de la période d'exécution	Pour mémoire	Respecté	En cours de réalisation depuis le 05 mai 2022
Section 9.02 b) : des conditions générales d'Avril 2014: EF	L'Emprunteur remet au Fonds chaque année fiscale des EF détaillés des opérations des ressources et des dépenses relatives, établis conformément à des normes agréées par le Fonds, dans un délai de 4 mois après la clôture de chaque année fiscale	Pour mémoire	Respecté	Les EF 2021 de PRODAF-DIFFA ont été transmis à la CENART le 7/03/2022
Section 9.03 b) : des conditions générales d'Avril 2014: AUDIT	Faire vérifier les comptes relatifs au Programme par un Commissaire au Compte suivant les normes de vérification agréée par le FIDA et remettre au Fonds, dans les 6 mois de l'année fiscale, une copie certifiée conforme du Rapport d'Audit	Pour mémoire	conforme	Depuis son lancement en mars 2018, le ProDAF Diffa a reçu trois audits 3 externes



Investir dans les populations rurales

## Niger

---

### Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa

#### Revue à mi-parcours

#### Appendice 7: Matrice Intégrée des Risques du Projet (IPRM)

Dates de mission: 09 Mai 2022 au 12 juillet 2022

Date du document: 01/11/2022

Identifiant du projet 2000001810

Numéro du rapport: 6209-NE

Afrique de l'Ouest et du Centre  
Département de la gestion des programmes



## Sommaire general

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
<b>Contexte national</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<i>Engagement politique</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Gouvernance</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Macroéconomie</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Fragilité et sécurité</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<b>Stratégies et politiques sectorielles</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<i>Alignement des politiques</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Élaboration et mise en œuvre des politiques</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<b>Contexte environnemental et climatique</b>	<b>Élevé</b>	<b>Substantiel</b>
<i>Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Vulnérabilité du projet aux impacts des changements climatiques</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<b>Portée du projet</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<i>Pertinence du projet</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Solidité technique</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<b>Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<i>Modalités d'exécution</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Suivi-évaluation des dispositifs</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<b>Gestion financière du projet</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<i>Organisation et dotation en personnel du projet</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Budgétisation du projet</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Flux de fonds et procédures de décaissement du projet</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Contrôles internes du projet</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Information comptable et financière du projet</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Audit externe du projet</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<b>Passation des marchés relatifs au projet</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<i>Cadre juridique et réglementaire</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Responsabilité et transparence</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Capacités en matière de passation des marchés publics</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Processus de passation des marchés publics</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<b>Impact environnemental, social et climatique</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<i>Conservation de la biodiversité</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Efficience des ressources et prévention de la pollution</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Patrimoine culturel</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Peuples autochtones</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Conditions de travail</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Santé et sécurité communautaires</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
<i>Réinstallation et réinsertion économique des populations</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Émissions de gaz à effet de serre</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<b>Parties prenantes</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<i>Coordination/participation des parties prenantes</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Doléances des parties prenantes</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<b>Risque global</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>

<b>Contexte national</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<b>Engagement politique</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que la situation politique du pays retarde ou neutralise potentiellement des décisions et engagements politiques clés (notamment l'approbation et l'application de lois et de règlements, et le financement de contrepartie dans les délais prévus) déterminants en vue de garantir le succès du projet. Il peut s'agir de divers facteurs: élections à venir, changements imminents de gouvernement, degré élevé d'instabilité/de renouvellement/d'incertitude politique, ou changements de priorités politiques notamment avec cette situation sécuritaire qui court toujours,</p>	Substantiel	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Les troubles politiques post-électorales surviennent suite aux élections présidentielles de 2020 et la situation d'insécurité généralisée se dégradent. La mauvaise gestion et les pratiques de corruption pourraient affecter la mise en œuvre du Projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La stratégie du faire-faire du projet s'appuie sur les acteurs économiques locaux (producteurs/trices, commerçants, etc.) et organisés (PME, OP, COGES, etc.) et les communautés locales capables d'assurer la durabilité et la continuité des investissements, notamment en situation/période de crises politiques/institutionnelle. Les synergies avec les autres intervenants (UNHCR, PAM, FAO ici à Diffa,) ainsi que le dispositif opérationnel des structures techniques déconcentrées des administrations publiques valorisera les capacités techniques et opérationnelles nationales et locales.</li> <li>• Le FIDA suivra de près la mise en œuvre des activités du Projet et le respect des procédures de passation des marchés afin de garantir la transparence et la concurrence dans les achats. Ainsi que la mise en place de nouveaux outils de gestion et de contrôle des contrats tel que dans ICP.</li> <li>• Le projet mettra en place un processus de contrôle interne par un cabinet spécialisé.</li> </ul>		
<b>Gouvernance</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que le pays présente des défaillances de gouvernance susceptibles de compromettre l'exécution du projet et la réalisation des objectifs de développement du projet. Cela peut être dû à la faiblesse ou à l'absence des éléments suivants: freins et contrepoids politiques; systèmes d'audit public; transparence de l'information à propos des règles, règlements et décisions du gouvernement; normes visant à prévenir la fraude et la corruption; qualité et transparence de l'affectation des ressources pour le développement rural.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les résultats des élections présidentielles ne soient pas acceptés par tous.</li> <li>- Isolement du pays par la communauté internationale suite aux élections de 2020 non conformes aux normes internationales.</li> </ul>		

<b>Macroéconomie</b>		<b>Aucun risque anticipé - pas applicable</b>
Aucun risque n'est anticipé dans cette catégorie compte tenu de la stabilité économique de la sous-région et du pays. Même avec les élections 2020 à venir, ces genres de risques sont moins perceptibles. Aussi, dans le passé, le pays n'a pas connu pareille situation.		
<b>Fragilité et sécurité</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risques dus à la situation sécuritaire très préoccupante avec des attaques meurtrières continues et les inondations aussi inattendues et exceptionnelles dues aux montées des eaux de la Komadougou Yobé peseront sur la réalisation des objectifs du projet.</p> <p>Risque que la situation politique du pays retarde ou neutralise potentiellement des décisions et engagements politiques clés (notamment l'approbation et l'application de lois et de règlements, et le financement de contrepartie dans les délais prévus) déterminants en vue de garantir le succès du projet. Il peut s'agir de divers facteurs: élections à venir, changements imminents de gouvernement, degré élevé d'instabilité/de renouvellement/d'incertitude politique, ou changements de priorités politiques.</p>	Substantiel	Substantiel
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Des actions sous-régionales avec les forces multinationales en présence à Diffa pourraient contenir la situation sécuritaire dans la région et de élections apaisées soient organisées.</p> <p>Les activités du projet sont orientées vers les parties hors conflits des régions depuis sa formulation et continuer à maintenir une bonne collaboration avec les communautés pour garantir leur appropriation.</p>		
<b>Stratégies et politiques sectorielles</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<b>Alignement des politiques</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que les stratégies et politiques nationales qui régissent le secteur rural et agricole ne soient pas suffisamment favorables aux pauvres ou alignées sur les priorités du FIDA (par exemple sur des questions comme la terre, l'environnement, le climat, le genre, les peuples autochtones, la nutrition, les jeunes, la participation du secteur privé), ce qui compromet l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.</p> <p>Avec l'avènement des nouvelles autorités suites aux élections de cette année 2020, les politiques nationales pourraient subir des changements.</p>	Faible	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet continuera sa politique transparente de ciblage (des retournés, des déplacés internes, des réfugiés, des populations hôtes) pour atteindre les plus pauvres.</li> <li>. Le projet mettra en place un dispositif d'appui technique et d'accompagnement basées sur les routes d'apprentissage qui valoriseront les expériences concrètes sur le terrain et motiveront les apprenants.</li> <li>. Le projet adoptera une approche chaînes de valeurs qui combinera l'appui à l'élaboration du projet des jeunes (plans d'affaire simplifiée), les appuis techniques, les appuis à la gestion et les partenariats financiers. La capitalisation des résultats du projet servira à alimenter la réflexion sur la mise en place des politiques de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes dans les métiers ruraux.</li> </ul>		
<b>Élaboration et mise en œuvre des politiques</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>

<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que les stratégies et politiques nationales qui régissent le secteur rural et agricole ne reposent pas sur une base factuelle solide, ne soient pas représentatives des vues des organisations de populations rurales, ne soient pas dotées de ressources suffisantes ou suffisamment appuyées par des cadres juridiques/réglementaires, ou ne soient pas viables, ce qui compromet l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>. les politiques et strategies nationales viennent à expiration en 2021 : le plan d'action i3n, le PDES, selon la configuration actuelle de la scene politique ces politiques et strategies ne pourront pas subir des modifications profondes dans leur reconduction ou transformation. - le meme courant politique risque de continuer à gouverner le pays avec le soutien du president actuel de la republique.</p>		
<b>Contexte environnemental et climatique</b>	<b>Élevé</b>	<b>Substantiel</b>
<b>Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que les conditions environnementales ou les événements extrêmes existants ou futurs ( érosion des terres, salinité, envasement, etc.) puissent avoir des effets négatifs significatifs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la productivité agricole, l'accès aux marchés, les filières, les infrastructures ou l'apparition d'organismes nuisibles et de maladies, entraînant une vulnérabilité accrue ou une détérioration des moyens d'existence et des écosystèmes des populations cibles. Dans la bande su Sahel, la desertification et degratation des terres sont les plus connues</p>	Substantiel	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Le PGES a definit des mesures idoines pour adresser ces problematiques avec un budget de meme que certaines pratiques inclues dans le projet</p>		
<b>Vulnérabilité du projet aux impacts des changements climatiques</b>	<b>Élevé</b>	<b>Substantiel</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que les aléas climatiques existants ou futurs, ou les événements climatiques extrêmes puissent avoir des effets négatifs significatifs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la productivité agricole, l'accès aux marchés, les filières, les infrastructures ou l'apparition d'organismes nuisibles et de maladies, entraînant une vulnérabilité accrue ou une détérioration des moyens d'existence et des écosystèmes des populations cibles. Il s'agit principalement des secheresses, invasions acridiennes, inondations, pauses pluviometriques; desertification</p>	Élevé	Substantiel
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Un plan de gestion environnemental et social a ete prepare pour promouvoir des pratiques climato-resilientes. Il s'agit des meilleures techniques de gestions des terres et des ressources en eau.</p>		
<b>Portée du projet</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<b>Pertinence du projet</b>		<b>Aucun risque anticipé - pas applicable</b>
le projet est bien en phase avec les priorités du gouvernement et les politiques du FIDA par consequent reste tres pertinent toujours.		
<b>Solidité technique</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>

<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que des facteurs liés à la conception technique tels que le ciblage des bénéficiaires, le type d'activités dans le contexte de la région de Diffa ne soient pas flexibles, complexité puissent compromettre l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Mise en oeuvre des leçons apprises sur du PoDAF MTZ avant et après extension sur Diffa. respect des quotas dans le ciblage tels que défini dans le document du projet depuis sa formulation. La sélection des projets à financer sera rigoureuse et basée sur l'engagement des porteurs d'initiatives.</p>		
<b>Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<b>Modalités d'exécution</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque de ne pas disposer de processus ou de systèmes adéquats pour gérer efficacement le projet surtout avec les exceptions données à la région de Diffa compte tenu de sa particularité cela peut être du aux élections, les approvisionnement se compliquent avec la fermeture prolongée de la frontière avec le Nigeria depuis huit mois, Avec les festivités de la fête tournante de 18 décembre qui abritera la région en 2020 les coûts et la disponibilité des matériaux de constructions, des équipements augmenteront ce qui va impacter sur les résultats du projet.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accélérer la mise en oeuvre des activités dans le premier semestre de 2020.</li> <li>Maintenir la bonne collaboration avec les autorités locales.</li> <li>. Les postes vacants des projets existants et les besoins nés du nouveau projet en staffs supplémentaires comblés et opérationnels.</li> <li>. La capacité des staffs sont renforcés selon les exigences du poste et du projet.</li> <li>. La CENRAT est renforcée et les staffs d'appui aux URGP mobilisés.</li> <li>. L'équipe s'adapte aux mesures de prévention de la COVID19 selon les exigences du gouvernement et de l'OMS</li> </ul>		
<b>Suivi-évaluation des dispositifs</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que les processus et systèmes de suivi-évaluation de l'organisme d'exécution du projet soient faibles ou inefficaces, entraînant une capacité limitée à suivre, valider, analyser et communiquer les résultats, à tirer des enseignements et à ajuster l'exécution en vue de saisir les opportunités et prendre des mesures correctives en temps opportun.</p>	Substantiel	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>- le système de suivi et d'évaluation du programme est robuste et travail en étroite collaboration avec les experts du FIDA pour tout besoin de soutien et d'être en phase avec les nouveaux outils du</p>		
<b>Gestion financière du projet</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<b>Organisation et dotation en personnel du projet</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Postes non pourvus, impacte significativement sur la performance du personnel qui travaille avec un stress important avec l'arrivée des nouveaux financements (SD3C-G5 Sahel) La mission de supervision de juillet 2021 a recommandé de renforcer la capacité de l'équipe de gestion de DIFFA avec le recrutement des assistants aux responsables de composante afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle du Projet. Le recrutement n'est pas effectif (conditionné aux disponibilités de ressources).</p>	Substantiel	Moyen

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement AAC sous le format de contrat de travail ou prestataire de Service</li> <li>- Activer le Plan de formation du PTBA 2022</li> <li>- Voir quelle suite à réserver à la recommandation sur le recrutement d'Assistant aux Responsables de Composantes (sans exclure un recrutement sous forme de prestation de service)</li> </ul>		
<p><b>Budgétisation du projet</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Risque:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'exécution financière des PTBA cumulées du PRODAF-D se présente comme suit par année : (a) 2018, 50,81%%; (b) 2019, 48,77%%; (a) 2020, 80,30%; (b) 2021, 84,65%%.</li> <li>- Le taux d'exécution du PTBA 2022 au 30.04.2022 est de moins de 10%.</li> <li>- Suivi budgétaire effectif mais affecté par la non comptabilisation des paiements des DPD.</li> <li>- Réaffectation des fonds par catégorie sur le Financement NORAD 2 est nécessaire afin de résorber les dépassements et la planification budgétaire établi de 988 millions FCFA jusqu'à la clôture du financement</li> </ul>	Moyen	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer l'exécution budgétaire 2022 avec les engagements déjà en cours sur le guichet FIDA (732 millions FCFA) et NORAD 2 (562 millions FCFA)</li> <li>- Proposition de réallocation des fonds des ressources NORAD 2 tenant compte des dépassements déjà effectif sur la catégorie « Don et Subvention » et de la planification budgétaire établie jusqu'au 31.12.2022</li> </ul>		
<p><b>Flux de fonds et procédures de décaissement du projet</b></p>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le guichet du Prêt/Don FIDA, le délai moyen entre la date de soumission et la date de paiement par le FIDA est 15 jours.</li> <li>- Sur le guichet NORAD2, le délai moyen est de 52 jours ; en effet, ce délai est passé de 36 jours pour la DRF 3 à 68 jours pour la DRF 8, notamment a cause de de compléments d'informations demandées par le FIDA</li> <li>- Tension de trésorerie imputable à une planification insuffisante de la trésorerie prévisionnelle</li> </ul>	Substantiel	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La planification des besoins en trésorerie doit tenir compte des délais de traitement des DRF de justification et de renouvellement qui sont en moyenne 15 jours au niveau de la CENRAT et 10 jours du FIDA..</li> <li>- la transmission à la CENRAT d'une DRF mensuelle de justification, faciliterait à son niveau, la programmation de la mobilisation des fonds sur les différents guichets de financement du PRODAF-DIFFA.</li> </ul>		
<p><b>Contrôles internes du projet</b></p>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecart de 421.995 FCFA sur le formulaire 104 de reconstitution de l'avance à justifier sur NORAD 1</li> <li>- Absence de fiche de suivi des paiements du Contrat</li> <li>- La fonction d'audit interne n'est pas indépendante .en effet ce dernier dépend de la coordination du CENRAT, et sous le contrôle de l'ATN/DP</li> <li>- La périodicité semestrielle des missions d'audit interne est à revoir</li> </ul>	Substantiel	Moyen

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Corriger le double emploi sur les dépenses non comptabilisées par le FIDA</li> <li>- Mettre une fiche de suivi des paiements du Contrat pour les marchés de Travaux et les Prestations intellectuelles</li> <li>- Revoir la relation hiérarchique de l'auditeur interne en le plaçant sous la responsabilité du Comité de Pilotage</li> <li>- Proposition de mission trimestrielle en lieu et place des missions semestrielles de l'auditeur suivant 1 plan d'audit interne annuel</li> </ul>		
<b>Information comptable et financière du projet</b>	<b>Élevé</b>	<b>Substantiel</b>
<p><b>Risque:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- il existe des écarts avec le suivi Budgétaire tenu par la CENRAT, notamment à cause de la comptabilisation des DPD</li> <li>- Ecart entre les décaissements du FIDA sur les guichets FIDA et NORAD et les réalisations financières du PRODAF-DIFFA</li> <li>- Difficultés existent liées à l'obtention des exonérations, et la comptabilisation dans les livres Comptables du PRODAF-D.</li> </ul>	Élevé	Substantiel
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les inter-actions avec la CENRAT pour le transfert des informations financières relatives au paiement des DPD</li> <li>- Rapprocher les décaissements du FIDA avec les réalisations financières afin de déceler les écarts</li> <li>- Alléger les procédures d'obtention des attestations d'exonérations afin de ne pas sous-estimer la performance du Gouvernement dans sa Participation financière au Couts du PRODAF-D</li> </ul>		
<b>Audit externe du projet</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Risque:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rapports d'audits sont transmis au FIDA dans les délais requis. Le ProDAF Diffa a reçu trois audits externes au titre des exercices 2018, 2019 et 2020 . Les Etats Financiers, les Comptes Désignés Prêt et Don, les Etats certifiés de dépenses ont été certifiés sans réserve.</li> <li>- La restitution préliminaire des travaux de l'audit des comptes 2021 est prévue le 02 juin 2022. Les conclusions de l'audit 2021 n'étaient pas encore disponibles au passage de la RMP</li> </ul>	Faible	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>RAS</p>		
<b>Passation des marchés relatifs au projet</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<b>Cadre juridique et réglementaire</b>		<b>Aucun risque anticipé - pas applicable</b>
<p>les dispositions legales en vigueur en matiere de passation de marché sont solides et le FIDA suit de prêt leur mis en oeuvre. des nouvelles dispositions sont aussi élaborées pour parfaire le processus d'avantage et les agents des projets sont recyclés pour s'approprier.</p>		
<b>Responsabilité et transparence</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>

<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que les dispositions en matière de responsabilité, de transparence et de contrôle (notamment le traitement des plaintes concernant, par exemple, les cas de harcèlement sexuel, d'exploitation sexuelle et d'atteintes sexuelles ou encore de fraude et de corruption) ne permettent pas de préserver l'intégrité de la passation des marchés et de l'exécution des contrats, entraînant ainsi des utilisations involontaires de fonds, des erreurs d'approvisionnement, des cas de harcèlement sexuel, d'exploitation sexuelle et d'atteintes sexuelles ou l'exécution de marchés ne tenant pas compte des exigences en matière de délais, de coûts et de qualité.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>- les staffs de mise en oeuvre du projets sont informés des politiques du FIDA sur le harcèlement sexuel, l'exploitation sexuelle et les atteintes sexuelles ou encore de fraude et de corruption. - les acteurs dans la passations des marchés sont informés et connaissent les voies de recours au besoin.</p>		
<p><b>Capacités en matière de passation des marchés publics</b></p>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Lenteur dans le processus de pasation des marchés et manque des entreprises qualifiées disposant d'une surface financiere appreciable dans la region de Diffa. ce qui a des effets négatifs sur les résultats du projet en matière de développement et de qualité des produits,</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrutement d'un spécialiste en passation des marchés et formation du personnel impliqués.</li> <li>• Anticipation sur les opérations de passation des marches notamment en ce qui concerne les infrastructure en démarrant les opérations des marches de l'année N en année N-1.</li> <li>. Amener le gouvernement au respect des dispositions des accords signés notamment quand il faut elaborer des lois de finance annuelles.</li> </ul>		
<p><b>Processus de passation des marchés publics</b></p>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que les processus de passation de marchés et les structures de marché (méthodes, planification, appels d'offres, attribution et gestion des marchés) soient inefficaces ou anticoncurrentiels, entraînant une mauvaise utilisation des fonds du projet ou une mise en œuvre non optimale du projet et une réalisation insuffisante de ses objectifs.</p>	Substantiel	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>- les responsables de paasations de marchés sont bien formés et leur capacités renforcées sr les nouvelles dispositions en matiere de passation de marché au Niger. - le FIDA examine et suit de pret le processus de passation de marchés avant toute non objection.</p>		
<p><b>Impact environnemental, social et climatique</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Conservation de la biodiversité</b></p>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<p>Un plan de gestion environmental et social a ete developpé et decline les mesures d'adaptation et d'attenuation</p>		
<p><b>Efficience des ressources et prévention de la pollution</b></p>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>

Les activités du projet ne cause pas une pollution importante de l'air, de l'eau et des terres et une utilisation inefficace des ressources limitées pouvant menacer les personnes, les services écosystémiques et l'environnement.		
<b>Patrimoine culturel</b>		<b>Aucun risque anticipé - pas applicable</b>
le projet ne cause aucune dégradation importante des ressources culturelles ou physiques, notamment des menaces pour des ressources d'importance historique, religieuse ou culturelle, ou leur perte.		
<b>Peuples autochtones</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<b>Risque:</b> Risque que le projet puisse avoir un impact physique, social ou économique négatif important sur les peuples autochtones, ou qu'il entraîne des menaces pour les ressources ayant une importance historique ou culturelle pour eux, ou la perte de ces ressources.	Faible	Faible
<b>Mesures d'atténuation:</b> . les us, cultures et les espaces protégés sont respectés. . les besoins des spécificités sont prises en compte dans les projets		
<b>Conditions de travail</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<b>Risque:</b> Risque que le projet puisse entraîner des pratiques de travail abusives (par exemple, le travail forcé ou le travail des enfants), des cas de violence sexiste, des conditions de travail discriminatoires et dangereuses/insalubres pour les personnes employées spécifiquement pour le projet, notamment les tiers et les principaux fournisseurs.	Faible	Faible
<b>Mesures d'atténuation:</b> le projet respect scrupuleusement les dispositions de recrutement et le FIDA accorde un oeil particulier sur le processus. les politique en la matiere sont connues et bien seront bien disminées à tous les niveaux. les partenaires de mise en oeuvre respctent ausi les dispositions legales en matiere de la legislation de travail en vigueur au Niger.		
<b>Santé et sécurité communautaires</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<b>Risque:</b> Risque que le projet puisse avoir des effets négatifs importants sur l'état de santé/sécurité physique, mentale, nutritionnelle ou sociale d'un individu, d'un groupe ou d'une population, notamment en raison de la violence sexiste.	Substantiel	Moyen
<b>Mesures d'atténuation:</b> Un PGES avec un volet genre, un plan de gestion des pesticides aussi a ete developpé et mise en oeuvre		
<b>Réinstallation et réinsertion économique des populations</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>

<b>Risque:</b> Risque que le projet puisse avoir un impact physique, social, culturel ou économique négatif important, notamment auprès des groupes marginalisés, du fait de l'acquisition de terres et de la perte involontaire de terres, d'actifs, d'accès aux actifs, de sources de revenus ou de moyens d'existence.	Faible	Faible
<b>Mesures d'atténuation:</b> . Des dispositions en matière d'acquisitions des terres sont prises, les collectivités locales et populations bénéficiaires sont impliqués dans les tracés, le choix des sites pendant que le projet est catégorisé B.		
<b>Émissions de gaz à effet de serre</b>		<b>Aucun risque anticipé - pas applicable</b>
Les activités du projet luttent considérablement contre les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de ses activités de sequestration de carbone.		
<b>Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<b>Risque:</b> Risque que le projet puisse accroître sensiblement l'exposition ou la vulnérabilité des moyens d'existence, des écosystèmes, des biens économiques ou des infrastructures des populations cibles aux fluctuations et aléas climatiques.	Substantiel	Substantiel
<b>Mesures d'atténuation:</b> Des mesures d'adaptation sont inclus dans le PGES pour atténuer ces risques		
<b>Parties prenantes</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<b>Coordination/participation des parties prenantes</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<b>Risque:</b> Risque que les parties prenantes pertinentes ne soient pas identifiées ou avec des insuffisances, ou que le partage d'informations, la consultation/coordination avec les parties prenantes et leur adhésion aux objectifs du projet, la réalisation des interventions et la promotion de pratiques environnementales et sociales saines (par exemple avec le gouvernement, les groupes cibles du projet, les organisations de la société civile, les partenaires d'exécution, le secteur privé, y compris les intermédiaires financiers) soient inadéquates/insuffisantes, entraînant des malentendus ou l'opposition des parties prenantes, ou des chevauchements/incohérences entre des partenaires travaillant dans la même zone cible, ce qui peut compromettre l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.	Moyen	Moyen
<b>Mesures d'atténuation:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les bonnes leçons de l'ingénierie sociale développée par les ProDAF Maradi, Tahoua Zinder et Prodaf Diffa avant toute intervention de génie civil permet la recherche d'un consensus local reposant sur les autorités (communes, chefferies) et les opérateurs économiques organisés en Hadin Gwiwa. Ce processus débouchera à long terme sur l'établissement d'un partenariat public privé local.</li> <li>• Une approche de mise en œuvre progressive et une planification participative pluriannuelle des plans de développement et des pôles économiques avec les institutions locales.</li> </ul>		
<b>Doléances des parties prenantes</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>

<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que le projet comporte des processus de règlement des doléances/plaintes inefficaces (notamment en ce qui concerne les allégations de non-respect des normes du FIDA en matière environnementale, sociale et climatique, de fraude, de corruption ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles), débouchant sur le non-traitement de plaintes de parties prenantes, ce qui peut compromettre l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Etat a mis en place des autorités competentes en matiere de fraude et actions assimilées et sont saisissables par tous.</li> <li>- les politiques du FIDA en matieres environnementales, sociale et climatique, de fraude, de corruption ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles sont connues et des liens ou adresses pour remonter des allegations sont partagés.</li> <li>- les contrats doivent comporter ces politiques pour un respect mutuel des parties prenantes.</li> </ul>		